

**SOMMAIRE****Éditorial**

Ottawa se prépare à passer à l'action dans le secteur de la main-d'œuvre; il pourrait chercher à développer des « stratégies surprises ». Québec doit donc occuper tout le champ qui lui revient en cette matière. Un éditorial d'Albert Juneau. Page 14

**Akihito accède au trône du Japon**

Au milieu d'un dispositif de sécurité sans précédent de 37 000 policiers et devant quelque 150 chefs d'État et de gouvernement, Akihito accède aujourd'hui officiellement au trône du Chrysanthème. Page 10

**Les lycéens marchent sur Paris**

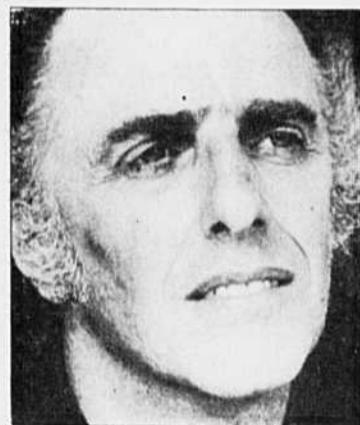
Le gouvernement français va faire face aujourd'hui à la plus imposante manifestation depuis le début de la crise lycéenne. Plusieurs dizaines de milliers de lycéens sont attendus à la marche nationale pour l'éducation de Paris. Page 10

**Le débat s'anime**

Le débat devrait s'animer cette semaine à la commission sur l'avenir du Québec: une vingtaine de témoins vont comparaître, plusieurs d'entre eux pour y défendre des positions contradictoires. Page 3

**Un des enjeux du GATT**

Le renforcement des règles et disciplines du GATT occupe une place centrale dans l'Uruguay Round. C'est là un thème sur lequel les États-Unis et la Communauté européenne, au moins en apparence, défendent des positions voisines. Le débat porte sur les modalités de l'exercice. Page 7

**Vigneault à l'Outremont**

Gilles Vigneault a accepté de chanter jeudi soir prochain à l'Outremont au bénéfice du Quart-Monde, un organisme qui vient en aide aux plus démunis de la planète. Chronique de musique en page 13.

**Le « trash funk »**

Un nouveau genre musical, le « trash funk », mélange de funk des années 70, de punk, de rock, de rap, avec une petite influence californienne (surf, skateboard et hippies), fait un tabac sur la côte ouest des États-Unis. Page 13

# Le Mouvement Desjardins opte pour la souveraineté du Québec

Michel Van de Walle  
de la Presse Canadienne

LE MOUVEMENT Desjardins se prononcera demain en faveur de l'autonomie politique du Québec devant la Commission parlementaire sur l'avenir constitutionnel de la province, a appris la Presse Canadienne.

Le mémoire que présentera alors la plus importante institution financière québécoise à la commission Bélanger-Campeau fera état d'un sondage interne auprès de plus de 10

000 dirigeants de caisses Desjardins et qui montre que plus de 80 pour cent d'entre eux sont favorables à « l'affirmation de l'autonomie politique du Québec » et au libre choix de ses partenaires, qu'ils soient « du Canada ou d'ailleurs ».

Les résultats de ce sondage, mené avec la collaboration de la firme Léger et Léger, ont été obtenus par la Presse Canadienne. « Je vais défendre la position que la consultation révèle », a confié le président du Mouvement, Claude Bélanger, lors d'un entretien téléphonique au cours duquel il reconnaissait qu'« affirmer son

autonomie politique », c'était affirmer sa souveraineté d'abord et négociation (des partenariats) après.

Le coup de sonde a été réalisé en octobre dernier par le biais d'un questionnaire écrit qui fut transmis aux 19 935 dirigeants de caisses, soit les administrateurs élus, les directeurs généraux ainsi que des cadres supérieurs des fédérations. Plus de la moitié des questionnaires ont été retournés, soit 10 203, ce qui réduit à moins de un pour cent la marge d'erreur.

En même temps que le sondage, les hauts dirigeants de Desjardins

avaient transmis un document de réflexion de quelques pages dans lequel ils se montraient en faveur d'une plus grande autonomie pour le Québec.

À l'une des neuf questions du sondage, pas moins de 89 pour cent des dirigeants de caisses se sont dits favorables à ce que le Québec prenne et contrôle tous les leviers économiques, sociaux, politiques, législatifs, fiscaux et administratifs nécessaires à la réalisation de ses aspirations légitimes.

Une autre question offrait quatre options: le statu quo, de nouvelles

négociations constitutionnelles destinées à réintégrer le Québec, l'affirmation de l'autonomie politique avec libre choix des partenaires et enfin, l'indépendance.

Lorsque les réponses « très favorables » et « favorables » sont additionnées, on constate que 85 pour cent des répondants sont en accord avec l'autonomie politique du Québec. L'option « indépendance » recueille les faveurs de 66 pour cent des répondants. Le statu quo ne reçoit que 23 pour cent d'appuis tandis qu'une nouvelle ronde constitution-

Voir page 4: Le Mouvement



PHOTO JACQUES NADEAU

**Souvenir et hantise**

À Montréal, hier, square Dominion, l'abbé Georges Lévesque est venu déposer une gerbe de fleurs en mémoire des militaires canadiens tombés au front au cours des deux dernières guerres mondiales et en Corée. Il a dit qu'il profitait du Jour du Souvenir pour prier afin qu'une autre guerre n'éclate pas dans le golfe Persique.

## Les vétérans se sentent oubliés

Serge Truffaut

DES VÉTÉRANS de la deuxième guerre mondiale ainsi que de la guerre de Corée ont manifesté leur rancœur à l'endroit du gouvernement fédéral hier à Montréal à l'occasion de la Journée du souvenir.

En effet, des anciens combattants, membres du Comité canadien pour les droits des vétérans, ont profité de l'événement pour distribuer un tract

dénonçant les frais imposés à ceux d'entre eux qui sont considérés comme des malades chroniques.

Ils ont réclamé du gouvernement fédéral qu'il revienne sur sa décision d'imposer des frais d'hospitalisation depuis mars 1990 et le remboursement des sommes versées depuis lors. À l'appui de leur requête, les vétérans ont rappelé que leur pension mensuelle avoisinait 300 \$ seulement.

Cela dit, partout à travers l'Occident des milliers de personnes ont

participé hier à la cérémonie du Souvenir qui chaque année se tient afin de commémorer la première et la deuxième guerre mondiale ainsi que la guerre de Corée. À Ottawa, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a souligné l'événement en déposant une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu.

À Montréal, de deux à trois mille personnes étaient présentes lors de la commémoration qui s'est déroulée

Voir page 4: Les vétérans

## Saddam dit non à un sommet de la dernière chance

PARIS (Reuter) — L'Irak a rejeté hier une proposition marocaine de sommet arabe extraordinaire tout en proposant un dialogue sur la sécurité au Proche-Orient, alors que se multiplient les appels à une solution pacifique de la crise du Golfe avant qu'il ne soit trop tard.

Le ministre chinois des Affaires étrangères Qian Qichen et son homologue irakien Tarek Aziz ont eu hier plusieurs heures d'entretien, pour tenter de dégager une formule à même d'éviter que la crise dégénère en conflit armé.

Le roi Hassan II du Maroc a lancé un appel en faveur d'un sommet arabe de la dernière chance d'ici une semaine, dans son pays ou ailleurs, afin, également, d'éviter une guerre.

Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a pour sa part adressé une mise en garde aux dirigeants irakiens en leur demandant de prendre très au sérieux la situation.

Mais Bagdad a rejeté la proposition marocaine. Si un sommet comme celui proposé par Hassan II se tenait, les masses arabes le soupçonneraient d'être une couverture pour une attaque « américano-sioniste » contre l'Irak, et il pourrait aggraver les différends arabes, ont déclaré les dirigeants irakiens.

Dans un communiqué rendu public après une réunion du Conseil de commandement de la révolution (CCR) et de la direction du Parti Baas au pouvoir à Bagdad, l'Irak a posé ses conditions à la tenue d'un sommet arabe.

Il doit être précédé de « consultations sérieuses entre les principales parties concernées et tous les Arabes en général ». Il ne doit pas être convoqué « sous la pression et la menace de forces étrangères violant les lieux saints arabes et musulmans » en Arabie saoudite (allusion au déploiement de forces américaines et alliées dans le Golfe).

Bagdad, qui dit ne pas avoir été consulté sur la tenue d'un tel sommet, ajoute que cela va à l'encontre de ce que l'Irak estime être des « obligations et des traditions ».

« Il est fondamental (...) de tenir compte du lieu et des conditions dans lesquels son excellence le président Saddam Hussein peut prendre part à une telle conférence », ajoute les autorités irakiennes dans leur communiqué.

L'Irak rejette enfin un sommet entièrement consacré à la crise du Golfe et veut qu'une telle réunion traite de tous les problèmes arabes, en particulier de la question palestinienne.

Apparavant, le président Saddam Hussein avait déclaré à la chaîne de télévision britannique ITV qu'il était en faveur d'un dialogue approfondi pour régler la crise du Golfe.

Mais ce dialogue, avait-il ajouté, doit porter sur la sécurité au Proche-Orient, avec la question palestinienne en tête de l'ordre du jour.

Il a expliqué que l'invasion du Koweït par les forces irakiennes devait être considérée dans le cadre de la sécurité globale de la région et qu'il

Voir page 4: Saddam

## Rejet des offres finales de la SAQ

Caroline Montpetit

LES EMPLOYÉS d'entrepôt, d'emballage et de transport de la Société des Alcools de la ville de Québec, ont voté dans une proportion de 98 % hier pour le rejet des dernières offres patronales présentées par l'administration de la SAQ. Au moment de mettre sous presse, on attendait toujours le résultat du vote des employés syndiqués de Montréal, sur les mêmes offres patronales.

Les 640 employés d'entrepôt de la SAQ de l'ensemble de la province sont en grève depuis le 9 octobre dernier. Advenant un vote uniforme de l'ensemble des employés syndiqués de la SAQ, cette grève risque de se prolonger encore pour une période indéterminée.

Un résultat similaire à celui de la vieille capitale était à prévoir à Montréal, le comité exécutif du syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ, ayant recommandé plus tôt à ses membres de rejeter massivement ces offres, qu'il juge insuffisantes.

Les offres de l'administration de la SAQ, qualifiées de finales vendredi par l'administration de la SAQ, sug-

gèrent des augmentations de salaire de 5,13 % la première année, et de 4 % pour chacune des deux années suivantes de la convention collective.

Le syndicat, membre du syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) réclame pour sa part des augmentations de 11 % la première année, de 8 % en 1991, et de 7 % en 1992.

L'administration affirme qu'elle n'est pas tenue d'accorder à ses syndiqués plus de 5,3 % pour cent par année, pourcentage accordé par d'autres syndiqués du secteur public, mais le syndicat réclame un pourcentage de rattrapage par rapport aux employés oeuvrant dans le secteur de l'alimentation.

Les négociations entre le syndicat des travailleurs et la partie patronale sont sous la tutelle du conciliateur Fernand Matteau depuis la reprise des pourparlers entre les parties, le 17 octobre dernier.

Entre-temps, une quarantaine de cadres de la Société des Alcools assument le travail de ces 640 employés depuis le début de la grève il y a un mois. Le syndicat accuse d'autre part l'administration de la SAQ d'engager des briseurs de grève pour assurer la distribution des marchan-

Voir page 4: Rejet



chez BIRKS

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.



# La nouvelle Sentra de Nissan



5,6 L/100 km (autoroute)  
8 L/100 km (ville)  
65 \$/sem. (portefeuille)

Vous pourriez être au volant d'une toute nouvelle Sentra DLX 1991 pour 65 \$ par semaine\*! C'est presque aussi économique que la consommation d'essence de la Sentra sur la route, 5,6 L/100 km (50 mi/gal.)\*\*, ou en ville, 8 L/100 km (35 mi/gal.)\*\*. Aucun versement initial, aucune obligation à terme, transport et préparation inclus. Et la Sentra vous est offerte avec la garantie Nissan SansSouci<sup>SM</sup> de 6 ans ou 100 000 kilomètres. Demandez tous les détails chez votre concessionnaire Nissan.



\*Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km, suite à l'approbation du crédit. Dépôt de sécurité exigé et remboursable à la fin du bail. Taxes et immatriculation en sus. Cette offre est valable pour une période limitée. \*\*Estimation de la consommation selon Transport Canada.

<b>BLAINVILLE</b> Demers Nissan 818, boul. Labelle (514) 430-4120	<b>IBERVILLE</b> Coupal & Brassard Auto inc. 127, route 104 (514) 347-6505	<b>LAFONTAINE</b> Belvedere Nissan inc. 2145, boul. Labelle (514) 436-2112	<b>MERCIER</b> Mercier Nissan inc. 975, rue St-Jean-Baptiste (514) 691-9541	<b>MONTREAL</b> St-Michel Nissan 9474, boul. St-Michel (514) 384-8400	<b>REPENTIGNY</b> Manoir Nissan inc. 225, boul. Brien (514) 585-5824	<b>ST-BRUNO</b> St-Bruno Nissan inc. 635, boul. Clairevue ouest (514) 653-2485	<b>STE-AGATHE-DES-MONTS</b> Laurentides Nissan inc. 600, rue Principale (819) 326-5433	<b>TROIS-RIVIERES</b> Trois-Rivieres Nissan inc. 4101, boul. Royal (819) 379-2611	<b>VILLE LASALLE</b> Broadway Automobile Ltée 2223, rue Léger (514) 366-8931
<b>BROSSARD</b> Brossard Nissan inc. 9005, boul. Taschereau (514) 448-9811	<b>JOLIETTE</b> Garage Joliette inc. 1260, rue Lanaudière (514) 756-4686	<b>LAVAL</b> Chomedey Nissan inc. 2465, boul. Labelle (514) 682-4400	<b>MONT-LAURIER</b> Val Nissan inc. 1776, boul. Paquette (819) 623-1847	<b>OMERVILLE</b> Nissan Magog 427, boul. Bourque (819) 843-8145	<b>ROCK FOREST</b> Sherbrooke Nissan inc. 4280, boul. Bourque (819) 823-8008	<b>ST-EUSTACHE</b> Hamel Nissan inc. 801, boul. Arthur Sauvé (514) 472-8664	<b>STE-HYACINTHE</b> Les Galeries Nissan 2695, boul. Casavant (514) 464-1273	<b>VAL D'OR</b> C.R. Nissan 1817, 3 <sup>e</sup> avenue (819) 874-0404	<b>WEST-BROME</b> Richard Nissan inc. 1108, chemin Knowlton (514) 263-4457
<b>GRANBY</b> Granby Nissan inc. 433, rue Principale (514) 378-9088	<b>LACHINE</b> Métro Nissan inc. 2125, rue Notre-Dame (514) 634-7211	<b>LAVAL</b> Auto Gouverneur inc. 305, boul. St-Martin est (514) 668-1650	<b>MONTREAL</b> Cité Nissan 3500, rue Jean-Talon ouest (514) 739-3175	<b>POINTE-AUX-TREMBLES</b> Garage Modelauto inc. 12230, rue Sherbrooke est (514) 645-4546	<b>ROUYN</b> Garage A.L. Poirier inc. 321, av. Laniviere (819) 762-4311	<b>ST-FRANCOIS-DE-LAVAL</b> Garage Dumoulin Ltée 8115, boul. Lévesque (514) 665-7450	<b>TERREBONNE</b> Terrebonne Nissan 4100, chemin Gascon (514) 477-1444	<b>VALLEYFIELD</b> Hébert Automobiles Ltée 430, chemin Larocque (514) 373-9465	
<b>HULL</b> Carrefour Nissan 959, boul. St-Joseph (819) 776-0100	<b>LACHUTE</b> Lachute Nissan enr. 475, rue Béthanie (514) 562-8816	<b>LONGUEUIL</b> Baillargeon Nissan 760, rue St-Charles est (514) 677-8953	<b>MONTREAL</b> Centreville Nissan 2085, Ste-Catherine ouest (514) 932-6677	<b>POINTE-CLAIRE</b> Fairview Nissan Ltée 345, boul. Brunswick (514) 697-9141	<b>SHAWINIGAN</b> Maurice Nissan 8800, boul. des Hêtres (819) 539-6433	<b>ST-LÉONARD</b> St-Léonard Nissan 7770, Colbert (514) 374-4421	<b>TRACY</b> Station-Service Dudemaine inc. 425, route Marie-Victoire (514) 743-9418	<b>VILLE ÎLE PERROT</b> St-Germain Nissan Ltée 12, Don Quichotte (514) 425-2255	

# Une semaine bien remplie pour la Commission Bélanger-Campeau

Norman Delisle  
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le débat devrait s'animer cette semaine à la commission sur l'avenir du Québec : une vingtaine de témoins vont comparaître, plusieurs d'entre eux pour y défendre des positions contradictoires.

Des messages souverainistes devraient être entendus lorsque les représentants du Parti québécois, de même, de l'Union des artistes, mercredi, et du Bloc québécois, jeudi, défileront au micro de la commission.

Mais le point de vue fédéraliste va aussi trouver des échos quand seront entendus des témoins en provenance des groupes ethniques, du Conseil du patronat ou du Board of Trade.

Déjà, la semaine dernière, le clan souverainiste avait reçu deux appuis lors de la présentation des mémoires, soit ceux des représentants de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Ligue d'action nationale.

Aucun groupe ne s'est encore clairement prononcé pour le maintien du Canada actuel.

Sont attendus avec impatience également les points de vue qu'exprimeront le mouvement Desjardins, dont le président lui-même Claude Bélard siège au sein de la commission, l'Assemblée des évêques, la Chambre de commerce de Montréal-Métro et la Conférence des recteurs d'universités.

Des groupes consultatifs du gouvernement, dont les préoccupations sont axées sur un angle particulier, figurent également sur la liste des témoins à venir : le Conseil du statut de la femme et le Conseil des affaires sociales.

Deux groupes syndicaux, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et l'Alliance des professeurs de Montréal, de même que la Société Saint-Jean-Baptiste, sont également inscrits à l'horaire des travaux de la commission.

Jusqu'à maintenant, après les trois

premières séances publiques de la commission tenues la semaine dernière, la discrétion des représentants du gouvernement Bourassa a frappé la plupart des observateurs assidus des travaux de la commission.

Le premier ministre Robert Bourassa n'a fait qu'une brève apparition mardi dernier. « Nous ne voulons pas conclure avant d'avoir écouté », a-t-il déclaré, confirmant que son gouvernement ne prendra pas officiellement position sur l'avenir du Québec avant d'avoir entendu ceux qui comparaitront devant la commission.

Le ministre Claude Ryan, également membre de la commission, ne s'y est pas encore présenté, se faisant remplacer le premier jour par son collègue délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros.

Le ministre des Affaires canadiennes et leader du gouvernement à cette commission, Gil Rémillard, a tenté de convaincre à quelques reprises certains témoins à se commettre

sur leur option constitutionnelle mais sans succès.

M. Rémillard a affirmé que la commission devait non seulement déterminer ce qu'elle veut pour le Québec, mais aussi de quelle façon, par quel processus on pourra atteindre cet objectif.

La même prudence a été observée chez la demi-douzaine de députés libéraux qui ont proclamé tour à tour leur ouverture d'esprit, leur bonne volonté dans le débat, ajoutant que leur choix définitif face à l'avenir du Québec n'avait pas encore été fait.

Cette prudence gouvernementale contraste avec l'option souverainiste clairement affichée par les députés péquistes ou le député fédéral Lucien Bouchard. De même, les députés fédéraux André Ouellet, Jean-Pierre Hogue et le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour n'ont pas caché leurs couleurs fédéralistes depuis le début des travaux de la commission.

## Bronfman quitterait un Québec indépendant

de la Presse canadienne  
LE MILLIARDAIRE montréalais Charles Bronfman soutient qu'il quittera le Québec si celui-ci devient souverain.

M. Bronfman, l'un des hommes les plus riches du Canada et que les Québécois connaissent surtout parce qu'il est notamment propriétaire des Expos de Montréal, soutient dans une entrevue

au *Financial Post* que l'unité de son pays, le Canada, est plus importante à ses yeux que sa province natale, le Québec.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, n'est pas inquiet de ces propos. Il soutient que Charles Bronfman disait la même chose après l'élection du PQ en 1976.

## Montréal accueille la NTA

(PC) — La National Tour Association, qui regroupe plusieurs entreprises spécialisées dans le domaine des voyages organisés, a amorcé son congrès annuel, hier, à Montréal où sont descendus quelque 3300 délégués.

Selon le comité organisateur, la venue à Montréal du congrès de la

NTA devrait entraîner des retombées économiques de 14 millions \$ dans la métropole au cours des trois prochaines années.

Les voyages organisés injectent déjà annuellement quelque 50 millions \$ dans l'économie de Montréal.

Le congrès prendra fin vendredi.

## Le PQ d'Abitibi se range derrière Parizeau

Denis Labrecque  
de la Presse canadienne

ROUYN-NORANDA — La soixantaine de délégués du Parti québécois d'Abitibi-Témiscamingue, réunis en congrès dimanche, ont unanimement adopté une résolution prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, au moment jugé opportun par un éventuel gouvernement péquiste.

L'idée d'une élection référendaire qui suscite une certaine controverse ailleurs au sein du parti et à laquelle s'oppose vigoureusement M. Jacques Parizeau n'aura pas été soulevée.

Cette résolution vient donc entériner la position de la direction nationale du parti concernant la démarche d'accession à la souveraineté, soit d'enclencher une démarche en

ce sens dès la prise du pouvoir et de permettre à la population de se prononcer sur la constitution du Québec lors d'un référendum.

Les résolutions émanant des comités d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest ne comportaient aucun échecancier quant à la tenue de cette consultation alors que celle de Rouyn-Noranda-Témiscamingue accordait au PQ un délai de 400 jours, après son arrivée au pouvoir, pour faire approuver la constitution du Québec par la population.

Les délégués de ce comité ont accepté de laisser tomber cette échéance et ont vainement tenté de faire adopter un sous-amendement précisant que le référendum devra être tenu dans les plus brefs délais. Les députés péquistes d'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda-Témis-

camingue, François Gendron et Rémy Trudel, se sont opposés à cette formulation.

M. Gendron estime que l'expression « dans les plus brefs délais » traduisait une certaine méfiance à l'endroit des dirigeants du parti et de leur détermination de réaliser rapidement la souveraineté.

Le programme est changé et ça m'étonne qu'on ne s'en rende pas compte.

On dit qu'on fera adopter par l'Assemblée nationale une déclaration solennelle qui affirme la volonté du Québec d'accéder à la souveraineté. Donc c'est parti, nous aussi on veut aller vite mais en ayant la capacité de se tourner de bord a déclaré le député.

M. Rémy Trudel affirme que l'Abi-

tibi-Témiscamingue vient de dire à l'ensemble du Parti québécois : « Voilà le ton que nous voulons adopter : respect de la démocratie, mandat très clair à la prochaine élection et appui au chef du parti. »

Le président du Comité des jeunes du Parti Québécois pour le comté Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Frédéric Lapointe, estime que les délégués ont été jusqu'à un certain point influencés par les arguments des députés Trudel et Gendron qui ne veulent absolument pas être dérangés par quelque forme de limitations que se soit dans leur action politique.

Même s'il est déçu que le congrès n'ait pas imposé d'échance pour la tenue d'un référendum, il réaffirme sa confiance absolue en son chef, M. Jacques Parizeau.

Lors de leur congrès régional, la Côte-Nord et la Montérégie ont opté pour une élection référendaire, position qui a été très mal accueillie par les dirigeants péquistes qui n'avaient pas caché leur désir de voir l'Abitibi-Témiscamingue briser cette tendance.

Sept régions doivent tenir leur congrès régional avant que le Parti Québécois n'adopte sa stratégie finale, lors des assises nationales qui se tiendront fin janvier.

## L'Allier plaide en faveur de la vie culturelle

ALMA (PC) — La capacité de créer que suscite la Biennale du dessin, de l'estampe et du papier, qui aura lieu à Alma d'avril à septembre 1991, est à la base même de la vie culturelle d'une société qui veut éviter l'intégration par les produits venus d'ailleurs.

Conférencier invité au brunch-bénéfice de la Biennale, qui a rassemblé plus de 400 personnes, hier, à Alma, le maire de Québec et ancien ministre des Affaires culturelles du Québec Jean-Paul L'Allier s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur d'un soutien inconditionnel au développement culturel.

« Il est important, a dit M. L'Allier,

qu'une société donne à ceux qui veulent créer la possibilité de le faire. Une société qui perd cette capacité enlève l'accès à la création et s'expose à une intégration totale. Elle devient une société de consommation des produits des autres. »

Le maire de Québec est allé plus loin encore, en affirmant que ce créneau qu'est en train de réaliser la ville d'Alma s'inscrit dans l'urgence de préserver et de développer la capacité et la liberté de créer d'une région, « afin qu'il y ait un excédent de qualité exportable. »

« La culture, a ajouté M. L'Allier, peut se définir par la mémoire de ceux qui sont venus et de ce qu'ils ont

laissé de mieux. C'est un ensemble de valeurs qui s'inspirent du passé, destinées à améliorer notre propre condition et qualité de vie. »

L'exemple d'Alma, a noté M. L'Allier, se compare à ceux de Rouyn (Festival international du cinéma), Joliette (Festival international de musique classique) et Québec (Festival d'été et Quinzaine du théâtre).

Il est intéressant d'observer, a souligné le maire de Québec, l'organisation de la vie culturelle dans les régions. « Il y a un potentiel à avoir des régions peuplées et dynamiques, qui existent dans leur capacité de se développer. »

## La CSN s'inquiète de la poussée du chômage

de la Presse canadienne

LA VICE-PRÉSIDENTE de la Confédération des syndicats nationaux, Monique Simard, qualifie d'alarmantes « les dernières statistiques sur le taux de chômage. »

Dans un communiqué transmis hier, Mme Simard affirme que « la récession n'est pas un phénomène abstrait » et qu'il y a « des travailleurs qui en vivent les conséquences quotidiennement. »

« Si les gouvernements ne corrigent pas leur tir immédiatement, nous serons plongés à plus ou moins brève échéance dans la même situation qu'au début des années 1980 alors que le taux de chômage atteignait 12,8 %, déclare la vice-présidente de la CSN. »

Mme Simard est d'autant plus inquiète par l'augmentation (0,8 %) du taux de chômage qui a atteint les 9 % chez les femmes : « Les jeunes sont déjà durement touchés par le manque d'emplois, mais voilà maintenant que la récession s'en prend particulièrement aux femmes, une catégorie de la main-d'œuvre que l'on sait déjà discriminée au plan salarial et fortement touchée par des emplois précaires. »

MANGER MIEUX— C'EST MEILLEUR

participation

**LE DEVOIR**  
vous invite  
aux conférences LE DEVOIR  
Programme de tables rondes  
à

**BLANCHET**  
**CHATELAIN**  
**ELIASSON**  
**FRANCOIS**  
**LEVESQUE**  
**ROUSSEAU**  
**TRUDELL**  
**VALLE**  
**WATSON**  
**ZARULLO**

ENTRÉE LIBRE  
1 9 9 0

14 - 18 novembre  
12h — 21h  
Place Bovaventure, Hall d'Exposition Sud

ENTRÉE LIBRE

Samedi le 17 novembre

15h00  
L'art et les municipalités  
Les politiques culturelles des villes de:  
Laval  
Montréal  
Québec  
Sherbrooke  
Modérateur: Éric Devlin

19h30  
Le showbizz et l'art contemporain  
Modérateur: Jean-François Doré

Dimanche le 18 novembre

15h00  
Le marché international et l'art contemporain  
Modérateur: Léo Rosshandler

19h30  
Dans « L'après Meech », les artistes  
peuvent-ils changer le Québec?  
Modérateur: Isabelle Lelarge



135 ans  
d'histoire  
commune

La mémoire et le souvenir d'êtres aimés sont réunis à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, espace naturel privilégié au cœur de notre Cité.

Près d'un siècle et demi de vie communautaire a fait de NOTRE-DAME-DES-NEIGES une sorte de parc national, surprenant lieu d'art paysagé, digne et familial.

## NOTRE-DAME-DES-NEIGES NOUS APPARTIENT

La corporation sans but lucratif de NOTRE-DAME-DES-NEIGES offre des services professionnels bien adaptés aux besoins actuels du public, comme par exemple :

- ◇ Arrangements préalables
- ◇ Concessions funéraires
- ◇ Inhumation
- ◇ Crémation
- ◇ Choix d'urnes
- ◇ Columbarium

ET MAINTENANT

- ◇ Un nouveau mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul
- ◇ Le transport des défunts, du lieu de décès à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition

NOTRE-DAME-DES-NEIGES  
4601, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal H3V 1E7  
735-1361

*d'héritage du passé*

Autoportrait d'Alfred LALIBERTE sculpteur

Vitrail de Lise CHARLAND-FAVRETTI et Pierre OSTERRATH  
Mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul

Louis IX ou Saint-Louis



PHOTO AP

### Volontaires du désert

Des citoyens koweïtiens en exil en Arabie saoudite se sont rendus hier dans un camp militaire pour y subir un entraînement. Ces volontaires s'initieront aux techniques de combat, à la manipulation d'armes et à la discipline militaire pendant un mois.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Les vétérans

au cénatopie de la Place du Canada. Pas moins de 500 militaires avaient été dépêchés sur les lieux pour assister à cette cérémonie présidée par le lieutenant-gouverneur du Québec, Martial Asselin. Le gouvernement fédéral était représenté par Jean Corbeil, le ministre du Travail et responsable de la région de Montréal.

En plus des prières d'usage à la mémoire des canadiens morts dans divers conflits militaires, quelques douzaines de couronnes ont été déposées à tour de rôle au pied du monument par les représentants de divers organismes. C'est Mme Irène Mathieu qui, cette année, a posé ce geste au nom des mères et des veuves des soldats morts sur les champs

de bataille.

Un porte-parole des forces de réserve, le colonel Richard Saint-Louis a expliqué que la décision de dépêcher cette année autant de soldats avait été prise il y a un an par le commandant du Secteur de l'est de la milice, le brigadier-général Marc-André Bélanger. Avant, donc, la crise amérindienne et l'apparition du conflit dans le golfe Persique. « Nous venons par solidarité avec les vétérans, d'autant plus que leur nombre a tendance à diminuer avec les années », a souligné M. Saint-Louis.

La délégation des Forces armées canadiennes était composée de membres des unités de milice des Voltigeurs de Québec, des Fusiliers Mont-Royal, du Régiment de Maisonneuve, des Black Watch et des Royal Canadian Hussars.

Cette année, plusieurs anciens combattants se montraient préoccupés par la situation dans le golfe Persique, où le Canada a envoyé des troupes navales pour participer à l'embargo contre l'Irak.

Tout en disant espérer que le conflit se règle sans effusion de sang, Léo Binette, du Royal 22e Régiment

et vétéran de la guerre de Corée, se disait en faveur de l'envoi des troupes canadiennes. « Si je n'étais pas si vieux, j'y serais allé pour défendre la paix », confiait-il. Selon lui, « le président Hussein doit être arrêté, sans quoi il continuera à s'en prendre à ses voisins ».

« Plus nous allons envoyer des gens là-bas, moins il risque d'y avoir de problèmes », croyait par sa part Victor DiMaurizio, un capitaine du Royal 22e Régiment qui avait participé à la guerre de 1939-45. Selon lui, le président irakien, Saddam Hussein, va capituler devant les forces en présence. « Si les États-Unis n'avaient envoyé qu'un régiment, ils seraient déjà tous morts ».

Cette participation militaire canadienne n'était cependant pas partagée par tous. Paul-Émile Larouche, également vétéran de la guerre 39-45 et membre du 22e, estimait que le Canada n'aurait pas dû envoyer de troupes là-bas si tôt. Il craint que le nombre élevé de militaires dans la région ne provoque « un éclatement » quelque part.

Au Japon, le gouverneur général du Canada, Ray Hnatyshyn, a déposé une couronne à la mémoire des soldats canadiens qui avaient combattu contre les armées de l'Empereur Hirohito lors de la deuxième guerre mondiale. La cérémonie a eu lieu à Hodogaya à 25 kilomètres de Tokyo.

Outre le gouverneur général Hnatyshyn, le Prince de Galles et sa femme Diana, le gouverneur général de Nouvelle-Zélande et des représentants d'une dizaine de nations étaient présents.

À Londres, la cérémonie en présence de la reine Elizabeth et de centaines de vétérans a été marquée par un drame: un homme non identifié de 29 ans s'est immolé par le feu.

### ◆ Saddam

y avait une conspiration contre l'Irak à cause de sa position sur la Palestine.

Saddam Hussein a aussi déclaré hier à l'ancien premier ministre danois Anker Joergensen, en visite à Bagdad, que le déploiement de forces américaines dans le Golfe ne faisait pas peur à l'Irak. « Seul Dieu nous fait peur », a-t-il dit.

Le ministre chinois des Affaires étrangères Qian Qichen a rencontré à deux reprises, hier à Bagdad, son homologue irakien Tarek Aziz. Les

# TWA offre d'acheter PanAm

NEW YORK (AFP) — La compagnie américaine Trans World Airlines (TWA) a proposé de racheter la compagnie PanAm, en difficultés financières depuis plusieurs années, pour un montant de 450 millions \$, a annoncé PanAm hier.

La proposition d'achat est notamment conditionnée à l'annulation d'un accord qui prévoit la vente des liaisons de PanAm entre les États-Unis et Londres à la compagnie United Airlines, a indiqué un porte-parole de PanAm, Mme Pamela Hanlon. Au moment de la conclusion de cet accord, PanAm avait indiqué que la vente de ces liaisons londonniennes lui rapporterait environ 400 millions \$.

L'offre de rachat lancée par TWA et contenue dans une lettre remise à

PanAm vendredi soir porte sur 150 millions \$ en liquide et 300 millions \$ en actions. TWA propose aux actionnaires de PanAm de recevoir en échange d'une action PanAm, un dollar au comptant et l'équivalent de deux dollars en actions TWA. L'action PanAm a clôturé vendredi à 1,62 \$ à Wall Street.

En cas d'accord sur un rachat, TWA demande également que les routes internationales des deux compagnies faisant double emploi soient vendues au moment de la réalisation de l'accord.

Interrogée sur le point de savoir s'il s'agissait d'une offre d'achat hostile, le porte-parole de PanAm a refusé de la caractériser. La proposition de TWA est valable jusqu'au 16

novembre, a indiqué PanAm.

Les experts considèrent que PanAm est une compagnie bien placée sur le plan du trafic international, mais avec un trafic interne insuffisant pour lui permettre d'alimenter ses routes vers l'étranger. TWA est au contraire considérée comme un transporteur bien placé pour les liaisons intérieures.

PanAm a récemment annoncé une aggravation de ses pertes pour le 3e trimestre 1990, à 29,1 millions contre 18 millions pour la même période de 1989. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 1990, la perte nette de la compagnie a néanmoins légèrement diminué pour tomber à 268,8 millions \$, contre 273,9 millions de janvier à septembre 1989.

deux ministres « ont échangé leurs points de vue sur (...) les moyens de trouver une solution pacifique et globale aux problèmes de la région », a rapporté l'agence de presse irakienne INA sans autre précision.

Qian Qichen est le premier membre de gouvernement d'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à venir en Irak depuis le début de la crise du Golfe. Des responsables irakiens ont dit qu'il ne repartirait de Bagdad qu'aujourd'hui, après avoir rencontré Saddam Hussein, et pourrait même rester jusqu'à demain.

Sa mission est de « persuader les dirigeants irakiens d'accepter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de retirer leurs troupes du Koweït », selon des sources informées citées par l'agence Chine nouvelle.

Les dirigeants irakiens espèrent pour leur part convaincre la Chine d'opposer son veto à une résolution autorisant l'usage de la force pour obliger l'Irak à se retirer du Koweït.

Mais « chaque jour qui passe, pendant lequel il ne se produit rien de vraiment sérieux du côté irakien, aggrave la situation », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas. « Nous avons encore un peu de temps devant nous pour que (...) la raison finisse par l'emporter », a-t-il ajouté. « Si au bout de ce délai rien n'intervient, la communauté internationale ne se croiera pas les bras ».

De son côté, le secrétaire britannique à la Défense, Tom King, qui va cette semaine en Arabie saoudite, a déclaré que son pays envisageait l'envoi de renforts dans le Golfe, où Londres a déjà déployé 12 000 soldats. Il a ajouté que l'Irak devait se retirer sans tarder du Koweït, sous peine d'une intervention militaire. « Nous ne bluffons pas », a-t-il affirmé.

Le président George Bush a ordonné l'envoi d'au moins 150 000 soldats, marins et aviateurs américains supplémentaires dans la région, où la coalition anti-irakienne dispose déjà de 230 000 hommes. Des parlementaires américains ont cependant critiqué hier cette décision, en rappelant que George Bush ne pouvait déclencher la guerre sans l'accord du Congrès.

### ◆ Le Mouvement

nelle est favorisée dans 33 pour cent des cas. La somme des pourcentages est supérieure à 100 parce que les répondants pouvaient se prononcer sur plus d'une option.

Une analyse plus poussée des résultats, qui écarte les réponses mitigées et ne retient que les 6 446 questionnaires indiquant une nette préférence pour une option ou deux options connexes, montre quand même que 81 pour cent des répondants sont en faveur de l'autonomie. On constate que 39 pour cent marquent une préférence pour l'autonomie politique et l'indépendance. Dix pour cent ont choisi l'indépendance seulement tandis que 32 pour cent choisissent exclusivement l'option de

l'autonomie politique conjuguée à d'éventuels accords de partenariat. Ainsi analysé, le maintien du Québec dans le régime constitutionnel actuel n'a la préférence marquée que de 18,4 pour cent des répondants.

Le sondage révèle en outre une insatisfaction élevée à l'égard du régime fédéral: 88 pour cent des répondants pensent que le Québec est pénalisé par certaines politiques économiques fédérales, qu'il est privé de pouvoirs « essentiels » en matière culturelle et 86 pour cent estiment que le Québec n'a pas sa « juste part » du soutien fédéral.

Par ailleurs, neuf répondants sur dix croient qu'il est urgent de régler la question constitutionnelle et que le Québec doit définir lui-même son avenir. Et 91 pour cent des dirigeants de caisses sont favorables à la tenue d'une consultation référendaire.

« Nous voulons que le peuple soit consulté avant que des gestes soient posés », affirme M. Béland, qui est aussi membre de la commission Bélanger-Campeau. « Nous ne voulons pas que le gouvernement prenne les conclusions de la commission et agisse sur cette seule base. Nous voulons qu'il y ait une consultation populaire avec une question claire et précise. »

À propos de l'association avec les voisins, M. Béland signale qu'elle peut aussi se faire avec les États-Unis et pas seulement avec le Canada. « C'est clair que ça ne sert à rien de parler de souveraineté si c'est pour rebâtir la même situation qu'avant. (Le partenariat) se fait avec des États souverains, ce qui est très différent. »

Quant aux pouvoirs qui pourraient être partagés, M. Béland ne veut pas trop s'avancer parce que ce serait alors « négocier tout seul ». « Je pense qu'une fois qu'un État est souverain, on a pas le choix aujourd'hui, il faut avoir le plus d'ouverture possible sur l'ensemble du monde. L'étendue des pouvoirs qu'on pourrait partager dépend largement de la volonté des voisins, de ceux qui veulent faire des ententes avec nous. »

### ◆ Rejet

dises à travers la province. Quelque 300 employés de la SAQ participaient hier à Montréal à cette assemblée générale au restaurant Bill Wong, sur la rue Sherbrooke Est.

Les offres de la partie patronale suggèrent d'autre part un rétablissement de la rémunération pour certaines catégories d'emplois, pouvant aller jusqu'à 8 %. Des clauses d'in-

dexation jusqu'à 1 % sont également prévues, selon l'évolution du coût de la vie, pour les deux dernières années du contrat de travail.

## 12 novembre

par la PC et l'AP

1989: l'état d'urgence est décrété au Salvador, où l'on enregistre les pires combats en 10 ans.

1988: Esa Tikkanen, des Oilers d'Edmonton, établit une nouvelle marque de la Ligue nationale de hockey en inscrivant deux buts en désavantage numérique à 12 secondes d'intervalle.

1987: la Croix-Rouge internationale lance un appel en faveur de cinq millions d'Éthiopiens menacés par la famine.

1986: après la pollution du Rhin, provoquée par un incendie aux laboratoires Sandoz, près de Bâle, la Suisse accepte le principe d'indemnisation.

1985: à Montréal, le verglas cause plus de 1000 accrochages.

1982: Youri Andropov, ancien chef du KGB, succède à Léonid Brejnev à la tête du parti communiste soviétique.

1979: le juge Claire L'Heureux-Dubé devient la première femme à accéder à la Cour d'appel du Québec.

1978: le maire de Montréal, Jean Drapeau, remporte une autre victoire lors des élections municipales.

1965: le Conseil de sécurité de l'ONU demande à la communauté internationale de ne pas reconnaître l'indépendance de la Rhodésie, proclamée unilatéralement.

1956: Janos Kadar interdit l'entrée d'observateurs de l'ONU en Hongrie.

1955: à Nicolet, un glissement de terrain fait trois morts.

1939: décès du médecin canadien Norman Bethune, qui a oeuvré une bonne partie de sa vie en Chine.

1933: le Parti national-socialiste remporte les élections allemandes.

1931: ouverture du Maple Leaf Gardens de Toronto.

1927: Léon Trotski est exclu du parti communiste soviétique, dont Staline devient le chef incontesté.

1903: décès du peintre et graveur français Camille Pissarro, né en 1830.

1899: un incendie détruit la manufacture de biscuits Viau, à Montréal.

Il s'est né le 12 novembre: Sun Yat-Sen, fondateur de la République de Chine (1866-1926); la princesse Grace (Kelly) de Monaco (1929-1982).

# LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645  
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

### Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891	ou	(514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080		
Extérieur — indicatif 514.....	1-800-361-6059		
indicatif 418.....	1-800-463-4747		
indicatif 819.....	1-800-361-5699		
indicatif 613.....	1-800-361-5699		

# LE DEVOIR

80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE • SOIRÉE-BÉNÉFICE

LE DEVOIR a une tenace volonté de vivre, comme la société dont il émane. Fidèle à ses principes fondateurs, il se refait de génération en génération, et va d'une adversité à l'autre en y trouvant la force de se ressourcer.

L'histoire de ce miracle est double. C'est celle de ses artisans qui l'ont porté à travers temps fastes et néfastes. C'est celle de ses amis, qui le lisent, y croient, et le soutiennent. LE DEVOIR est une victoire contre la fatalité, et une lutte qui vaut, de temps en temps comme en cette année de renaissance, d'être célébrée.

Merci de bien vouloir nous joindre.

*Lise Bissonnette*

LA SOIRÉE AURA LIEU AU REINE-ELISABETH

Prière d'utiliser le coupon ci-joint pour réserver vos places pour la soirée du 16 novembre et le spectacle célébration en hommage au DEVOIR.

Le coupon est de huit cents dollars (80\$) et les tables de huit (8) places.

Tenue de ville.

Mme Lise Bissonnette,  
directrice du DEVOIR

et

M. Laurent Picard,  
président du conseil d'administration

vous invitent à une soirée-bénéfice,

le vendredi 16 novembre prochain,

pour célébrer

le quatre-vingtième anniversaire du DEVOIR

et sa résilience.

Ils vous accueilleront en compagnie du

très honorable Brian Mulroney,

premier ministre du Canada,

de

l'honorable Robert Bourassa,

premier ministre du Québec,

des

patrons de l'événement

et des

membres du comité d'honneur

### Les patrons de l'événement

M. Claude Béland,  
président, Mouvement des caisses Desjardins

M. Pierre Péladeau,  
président et chef de la direction, Québecor inc.

M. Jean Denis Vincent,  
président et chef de la direction,  
la Financière L'Industrielle Alliance

### Le comité d'honneur

M. Denys Arcand,  
prix Albert Tessier 1989, cinéma

M. Laurent Beaudoin,  
président du conseil et chef de la direction,  
Bordaberry inc.

M. André Berard,  
président,  
Banque nationale du Canada

M. Gérard Bergeron,  
prix Léon Gérin 1989,  
sciences humaines

M. Paul Berthiaume,  
président et chef de la direction,  
Les Compagnons, société mutuelle  
d'assurance inc.

Mme Madeleine Blanchet,  
présidente,  
Conseil des affaires sociales

M. Charles R. Bronfman, csc  
l'honorable Jean Chretien,  
chef du Parti libéral du Canada

M. François Coutu,  
président et chef de l'exploitation  
Canada Jean Coutu inc.

M. Jean Doré,  
maire de Montréal

M. Jean Ethier Blais,  
prix Athanasie David 1989,  
littéraire

Mme Raymonde Folco,  
présidente,  
Conseil des communautés  
culturales et de l'immigration

M. John Fraser,  
rédacteur en chef,  
Sutton's Night Magazine

M. Patrick Kenniff,  
président, Association des recteurs  
et des présidents des universités  
du Québec

M. Louis Laberge,  
président, Fédération des  
travailleurs du Québec

M. Jean Paul L'Allier,  
maire de Québec

M. Bernard Lamarre,  
président directeur général,  
Groupe Larabla inc.

M. Gerald Larose,  
président, Confédération des  
syndicats nationaux

Mme Marie Lavigne,  
présidente,  
Conseil du statut de la femme

M. Jacques Leblanc,  
prix Marie-Victoria 1989, sciences

Mme Audrey McLaughlin,  
chef du Nouveau parti  
démocratique du Canada

M. Jean C. Monty,  
président et chef de la direction,  
Bell Canada

Mme Lorraine Page,  
présidente, Centrale de  
l'enseignement du Québec

Les patrons de l'événement et les membres du comité d'honneur tiennent à marquer, par leur présence à cette soirée, leur soutien à ce quotidien unique, fondé par Henri Bourassa en 1910, et toujours au cœur des réalités québécoises et canadiennes. La renaissance du DEVOIR sera l'occasion de retrouvailles, sans égard aux partis ou autres allegiances, entre amis d'une presse libre et vigoureuse.

# LE DEVOIR

80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE • SOIRÉE BÉNÉFICE

Je désire réserver \_\_\_\_\_ place(s) X 800 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Je désire réserver \_\_\_\_\_ table(s)\* X 6 400 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Veuillez trouver ci-joint un cheque au montant de \_\_\_\_\_ \$

libellé à l'ordre de "Soirée-bénéfice LE DEVOIR"

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

On peut obtenir d'autres renseignements auprès du Secrétaire de la soirée-bénéfice LE DEVOIR, 211, rue du Sacrement, Montréal (Québec) H2Y 1X1. Téléphone: (514) 844-3361. Télécopieur: (514) 844-9723.

\* huit (8) personnes

# La région de Québec devra se contenter de ses deux ponts

QUÉBEC (PC) — Il y a 20 ans, ces jours-ci, le premier ministre Robert Bourassa en compagnie de la veuve de Pierre Laporte inaugurerait le deuxième pont de Québec baptisé du nom du ministre assassiné par le Front de libération du Québec (FLQ).

Cette imposante structure métallique, qui devait à l'origine s'appeler le pont Frontenac, avait été mise en chantier le 28 avril 1965 et l'on prévoyait alors qu'il coûterait 42 millions \$. Cinq ans plus tard, en novembre 1970, la facture atteignait 57 millions \$.

Mais le coût n'était pas la seule donnée impressionnante concernant cette construction; qu'il suffise de rappeler que son poids total est de 25 000 tonnes, que sa hauteur maximale est de 384 pieds, soit l'équivalent d'une trentaine d'étages, que sa longueur hors tout dépasse le kilomètre et que la longueur de sa travée centrale est de près de 700 m, ce qui en fait le troisième plus long pont de sa catégorie au monde.

C'est à l'été de 1963 que le gouvernement provincial avait annoncé sa décision de construire ce grand pont suspendu qui devait enfin mettre un terme à la congestion automobile quotidienne que connaissait depuis plusieurs années déjà le vieux pont de Québec.

Les spécialistes du ministère des Transports estimaient alors que ce nouveau lien entre les deux rives du Saint-Laurent réglerait le problème de circulation automobile pour les 20 prochaines années et qu'il fallait même commencer tout de suite à prévoir la construction d'un troisième lien entre les deux rives.

Pour les centres commerciaux de Sainte-Foy, le pont Pierre-Laporte assurait une plus grande fidélité d'une clientèle dont les déplacements vers la rive nord s'en trouvaient facilités.

Les grandes gagnantes cependant étaient sans nul doute les municipalités de la rive sud qui voyaient alors tomber ce qu'elles considéraient comme le plus grand obstacle à leur développement. Et les deux décennies qui ont suivi leur ont donné raison puisque la population des villes de cette rive du Saint-Laurent a littéralement doublé durant cette période, passant de 60 000 à 120 000 habitants.

En cette époque où les futurologues de tout acabit prévoient une explosion démographique qui, notamment, devait amener 200 000 habitants dans Sainte-Foy pour 1990 alors que la population de cette ville dépasse à peine présentement les 74 000, on était encore loin du débat actuel sur les méfaits et le coût de l'étalement urbain qui fait braquer les élus de la rive nord contre l'idée même d'un nouveau lien au-dessus du fleuve.

Pendant que les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) affirment que la construction du pont Pierre-Laporte a eu un impact négatif sur leurs villes et a provoqué un étalement urbain coûteux, ceux de la rive sud viennent les contredire en allant plus loin et en réclamant au contraire la construction d'un troisième lien au-dessus du Saint-Laurent.

Pour la plupart des élus de la rive sud du Saint-Laurent, en face de Québec, le pont Pierre-Laporte ne suffit déjà plus à la tâche et ils dénoncent à nouveau les longs embouteillages notamment au moment de la sortie des étudiants de l'université.

Par conséquent, les villes de la Municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière pressent le ministre des Transports du Québec pour que soient entrepris, dès 1991, les travaux pour modifier les voies d'accès et que soit effectuée une réorientation de la circulation aux heures de pointe.

Le maire de Saint-Nicolas, M. Yvan Canac-Marquis, et l'ex-maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, demandent pour leur part à Québec d'autoriser les études préparatoires

à la mise en place d'un autre lien sur le Saint-Laurent.

Pour appuyer cette démarche, l'ex-maire de Saint-Romuald, M. Marc-A. Brisson, assure que le temps est proche où l'on connaîtra à nouveau les files d'attente d'une heure ou deux qui avaient lieu fréquemment au temps où le Pont de Québec était seul à surplomber le fleuve.

« Il ne serait absolument pas logique de construire un autre lien entre les deux rives alors que le seul inconvénient qu'on connaît présentement est constitué par quelques embouteillages de 10 ou 20 minutes aux heures de pointe », affirme pour sa part le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, qui juge que l'étalement urbain a déjà coûté assez cher autant aux contribuables des villes de la CUQ qu'à ceux des nouvelles banlieues de la rive sud comme Saint-Nicolas, Bernières, Saint-Romuald, etc.

« Cette dispersion des lieux de résidence multiplie les investissements qui doivent être faits en infrastructures (aqueduc, égouts, routes) et, en plus, tu littéralement les centres-villes où les écoles et divers autres services communautaires ne peuvent plus survivre », estime la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, pour justifier son opposition à une troisième voie entre les deux rives.

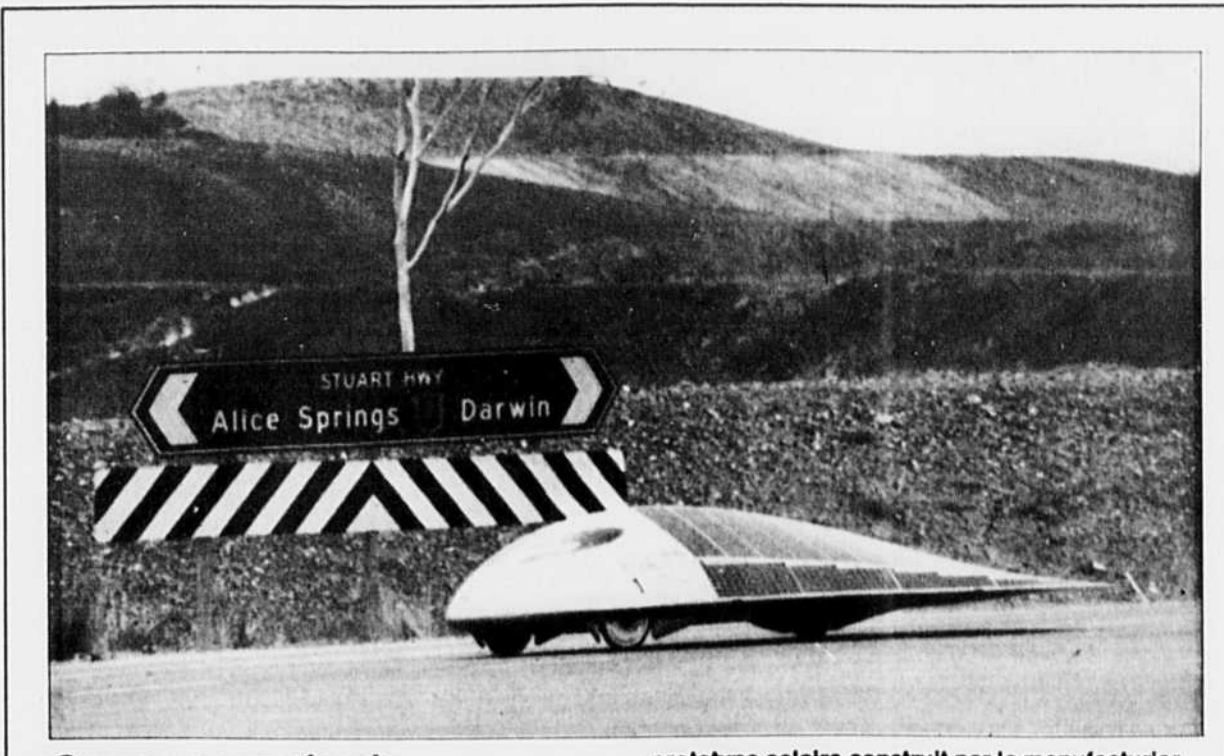
« Le pont Pierre-Laporte a été construit à une époque de vaches grasses et en un temps où l'on prévoyait une explosion démographique extraordinaire selon laquelle Sainte-Foy devait avoir 200 000 habitants en 1990 », rappelle Mme Boucher pour expliquer la vision de l'avenir qu'on avait en 1970. La population actuelle de Sainte-Foy est de 70 000 habitants.

Cette suggestion fait aussi sourire au ministère des Transports du Québec où les ministres qui s'y sont succédés depuis quelques années n'ont jamais vraiment osé faire quelque promesse que ce soit à cet effet.

Comme prix de consolation, en quelque sorte, ils ont tous annoncé pour des dates différentes le début de travaux visant à améliorer la situation en rendant le Pont de Québec à sens unique comme le leur avaient recommandé leurs experts et, aussi, comme l'avait réalisé pour une seule journée en février 1989 des étudiants de génie civil de Laval.

C'est une solution peu coûteuse (16 millions \$) et qui pourrait retarder de 15 ans la nécessité de construire un autre pont ou un tunnel sous le fleuve. En mars dernier d'ailleurs, le ministre Yvon Vallières a suggéré l'automne 1992 comme date pour la réalisation de ce projet.

Enfin, pour quelques temps encore, il faut donc croire que le Pont de Québec, construit il y a près de 75 ans, et le pont Pierre-Laporte, inauguré il y a 20 ans, demeureront seuls à unir les deux rives... mais dans les tiroirs, nombreux sont les projets qui pourraient venir les compléter en passant par l'île d'Orléans, par dessous du fleuve ou par quelque autre endroit en amont des ponts existants.



**Course sans plomb**  
 PHOTO AP  
 La crise du golfe ? Connais pas ! Le cours du baril de pétrole ? Encore moins ! Pour ce prototype solaire construit par le manufacturier japonais Honda, les problèmes d'approvisionnement énergétique sont définitivement résolus. Le véhicule participait dimanche à la course World Solar Car Challenge entre Darwin et Adelaide, dans le sud de l'Australie.

# Deux Italiens remportent le concours d'architecture pour le musée de l'Acropole

ATHÈNES (AFP) — Deux architectes italiens de Rome, MM. Lucio Passarelli et Manfredi Niccolletti, ont remporté le premier prix du concours international pour la construction du nouveau musée de l'Acropole, a annoncé dimanche le vice-premier ministre grec, qui est aussi ministre de la Culture, M. Tzannis Tzannetakis.

Un groupe grec dirigé par l'architecte athénien Tassos Biris et une équipe américano-autrichienne dirigée par l'architecte Raimund Abraham ont obtenu le deuxième et troisième prix respectivement, a ajouté M. Tzannetakis. Une équipe chinoise conduite par l'architecte Chi Wing Lo a par ailleurs reçu une mention honorifique, a-t-il dit.

L'équipe italienne est celle qui a gagné le grand prix d'architecture du cercle d'études pour la construction de la nouvelle aile du Musée du Vatican, a précisé le vice-Premier ministre grec.

Le jury international, composé de quatorze membres, avait sélectionné parmi les 438 dossiers déposés, 25 projets dont chaque auteur a reçu quatre millions de drachmes (25 000 \$). Ce jury a ensuite choisi les dix candidats qui ont participé à la phase finale de ce concours.

Jusqu'à l'annonce du vainqueur du prix, qui est accompagné d'une bourse de 50 000 \$, les noms des candidats sont restés anonymes conformément aux règles de l'Union internationale des Architectes (UIA) qui contrôlait le concours. Le groupe grec, qui a remporté le deuxième prix, reçoit pour sa part près de 37 500 \$.

Le vice-président du gouvernement grec a indiqué que le coût total de la construction de ce musée sera de 80 à 100 millions \$. Il sera couvert en partie par la Communauté économique européenne (CÉE) et en partie par des dons de particuliers, a-t-il précisé.

Ce musée, qui sera bâti sur une surface de 35 000 mètres carrés, à Makryianni, à quelque 300 mètres de l'Acropole d'Athènes, pourra rassembler à l'avenir toutes les sculptures grecques de l'antiquité qui sont aujourd'hui réparties dans divers musées de l'Europe, y compris les frises du Parthénon se trouvant actuellement au British Museum, a déclaré M. Tzannetakis.

# Ottawa songe à abaisser les normes sur les radiations nucléaires

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral pourrait diviser par cinq les limites canadiennes relatives à l'exposition aux radiations émises par les centrales nucléaires, a indiqué un haut responsable de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Les limites d'irradiation seront aussi abaissées pour les milliers de travailleurs des centrales nucléaires, des mines et raffineries d'uranium et des établissements de recherche, a expliqué M. Murray Duncan, gérant de la division de radioprotection auprès de l'agence fédérale.

Les normes fixées par le gouvernement fédéral, qui ont force de loi, seront réduites pour tenir compte des plus récentes découvertes en matière d'irradiation, notamment celles basées sur les effets à long terme du bombardement nucléaire d'Hiroshima, en 1945. On sait maintenant, en effet, que les petites doses de radiation sont plus dangereuses que ce que l'on croyait.

Mais le militant anti-nucléaire Norm Rubin, du groupe Energy

Probe, a qualifié cette initiative de « blabla », qui n'améliorera en rien la protection de la population. « La question clé est de diminuer les émissions radioactives, pas les normes, qui ne veulent pas dire grand-chose habituellement. On doit comprendre que la plupart des émissions radioactives des réacteurs Candu sont intentionnelles », a-t-il noté.

« Y aura-t-il quelqu'un pour se lever et dire non aux retombées intentionnelles de matières cancérigènes dans les sources d'eau potable ? » Les nouvelles normes seront probablement mises en vigueur au début de l'an prochain et suivront les recommandations de la Commission internationale de radioprotection, un groupe d'experts non-gouvernementaux.

La limite actuelle au Canada pour l'exposition de la population en général est fixée à cinq millisieverts (0,5 rems) par année, et devrait être réduite à un millisievert (0,1 rem), a indiqué M. Duncan.

La limite canadienne pour les travailleurs des centrales nucléaires est

actuellement de 50 millisieverts (5 rems) par année. L'agence fédérale devrait réduire cette norme à 20 millisieverts (2 rems) par année, selon une moyenne annuelle calculée sur une période de cinq ans.

La nouvelle réglementation obligera aussi les mines et raffineries d'uranium à procéder à des changements significatifs dans leurs procédés, a estimé M. Duncan.

Les experts ne s'entendent cependant pas sur un taux acceptable de radiation. Selon un relevé statistique des décès attribués au cancer dans les régions entourant les centrales nucléaires du Royaume-Uni, effectué en 1987, le nombre d'enfants déçédés de leucémie augmentait dramatiquement autour de certaines centrales.

Mais une étude américaine, rendue publique en septembre dernier, n'a pu démontrer de façon convaincante une hausse des décès dus au cancer dans les pays alimentés en électricité par les centrales nucléaires.

La commission de contrôle canadienne, quant à elle, a commandé une étude sur l'incidence des malformations congénitales dans la région de Pickering, en Ontario, site d'une centrale nucléaire. Des militants anti-nucléaire soutiennent que ces taux sont anormalement élevés.

# Entente préliminaire chez Stelco

HAMILTON (PC) — La compagnie Stelco Inc. est parvenue hier à une entente préliminaire avec quatre sections syndicales représentant 800 de ses employés de Lachine, au Québec, et de Burlington et Hamilton, en Ontario.

Cette entente, qui fixe le salaire horaire minimum à 17,15 \$, sera présentée aux syndiqués au cours de la semaine. Les employés seront alors appelés à voter.

Les employés syndiqués de l'usine de Naticoke, en Ontario, ne sont pour leur part parvenus à aucune entente. C'est également le cas des quelque 500 personnes travaillant pour Stelco, à Edmonton.

**LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!**

Santé et Services sociaux Québec

## RÉSULTATS Loto-Québec

<p><b>Provincial</b> Tirage du 90-11-09</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>1680599</td><td>1 000 000 \$</td></tr> <tr><td>680599</td><td>10 000 \$</td></tr> <tr><td>80599</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>0599</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>599</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>99</td><td>10 \$</td></tr> </table> <p>Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs</p>	NUMÉROS	LOTS	1680599	1 000 000 \$	680599	10 000 \$	80599	1 000 \$	0599	100 \$	599	25 \$	99	10 \$	<p><b>LaMini</b> Tirage du 90-11-09</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>578504</td><td>50 000 \$</td></tr> <tr><td>78504</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>8504</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>504</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>04</td><td>5 \$</td></tr> <tr><td>57850</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>5785</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>578</td><td>10 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	578504	50 000 \$	78504	5 000 \$	8504	250 \$	504	25 \$	04	5 \$	57850	1 000 \$	5785	100 \$	578	10 \$	<p><b>Quotidienne</b> Tirages du 90-11-05 au 90-11-10</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>3</th><th>4</th></tr> <tr><td>LUNDI</td><td>779</td><td>8651</td></tr> <tr><td>MARDI</td><td>689</td><td>8051</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>161</td><td>6540</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>848</td><td>2074</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>896</td><td>6500</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>841</td><td>2551</td></tr> </table>		3	4	LUNDI	779	8651	MARDI	689	8051	MERCREDI	161	6540	JEUDI	848	2074	VENDREDI	896	6500	SAMEDI	841	2551																																																																									
NUMÉROS	LOTS																																																																																																																															
1680599	1 000 000 \$																																																																																																																															
680599	10 000 \$																																																																																																																															
80599	1 000 \$																																																																																																																															
0599	100 \$																																																																																																																															
599	25 \$																																																																																																																															
99	10 \$																																																																																																																															
NUMÉROS	LOTS																																																																																																																															
578504	50 000 \$																																																																																																																															
78504	5 000 \$																																																																																																																															
8504	250 \$																																																																																																																															
504	25 \$																																																																																																																															
04	5 \$																																																																																																																															
57850	1 000 \$																																																																																																																															
5785	100 \$																																																																																																																															
578	10 \$																																																																																																																															
	3	4																																																																																																																														
LUNDI	779	8651																																																																																																																														
MARDI	689	8051																																																																																																																														
MERCREDI	161	6540																																																																																																																														
JEUDI	848	2074																																																																																																																														
VENDREDI	896	6500																																																																																																																														
SAMEDI	841	2551																																																																																																																														
<p><b>649</b> Tirage du 90-11-10</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi</p> <p>No complé mentaire: 7</p> <table border="1"> <tr><th>5</th><th>10</th><th>19</th><th>29</th><th>35</th><th>42</th></tr> <tr><td>6/6</td><td>4</td><td>623</td><td>839,70 \$</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>8</td><td>117</td><td>836,40 \$</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6</td><td>385</td><td>1 872,40 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4/6</td><td>19 776</td><td>70,10 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3/6</td><td>353 255</td><td>10 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 20 172 871,00 \$</p> <p>PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$</p> <p>PROCHAIN TIRAGE: 90-11-14</p>	5	10	19	29	35	42	6/6	4	623	839,70 \$			5/6+	8	117	836,40 \$			5/6	385	1 872,40 \$				4/6	19 776	70,10 \$				3/6	353 255	10 \$				<p><b>SELECT</b> Tirage du 90-11-10</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi</p> <p>No complé mentaire: 24</p> <table border="1"> <tr><th>2</th><th>6</th><th>18</th><th>34</th><th>36</th><th>38</th></tr> <tr><td>6/6</td><td>0</td><td>877</td><td>501,00 \$</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>1</td><td>35</td><td>270,00 \$</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5/6</td><td>35</td><td>671,80 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4/6</td><td>1 926</td><td>54,90 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3/6</td><td>31 182</td><td>5,00 \$</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 1 245 420,00 \$</p> <p>PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 050 000,00 \$</p> <p>PROCHAIN TIRAGE: 90-11-17</p>	2	6	18	34	36	38	6/6	0	877	501,00 \$			5/6+	1	35	270,00 \$			5/6	35	671,80 \$				4/6	1 926	54,90 \$				3/6	31 182	5,00 \$				<p><b>Extra</b> Tirage du 90-09-15</p> <p>Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>488636</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>88636</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>8636</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>636</td><td>50 \$</td></tr> <tr><td>36</td><td>10 \$</td></tr> <tr><td>6</td><td>2 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	488636	100 000 \$	88636	1 000 \$	8636	250 \$	636	50 \$	36	10 \$	6	2 \$	<p><b>INTER PLUS</b> Tirage du 90-11-09</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>937146</td><td>250 000 \$</td></tr> <tr><td>37146</td><td>2 500 \$</td></tr> <tr><td>7146</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>146</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>46</td><td>10 \$</td></tr> </table> <p>NUMÉROS MOBILES</p> <table border="1"> <tr><td>06147</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>5437</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>643</td><td>25 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	937146	250 000 \$	37146	2 500 \$	7146	250 \$	146	25 \$	46	10 \$	06147	1 000 \$	5437	100 \$	643	25 \$	<p><b>Banco</b> Tirage du 90-11-09</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages</p> <table border="1"> <tr><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>15</th><th>21</th></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>27</td><td>28</td><td>30</td></tr> <tr><td>34</td><td>44</td><td>45</td><td>48</td><td>49</td></tr> <tr><td>57</td><td>58</td><td>66</td><td>67</td><td>70</td></tr> </table> <p>Prochain tirage: 90-11-12</p>	5	6	7	15	21	23	24	27	28	30	34	44	45	48	49	57	58	66	67	70
5	10	19	29	35	42																																																																																																																											
6/6	4	623	839,70 \$																																																																																																																													
5/6+	8	117	836,40 \$																																																																																																																													
5/6	385	1 872,40 \$																																																																																																																														
4/6	19 776	70,10 \$																																																																																																																														
3/6	353 255	10 \$																																																																																																																														
2	6	18	34	36	38																																																																																																																											
6/6	0	877	501,00 \$																																																																																																																													
5/6+	1	35	270,00 \$																																																																																																																													
5/6	35	671,80 \$																																																																																																																														
4/6	1 926	54,90 \$																																																																																																																														
3/6	31 182	5,00 \$																																																																																																																														
NUMÉROS	LOTS																																																																																																																															
488636	100 000 \$																																																																																																																															
88636	1 000 \$																																																																																																																															
8636	250 \$																																																																																																																															
636	50 \$																																																																																																																															
36	10 \$																																																																																																																															
6	2 \$																																																																																																																															
NUMÉROS	LOTS																																																																																																																															
937146	250 000 \$																																																																																																																															
37146	2 500 \$																																																																																																																															
7146	250 \$																																																																																																																															
146	25 \$																																																																																																																															
46	10 \$																																																																																																																															
06147	1 000 \$																																																																																																																															
5437	100 \$																																																																																																																															
643	25 \$																																																																																																																															
5	6	7	15	21																																																																																																																												
23	24	27	28	30																																																																																																																												
34	44	45	48	49																																																																																																																												
57	58	66	67	70																																																																																																																												

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Ciel 98.5

## Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez les 4 mots passeport... Vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la Yougoslavie!

Tirage le 30 novembre 1990

**JAT** lignes aériennes yougoslaves

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98.5 — Longueuil, J4H 3Z3

Mots passeport: \_\_\_\_\_ Date de diffusion: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone résidentiel: \_\_\_\_\_ Téléphone bureau: \_\_\_\_\_

# L'EPA conteste les représentations juridiques du lobby canadien de l'amiante

Maurice Girard  
de la Presse canadienne

WASHINGTON — Les gouvernements du Québec et du Canada ne disposent d'aucun fondement juridique pour intervenir dans la contestation du bannissement de l'amiante devant la Cour fédérale des États-Unis. S'ils veulent procéder, qu'ils s'adressent aux instances compétentes, suggère sèchement l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Dans un document de près de 500 pages déposé au tribunal du Cinquième district de la Nouvelle-Orléans, l'EPA conteste le statut de partie intéressée d'Ottawa, de Québec et du syndicat CSN et réfute longuement les prétentions des contestataires, regroupés autour de la demanderesse, l'association américaine des fabricants de conduites d'amiante.

Plutôt que la Cour fédérale, les pouvoirs publics et syndicaux canadiens devraient présenter leur requête soit au tribunal de libre-

échange, soit au GATT, soit à l'Entente de 1979 sur l'élimination des barrières tarifaires (GATT). Au passage, l'agence américaine accuse à mots couverts la compagnie minière canadienne Casiar de manipuler les données scientifiques « en les citant hors contexte » pour justifier ses prétentions.

Les audiences de la Cour fédérale du district de la Nouvelle-Orléans, qui doivent débuter au début de l'année prochaine, s'annoncent donc féroces. Forte d'un taux de réussite de 80 % devant les tribunaux américains, l'EPA se prépare, à coup de références scientifiques et juridiques, à faire confirmer sa décision annoncée le 12 juillet 1989.

Volumineux et farci de références scientifiques, le mémoire juridique de l'EPA démolit systématiquement chacun des arguments utilisés depuis plusieurs mois par les adversaires canadiens du bannissement, qualifiant leur démarche de superficielle et sans fondement scientifique.

Après tout, note-t-on, la décision de l'EPA ne tient pas de l'improvisation puisqu'elle est à l'étude depuis

1979. « Le dossier, qui comprend 45 000 pages d'analyses scientifiques et économiques, d'études, de commentaires, de témoignages et d'évaluation fournit, en regard de la loi sur les produits toxiques (TSCA), suffisamment de preuves pour qu'un 'esprit équilibré' accepte l'Arrêté de l'EPA », précise le texte juridique, dont copie a été obtenue par la Presse Canadienne de source indépendante.

En fait, poursuit-on, le Congrès des États-Unis n'a jamais demandé à l'EPA de tenir compte, dans son processus décisionnel, des répercussions qu'un arrêté pourrait avoir sur l'économie d'un pays étranger. En conséquence, « nous avons choisi de ne pas en tenir compte », signale l'EPA, qui rappelle que les gouvernements québécois et canadiens ne cherchent en fait qu'à protéger leur marché pour une fibre ignifuge et d'une résistance exceptionnelle qui était dans le passé largement utilisé dans les produits de friction et les isolants.

En 1986, aux États-Unis, on estimait que de 3300 à 12 000 personnes

s'ajoutaient annuellement aux victimes de l'amiante, dont les divers types de cancer sont mortels dans 90 % des cas.

L'EPA estime que des milliers de travailleurs et des citoyens ordinaires risquent toujours d'être victimes d'un cancer de l'amiante dans un rapport d'un pour mille et que des millions de gens seront exposés au cours de leur existence aux mêmes risques dans un rapport d'un sur un million. « Et cela sans tenir compte des risques non quantifiables, ajoutent-ils.

Si l'EPA écarte du revers de la main le statut de partie intéressée de Québec et d'Ottawa, elle s'y applique en retour à réfuter un à un les arguments invoqués par les deux gouvernements. De l'exposé du gouvernement fédéral, elle soutient qu'il est indéfendable pour trois raisons : le bannissement ne s'applique pas seulement à l'amiante produite au Canada ; les ententes commerciales entre les deux pays ne prévoient aucun recours possible devant les tribunaux américains en ces matières ; et la volonté « légitime » des États-Unis

de protéger la santé et l'environnement n'entre pas en conflit avec les ententes commerciales.

Quant aux études scientifiques du Québec, qui portent sur la relation entre la longueur des fibres et l'apparition de cancer, « elles sont fondées sur l'examen des tissus pulmonaires au moment de décès qui peuvent remonter jusqu'à 20 ans. Ce qui explique qu'on ne puisse être pas explicite sur leur cause ».

Et, de poursuivre l'EPA, « la prétention du Québec que les 'plus récentes découvertes scientifiques' ap-

puient la moins grande toxicité (de certaines fibres) ne repose sur aucune démonstration et doit en conséquence être rejetée ». Il existe d'ailleurs, poursuit l'EPA, « d'abondantes preuves » pour bannir toutes les fibres d'amiante, car « les risques de cancer ne dépendent pas de la longueur de la fibre ». Affirmation que conteste l'Institut de l'amiante de Montréal.

De façon générale, l'EPA porte un jugement sévère sur la qualité de l'argumentation de ses adversaires.

## LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

**INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES**

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

**LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MII, H2Y 3S6

**NOUS ACCEPTONS**

**PAR TÉLÉPHONE 286-1200**

**101 Propriétés à vendre**

**BORD DE L'EAU**, Ste-Dorothee, 2 grands 4 1/2 semi-détachés, 155 000 \$, Jour: 682-3113, soir: 689-4367.

**DUVERNEY**, 110 000 \$, construction, occasion unique, vente rapide, occ. imminente, très propre, bungalow semi-dét., 2 + 1 c.c., garage double, s/f familial, foyer, garage double, piscine creusée, coin de rue sans issue, paysager, 2420 de Lorette, taxes: 2 000 \$, évalué 128 000 \$. Poss. hyp. taux réduit. Cureau s'abstient, 689-2854.

**ROSEMONT**: Rue Louis-Hémion près Beaubien Duplex 2 x 5 1/2 rénové, bon revenu. Occup. rapide, belle cour côté soleil. Visitez Mme. Pilon, 276-1357 — 387-4423.

**105 Propriétés à louer**

**A STE-ADÈLE** Condo neuf avec verrière. Foyer, équipé, saison. Prix raisonnable: (419)667-7872, 681-9192.

**VILLE MONT-ROYAL** Maison de ville, 2 étages, 2 chambres à coucher, 1 1/2 s/bains, 342-2760.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

**ST-HUBERT**, 5plex, sans intermédiaire, excellente opportunité, revenus garantis de 30 000 \$/an net, bail de 3 ans, prix demandé 300 000 \$, 678-9167.

**121 Condos à louer**

**STADE OLYMPIQUE** 4 1/2 neuf, occupation immédiate. Possibilité d'occupation ménages. Pour int.: 259-0157.

**122 Condos à vendre**

**LAC BROME** Manoir Inverness. Élégante copropriété de style loyaliste dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

**125 Chalets à louer**

**A A PIEDMONT - DOMAINE** Immense et luxueux prop. au sommet Mont Belvédère, 5 cc. 3 s/bains, 3 foyers, T.V. vue exceptionnelle. Idéal pour couples d'exécuteurs ou Cie. 2 900 \$/mois. 385-9414, 227-2417.

**A DIX MIN. DE MORIN HEIGHT** beau chalet à louer, 2 chambre et sous-sol fini, après 18h. 366-6492.

**A VAL DAVID** Voisin La Sapinière. Suisse. Équipé, foyer, T.V. Sem./mois. (819)322-2205.

**BROMONT**, neuf, meublé, 2 chambres, foyer, très luxueux, près des pentes, saison 4 300\$, Carole Deschênes: 329-1322 ou 326-6785.

**CHALET DE SKI**, Orford sur le lac, situé à 10 min. des pentes, 30 min. de Owl's Head, 3 chambres, foyer, sauna, lave-vaisselle, lav./séc., grand salon. Saison: (819) 563-5406.

**STE-ADÈLE** Maison de campagne, 4 c.c., 5 min. du Chantecrier. 654-6690, soir.

**129 Chalets à vendre**

**MONT TREMBLANT**, versant sud, 2 condos adjacents. Pour y vivre ou comme propriétés à revenus, meubles. Seulement 123 000 \$ 613-746-8773

**160 App. et log. à louer**

**BERNARD-OUEST**: Charmant 6 1/2 rénové, belle luminosité, s-diner séparé, tout équipé, chauffé, stat. Occupation immédiate. 990 \$ 987-1641

**C.D.M.**: Haut duplex. Grand 6 1/2, près métro U de M., Iras peint. Libre. 950 \$ 738-9040

**LONGUEUIL 550 DESMARCHAIS** 3 1/2 - 4 1/2, style condo, près base plein air, 647-4746.

**OUTREMONT** coin Champagneur et Bernard, 4 1/2 à louer 276-7354

**OUTREMONT** 50, Willcoade. Accesseur, chauffés, 2 ch., 3 1/2, 4 s/b. 849-7061.

**PLATEAU MT-ROYAL**: Grand 6 1/2, 512 \$. A sous-louer fin déc. + meubles à vendre: 527-7464

**167 À louer hors frontières**

**BEVERLY BEACH** Maison équipée, 4 minutes de marche de la mer, 5 minutes des golfs. Libre décembre janvier. (514)530-2422.

**MARCO ISLAND**, Floride, condos sur la mer, 1, 2 ou 3 chambres disponibles. Parcs, Island Rental: 1-800-833-5360.

**183 Garages à louer**

**(5) ESPACES AUTOS - MOTO** Privé, chauffé, 240 \$/saison d'hiver. 324-8628

**251 Bureaux à louer**

**A LOUER CENTRE-VILLE**: 3 500 pi.ca. dans immeuble victorien sur Avenue des Pins-O. M. Perris, 875-4240

**ESPACE À LOUER** Près métro Sherbrooke. 1 700 pc. Rénov. air climat St-Denis, 2091. 843-6698 entre 17h-23h.

**LOCAL COMMERCIAL** ou bureau, secteur Rosemont. R.-de-c., chauffé, éclairé, grande vitrine. 127-1006.

**PIERREFONTS 4789**, boul. des Sources, 1800 pi.ca., 2e étage, ensoleillé, chauffé. Inf: 684-5557.

**ST-LAURENT** Près Mont-Royal, 1 000 à 5 000 pi.ca., tout incl. 7 \$/pi.ca. Entre 8h et midi. 733-1228

**259 Espaces commerciaux à louer**

**4395, MESSIER - MONTREAL** Local 25 x 50, 800 \$/mois. Idéal pour départeur. 494-4927

**407 Offres d'emploi**

**LE DEVOIR** poste disponible

**TÉLÉMARKETING**

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et d'assurances votre formation.

**HORAIRES VARIABLES**

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquiez avec  
M. Yves Williams au 844-7531  
entre 9h30 et 17h00

**699 Offres de services**

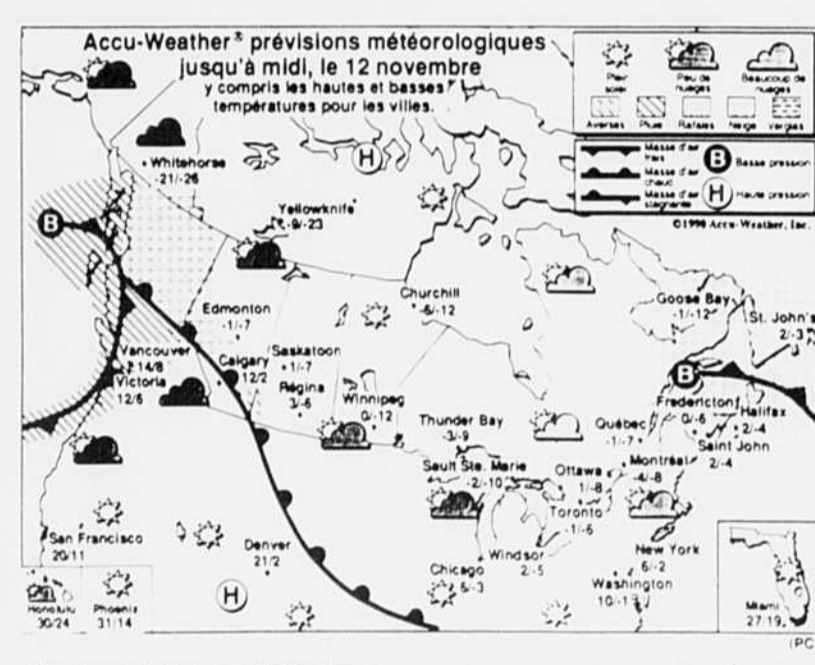
**MAGASINER** pour vous est une convie ou une perte de temps? Nous magasinons pour vous, pour toutes les occasions: 787-2188.

**OLGA** Psychologue conseillère. Plus-je vous aide par tel? Vous me dites quel est votre problème. Résultats garantis en 48h. (514) 561-6556

**687 Roulettes, tentes-roulottes, motorisés**

**MOTORIZED 1991 (35 pi.)** Très luxueux, neuf. Payé 21 800 \$. Laisserais à 11 800 \$. (514) 561-6556

## LA METEO



Situation générale: la tempête de neige qui a traversé hier, l'est de la province a laissé sur son passage de 15 à 30 cm de neige ainsi qu'une quantité importante de pluie sur la Gaspésie et la Basse-Côte-Nord.

Comme ce fut le cas la nuit dernière, cette dépression doit continuer, aujourd'hui, sa course vers le Labrador et produire des vents très forts d'ouest tout particulièrement sur l'est du Québec. La nuit dernière, une faible perturbation devait traverser rapidement le sud-ouest de la province et donner près de 5 cm de nouvelle neige sur ces régions.

Aujourd'hui sera une journée de vent et de froid accompagnés de quelques averses de neige sur la plupart des régions du Québec.

Demain, la dépression restera sur le Labrador et maintiendra des vents forts d'ouest toute la journée. Les températures seront nettement sous les normales.

**MONTREAL**

Nuageux avec éclaircies et température froide. Max: -3. Aperçu pour demain: ciel variable, vent et froid.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 48  
COUCHER: 16 h 28

**QUEBEC**

Abitibi et Temiscamingue: nuageux et froid avec averses de neige dispersées. Poudrière par endroits. Max: -6. Probabilité de précipitations: 40%. Demain s'annonce nuageux avec éclaircies et le temps sera froid.

Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin nuageux et froid avec averses de neige dispersées. Max: -6. Probabilité de précipitations: 40%. La journée de demain sera nuageuse et ventueuse avec une possibilité d'averses de neige.

Ponchartraine et vallée de la Lièvre: nuageux avec éclaircies et froid. Possibilité d'averses de neige. Max: -5. Probabilité de précipitations: 30%. Le ciel de demain sera variable et le temps, froid.

Laurentides: nuageux et froid avec averses de neige dispersées. Max: -6. Probabilité de précipitations: 50%. Demain doit être nuageux et ventueux avec des éclaircies et une possibilité d'averses de neige; de plus, la température sera froide.

Hull-Ottawa et Cornwall: nuageux avec éclaircies et froid. Max: -3. Demain, le ciel sera variable et froid.

Estrie: nuageux avec éclaircies et température froide. Max: -3. Aperçu pour demain: ciel variable, vent et froid.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec éclaircies et froid. Max: -3. Au programme de demain, un ciel variable ainsi que du temps vent et froid.

Québec et Beauce: nuageux avec éclaircies et froid. Max: -3. Demain s'annonce nuageux avec des éclaircies et vent.

La Tuque, Lac-Saint-Jean, Saguenay et réserve faunique des Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige. Poudrière par endroits. Max: -4. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, il y aura encore possibilité d'averses de neige et ce sera ventueux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec éclaircies et averses de neige dispersées. Max: -3. Probabilité de précipitations: 40%. La journée de demain se déroulera sous des averses de neige dispersées et un temps ventueux.

Rimouski, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: nuageux avec averses de neige et froid. Max: 0.

## A SURVEILLER

Le Comité contre les stéréotypes sexistes de l'Écho des femmes de la Petite Patrie vous invite à une conférence sur le sexisme dans le langage oral et écrit, ce soir à 19 h, au 6539 de Lanudière à Montréal. Rens.: 277-7445.

Les Belles Soirées de l'Univ. de Montréal organisent, ce soir à 19 h 30, une conférence-débat sur les médecines douces, au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Rens.: 343-6090.

Marcel St-Jacques, sociologue, animera une session sur le fonctionnement des groupes, à partir de lundi 12 novembre, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet à Montréal. Rens.: 524-3561, poste 303.

Entre copains-copines, organisme à but non lucratif, vous invite à des rencontres d'information, de support et de partage pour les adultes ayant des troubles d'apprentissage. Ces rencontres auront lieu les lundis de 19 h à 21 h du 12 novembre au 16 décembre. Rens.: 861-5518 (Jeanette).

Le Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval, offre un programme de causeries sur les sujets suivants: « Micro-ondes » le 12 novembre, « Yoga et méditation » le 14 novembre et « Vivre seul(e) » le 14 novembre à 19 h 30. Rens.: 667-8821, poste 441.

La Société historique du Marigot vous invite, ce soir à 20 h, à une conférence et un diaporama sur la coupe de la glace, avec M. Pierre Brunelle, et 7 Saint-Laurent, angle du chemin de Chambly, salle Flore Laurentienne. Rens.: 677-4573.

Les hommes et les femmes séparés ou divorcés sont invités par l'Association québécoise d'aide à la famille à une réunion sur le patrimoine familial, ce soir à 19 h, au CLSC Rosemont, 3245, boul. St-Joseph (coin St-Michel). Rens.: 323-7965.

M. Yvon Charbonneau, président de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, sera l'un des invités de l'AITPC lors d'un atelier portant sur l'environnement, qui aura lieu le mardi 13 novembre, au Centre Sheraton, 1201, boul. René-Lévesque ouest, à compter de 8 h. Rén. Lévesque: 499-9001.

Nouvelle Acropole, centre de formation et de recherches en sciences humaines, présente une conférence sur le signe du

## LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

mois - le scorpion, le mercredi 14 novembre à 20 h, au 1631 rue St-Denis à Montréal. Réserv.: 848-0553.

Le groupe Nature et Patrimoine présente une conférence-diaporama sur ses excursions de l'été prochain en Alaska et aux îles de Mingan en compagnie de naturalistes, le mardi 13 novembre à 19 h 30, à l'Auditorium du Jardin botanique. Entrée libre. Rens.: 681-1303.

L'ACEF-Centre, association de consommateurs à but non lucratif, vous invite à un cours sur le budget, les mercredis 21 et 28 novembre de 19 h à 22 h, au 1212 rue Panet, salle 205 à Montréal. Inscr.: 598-7288.

L'Association des étudiants de biologie et la Commission des étudiants diplômés ont le plaisir de présenter « La Korok », splendeurs d'une rivière du Grand Nord québécois, par M. Louis Grenier, le mardi 13 novembre à 12 h 30, dans la salle C-237, Pavillon Marie-Victorin, 90 Vincent d'Indy à Outremont.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; au Complexe Guy-Favreau, 200 René-Lévesque ouest, de 9 h 30 à 16 h 30; à l'École de technologie supérieure, Salon universitaire, 4750, av. Henri-Julien, de 11 h à 17 h, et à Drummondville, Motel Universel, Salle des Congrès, 915 rue Hains, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

Ce soir à 20 h, première d'une série de sept conversations à trois entre Edgar Fruiter, Jean Marchand, et Gérard Poirier autour du thème de l'Impressionnisme en musique et en peinture, à la Maison de la culture la Petite Patrie, 6706 rue de Lormier. Rens.: 167-1730.

Info-Femmes, 8446 A rue Hochelaga à Montréal, organise le mercredi 14 novembre de 19 h à 22 h, une conférence intitulée: « Parents et émotions », le mardi 13 novembre de 19 h à 22 h, atelier sur « La peur d'aimer », le jeudi 15 novembre, dîner-causerie; le jeudi 22 novembre de 12 h à 15 h, « Pas encore une diète ». Inscr.: 355-4529.

Exposition et vente annuelle de tableaux et dessins du 12 au 17 novembre de 9 h à 18 h, au Le Club d'Art, 1840 rue Sherbrooke ouest. Rens.: 935-8014.

**407 Offres d'emploi**

**363 Mobiliers de bureau, accessoires**

**ANUEBLEMENT** de bureau neuf et usagé. Liquidation cession. Les Aménagements F.B. Inc. 636-6898.

**385 Lingerie, Fourures**

**AUBAINI** Nouveaux manteaux et chapeaux de fourrure. Prix de la manufacture. 866-2111.

**399 Divers**

**RAMASSONS VOS MEUBLES** de la cave au grenier gratuitement. 623-2923.

**467 Hospitalier, santé, médical**

**MÉDECINS DEMANDÉS** pour cliniques médicales. Poss. d'association. Dans idéales régions. Région Laval, Ste-Thérèse et Basse Laurentides. Inf: M. Saraga, 437-5169.

**510 Cours**

**ANGLAIS COURS PRIVÉS** par prof. anglophone diplômé, 50\$/2 hrs. 369-2303.

**551 Déménagement**

**CAMBONNETTE & CHAUFFEUR** 188 h. Déménagement. Mat. n'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

**PIANOS A FLÛT** Spécialité: déménagement résidentiel. Accordage gratuit. 665-6247

**559 Entretien, réparations, rénovation**

**EXPERT PLANCHER INC.** Sablage 0.605 pi.ca., estimation gratuite, travail soigné, garantie écrite. Héjéan 329-4534.

**599 Occasions d'affaires**

**A VENDRE OU À LOUER** Auberge Forestville, 30 chambres, salle à manger, salle réception, prête à ouvrir. Contactez Mario ou Céline après 20h. (418) 587-6173 — (418) 587-2222

## LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

- 1—Ordre qui précède celui de diacre.
- 2—Châtée. — Final.
- 3—Furoncle de la paupière. — Partie d'un cours d'eau.
- 4—Apretés de la voix. — Saison.
- 5—Souple. — Commode.
- 6—Nom vulgaire d'un poisson téléostéen. — Sablonneux.
- 7—Garde nationale. — Thallium. — Câble de charrette.
- 8—Béryllium. — Biarme.
- 9—Blouse de travail. — Connu.
- 10—Potager. — Ruminants des forêts.
- 11—Joindre. — Général français (1890-1970).
- 12—Ordure. — Met fin.

Verticalement

- 1—Sac de spores de la fougère. — Courant électrique.
- 2—Tempête. — Sana-

torium.

- 3—Os de l'orbite. — Tonneau.
- 4—Cent ans. — Affluent de la Loire.
- 5—Détaché. — Ricané.
- 6—Lien grammatical. — Cimetière mauresque.
- 7—Écrivain. — Déchiffre.
- 8—Chlore. — Monument monolithe. — Hibou.
- 9—Enlève. — Première lettre.
- 10—Égalisateur. — Eux.
- 11—Dilettantisme.
- 12—Télévision. — Rat palmiste.

**Solution de samedi**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

R H O M B O I D E A G  
E A U O C  
V O U T G E S I R  
I T I N E R A N T O B  
V L T U O S I T E L I  
I R E S I T I L L E  
S I T U E H A U G R  
C E R E M I R A T  
E R I N T E R P R O C  
N E P O U E T R I  
T A I E D E D A C T E  
E N E R V E M E N T

# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 12 novembre 1990

## Cette semaine à la Bourse

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Air Corporation	13-11	10 h 00	Lethbridge
Plexus Resources	14-11	16 h 00	Toronto
Sindor Resources	15-11	10 h 00	Toronto
Syntex International	15-11	10 h 00	Vancouver
Premier CDN(Entreprises)	16-11	15 h 00	Montréal

### ÉCHÉANCE DE BONS DE SOUSCRIPTION

#### Les Mines d'or Cheni

Symbole : CZG.WT.

Valeurs : Action ordinaire.

Base de souscription : 1 bon et 6.00 \$ pour 1 action ordinaire.

Date d'échéance : 29 novembre 1990.

#### MPG Investment

Symbole : MPG.WT.A

Valeurs : Action ordinaire.

Base de souscription : 1 bon de souscription pour 1.6 action ordinaire, 9.59 \$ par action.

Date d'échéance : 30 novembre 1990.

### ÉCHÉANCE DU PRIVILÈGE D'ENCAISSEMENT

#### PAR ANTICIPATION

##### Municipal Financial Corporation

Symbole : MFC.PR.A

Valeurs : Action privilégiée, rétractable, Série A.

Prix à l'encaissement : 10.00 \$ plus les dividendes courus et non payés.

Date limite pour exercer votre privilège : 31 octobre 1990.

Date d'encaissement : 30 novembre 1990.

#### MPG Investment

Symbole : MPG.PR.B

Valeurs : action privilégiée, classe B, série 1985.

Prix à l'encaissement : 25.00 \$ plus les dividendes courus.

Date limite pour exercer votre privilège : 31 octobre 1990.

Date d'encaissement : 30 novembre 1990.

### OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

#### Groupe Sanivan

CET Acquisitions a déposé une offre d'achat pour la totalité des actions de la société **Groupe Sanivan** au prix de 4.75 \$ l'action.

L'offre d'achat expire le 29 novembre 1990.

#### Les Papiers Peints Berkley

WCA Canada a déposé une offre d'achat pour la totalité des actions ordinaires de la société **Papiers Peints Berkley** que ne détiennent pas WCA et les sociétés de son groupe, à un prix de 6.35 \$ l'action. L'offre d'achat expirera le 21 novembre 1990.

### RACHAT EN TOTALITÉ

#### Steinberg

Symbole : SBG.PR.B

Valeurs : Action privilégiée, 5.25 %, cumulative, rachetable, Série A.

Prix de rachat : 101 \$ plus les dividendes accumulés de .215753 \$ l'action.

Date de rachat : le 30 novembre 1990.

#### Steinberg

Symbole : SBG.PR.C

Valeurs : Action privilégiée de deuxième rang, 1.95 %, cumulative, rachetable, Série 1.

Prix de rachat : 25.00 \$ plus les dividendes accumulés de 0.325890 \$ l'action.

Date de rachat : le 30 novembre 1990.

#### Steinberg

Symbole : SBG.PR.D

Valeurs : Action privilégiée de deuxième rang, cumulative, rachetable, Série A.

Prix de rachat : 25.75 \$ plus les dividendes accumulés de 0.482877 \$ l'action.

Date de rachat : le 30 novembre 1990.

### PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE

#### ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

##### Sasko Oil & Gaz

Modalités de l'échange : une action ordinaire de **Gentry Resources** pour chaque groupe de 5 actions ordinaires de **Sasko Oil & Gaz** détenues.

### MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE

#### ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

##### Health Development Service

Modalités de l'échange : 1 action ordinaire de **Spinnaker Development** pour chaque action ordinaire de **Health Development Services**.

### AVIS DE FUSION

#### Cobra Metals and Minerals et Breakwater Resources

Modalités de l'échange : 1 action ordinaire de **Breakwater Resources** pour chaque tranche de 37.5 actions ordinaires de **Cobra Metals**.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par **Tassé**

## L'enjeu du commerce mondial : stopper les mesures unilatérales de rétorsion

Philippe Lemaître

du journal Le Monde

LE RENFORCEMENT des règles et disciplines du GATT occupe une place centrale dans l'Uruguay Round. C'est là un thème sur lequel les États-Unis et la Communauté européenne, au moins en apparence, défendent des positions voisines. Le débat porte sur les modalités de l'exercice.

Le principe objectif des Européens est d'obtenir des Américains qu'ils renoncent aux dispositions du *Trade Act*, leur législation nationale qui leur permet d'adopter de manière unilatérale des sanctions commerciales non conformes au GATT. Une pratique dont la Communauté fait les frais.

Le GATT devient un simulacre dès lors que les États-Unis peuvent arrêter des mesures unilatérales de rétorsion. Comme préalable à tout nouvel effort visant à mieux discipliner les échanges mondiaux, il leur faut mettre leur législation en conformité avec les dispositions du GATT concernant le règlement des différends », affirme-t-on du côté européen. « C'est parce que ces dispositions du GATT sont inefficaces que nous sommes contraints d'agir de manière unilatérale », répond-on à Washington.

Pour sortir de ce dialogue de sourds, on s'efforce à Genève de mettre au point un nouveau règlement des litiges, plus contraignant. Actuellement, les conclusions du *panel*, ce « tribunal » auquel sont soumis les conflits surgis entre les « parties contractantes », doivent être approuvées par le conseil du GATT. Mais celui-ci statue selon la règle du consensus, c'est-à-dire à l'unanimité, si bien qu'il est toujours possible pour le pays auquel le *panel* a donné tort de bloquer l'adoption des dites conclusions. De plus, il n'existe aucune disposition contraignante pour s'assurer que les recommandations du *panel* sont effectivement mises en oeuvre.

### Une instance d'appel

Prendre l'initiative d'une réforme de ce mécanisme n'est pas évident pour les Douze. La Communauté, ou pour le moins ses États membres agricoles, s'ils n'ont qu'une sympathie modérée pour le GATT, organisation jugée sous influence anglo-saxonne et naturellement hostile à la politique agricole commune (PAC), éprouvent la plus vive méfiance à l'égard de la formule des *panels*.

## Sabena sera privatisée

BRUXELLES (AFP) — Le capital de la compagnie aérienne belge Sabena va être ouvert au secteur privé, mais l'État belge, son principal actionnaire, conservera une minorité de blocage de 25 %, a annoncé le ministre des Communications Jean-Luc Dehaene.

Les investisseurs étrangers pourront être admis dans le capital de la Sabena, si aucun groupe belge ne fait l'affaire, a-t-il précisé.

La Communauté a été, en effet, à plusieurs reprises battue, dans des conditions d'impartialité qu'elle a souvent jugées douteuses. « À quoi bon renforcer la procédure de règlement des différends si c'est pour être systématiquement traités de façon inéquitable », font valoir les plus sceptiques, ajoutant qu'en tout état de cause le Congrès américain n'acceptera jamais de modifier le *Trade Act* (pour le rendre conforme au GATT) même si les États-Unis obtiennent satisfaction à Genève.

Aussi la Commission européenne, porte-parole des Douze, ne peut-elle avancer qu'avec prudence. Elle suggère néanmoins de mettre en place, en cas de contestation des conclusions d'un *panel*, une instance d'appel constituée de personnalités indépendantes. Sans être emballés, les Américains, qui réclament un mécanisme de règlement des litiges plus opérationnel, ne peuvent pas se déroger.

Différentes options possibles font actuellement l'objet de la négociation : les décisions de l'instance d'appel seront-elles directement exécutoires ou bien faudra-t-il retourner, pour les faire entériner, devant le conseil du GATT ? Dans ce second cas, maintiendra-t-on la règle du consensus ou préférera-t-on appliquer un « consensus atténué » (l'unanimité moins deux voix, celles des parties contractantes directement concernées) ? Comment traitera-t-on les cas de « non-violation » : il s'agit des conflits où une partie contractante reproche à son adversaire une décision, non pas pour incompatibilité avec les règles du GATT, mais parce qu'elle contrevient à une concession antérieure dont elle a été bénéficiaire et en affaiblit par là même les effets. De nombreux experts, à Bruxelles comme à Genève (siège du GATT), considèrent qu'un mécanisme de règlement des litiges plus opérationnel pourrait constituer le révélateur et la garantie du renforcement du système multilatéral.

Autre disposition du GATT faisant l'objet d'une controverse entre les États-Unis et la CEE, le code de subventions. Les Américains considèrent volontiers que toute subvention qui fausse la concurrence est, par conséquent, nuisible et devrait être prohibée. On connaît ainsi le zèle qu'ils manifestent pour dénoncer les aides consenties par les pouvoirs publics européens à Airbus Industrie... La Communauté, dont le développement exige des transferts financiers au profit des pays membres

les moins nantis, conteste cette approche hyper-restrictive. À ses yeux, seules les subventions, dont l'effet sur le commerce est notoire, peuvent faire légitimement l'objet d'un examen devant le GATT, et encore à la condition que le préjudice subi par le plaignant soit clairement établi.

Renforcer les règles du GATT pour rétablir sa crédibilité n'implique pas uniquement de les rendre plus contraignantes, mais aussi de les actualiser afin d'obtenir un meilleur équilibre des obligations entre les parties contractantes. Les pays industrialisés, et singulièrement la Communauté dont les tarifs extérieurs sont « consolidés », ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas relever leurs droits ou imposer des quotas sans devoir payer des compensations, contestent la légitimité des dérogations qui permettent aux nouveaux pays industrialisés (NPI), toujours considérés comme sous-développés, d'ajuster leurs protections comme bon ils l'entendent.

Le rééquilibrage des obligations passe à leurs yeux par la réforme de la clause de sauvegarde, c'est-à-dire par la possibilité, aujourd'hui inexistante, de l'appliquer de manière sélective. Un constructeur d'équipements automobiles communautaire qui cherche à se prémunir contre l'invasion de produits japonais ou coréens en faisant usage de la clause de sauvegarde doit l'appliquer *erga omnes*, c'est-à-dire frapper également les importations en provenance des États-Unis et s'exposer à devoir payer des compensations à ses concurrents américains. Pour éviter un tel risque, il préfère conclure un accord d'autolimitation, dit de la « zone grise », non conforme au GATT, avec les industriels japonais ou coréens.

### Le code anti-dumping

De tels accords bilatéraux, on le comprend, sapent la crédibilité du GATT. La Communauté est prête à y renoncer à condition que la mise en oeuvre de la clause de sauvegarde puisse être mieux ciblée et devenir sélective. Le Japon et les pays en développement y sont hostiles.

Dans le même esprit, la CEE revendique une réforme du code anti-dumping. Les Japonais sont passés maîtres dans l'art d'échapper aux droits anti-dumping décidés contre leurs importations à bas prix dans la CEE en y installant des « usines tour-nevis », où ils assemblent les mêmes produits, importés du Japon en pièces détachées. La Communauté considère que les produits ainsi montés doivent pouvoir être sanctionnés de la même façon que ceux importés directement du Japon.

Récemment, dans un cas de ce genre, un *panel* a donné tort à la CEE, moyennant une analyse jugée très contestable à Bruxelles. Cette affaire a gravement nourri la méfiance de la Commission à l'égard du service juridique du GATT.

Le renforcement des règles de discipline du GATT, comme leur extension aux échanges de services et à la défense de la protection intellectuelle, pose le problème de la transformation de l'accord général en une organisation du commerce international se situant au même niveau que le FMI ou la Banque mondiale.

Cette organisation générerait l'accord général actuel — c'est-à-dire le commerce des marchandises, — les nouveaux accords mis en place (services, propriété intellectuelle), et, chapeautant le tout, un mécanisme de règlement des différends devenant la clé de voûte de l'ensemble du système.

## RELAIS D'AFFAIRES MONTÉRÉGIE

QUALITÉS DE VIE AU TRAVAIL: Séjours détente-solutions à Jouvence ÉNERGIE, pour motiver vos employés. Ateliers sur mesure pour votre entreprise, ex.: la clef du succès, le plein d'énergie, etc. Groupe de 10, pour 2 jours 90.00 p.p. incluant massage, repas et hébergement. Pour information: 1-785-3169 ou 671-2409.

## LAURENTIDES

**Auberge St-Denis** **NOUVEAU** 44 chambres, 24 suites, 3\*\*\*, cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaires" \$145/pers/jour (occupation simple)

(514)227-4602, (1-800-361-5724, FAX: 227-8504

St-Sauveur des Monts, 661, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de «Romantik Hotels»

## RELAIS & CHATEAUX LA PLUS BELLE CHAÎNE DU MONDE 378 HÔTELS ET RESTAURANTS DANS LE MONDE DONT 6 SEULEMENT AU QUÉBEC

ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY:** Plein air et gastronomie dans un décor d'outre-mer. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Piscine chauffée, accès au lac, Massawippi, canot, pédalo, planche à voile, golf et tennis à proximité. Forfaits de week-end à partir de 215\$ p.p. occ. double, promenade en calèche inclus le samedi dans le forfait. (819) 842-2451

LAURENTIDES / VAL-DAVID

**HÔTEL LA SAPINIÈRE:** Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — A 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:** Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

**HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

## L'inflation se calme aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont été victimes en octobre d'une nouvelle flambée des prix de gros avec une hausse de 1,1 %. Mais ce mauvais chiffre, dû à la montée des cours du pétrole, cache une certaine accalmie sur le front de l'inflation qui devrait permettre une légère baisse des taux d'intérêt américains, estiment les experts.

Octobre marque le troisième mois consécutif où la progression des prix de gros dépasse la barre des 1 %, a indiqué hier le département du Travail. Ce nouveau bond des prix s'explique toutefois uniquement par la poursuite de la flambée des tarifs de l'énergie (+ 8 %) dans le sillage de la crise du Golfe, et la forte hausse des prix alimentaires (+ 0,9 %).

**MONTREAL TRUST**

MONTREAL TRUSTCO. INC

AVIS DE DIVIDENDES

Le 29 octobre 1990, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants :

- 0,18 \$ par action ordinaire payable le 30 novembre 1990 aux actionnaires inscrits le 9 novembre 1990;
- sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 janvier 1991 aux actionnaires inscrits le 12 janvier 1991;
- 0,50 \$ par action privilégiée, Série B, payable le 19 janvier 1991 aux actionnaires inscrits le 12 janvier 1991.

Au nom du conseil  
J.-C. Bachand  
Secrétaire général

Montréal,  
le 29 octobre 1990

**Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal**

**AVIS**

**CHANGEMENT DE DATE ET D'ENDROIT**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE**

Veillez prendre note que l'assemblée ordinaire publique du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL qui devait avoir lieu le 15 novembre 1990 est devancée au:

**NOUVELLE DATE**  
**MERCREDI LE 14 NOVEMBRE 1990 À 19 H 30**

**NOUVEL ENDROIT**  
**COMPLEXE GUY FAVREAU**  
**SALLE DES SAULES**  
**200, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST**  
**MONTRÉAL (QUÉBEC)**  
(Près de Jeanne-Mance, métro Place-d'Armes ou Place-des-Arts autobus lignes 15 - 55 - 78 - 80 - 129)

En plus des sujets inscrits à l'ordre du jour, une période de temps est spécifiquement réservée aux questions du public.

**L'Assistant-Secrétaire**  
**Gérald Blais**

Apple<sup>®</sup> vient de lancer une nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh<sup>™</sup> très abordables. Dorénavant, les autres ne seront que de l'histoire ancienne.

Pour connaître le détaillant autorisé Apple le plus près, composez le 1 800 668-1644.

Le pouvoir d'aller plus loin.

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc.

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Un soldat israélien blessé par balle en Cisjordanie

JÉRUSALEM (Reuter) — Un soldat israélien a été blessé hier par balle près d'une base militaire des environs de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a-t-on appris de source proche des forces de sécurité israéliennes.

Le soldat, qui était au bord d'une route, a été atteint à la main par des hommes qui ont tiré d'une voiture avant de s'enfuir en direction de Naplouse, la principale ville de Cisjordanie, a-t-on précisé de même source.

Il a été hospitalisé à Jérusalem, mais ses blessures sont superficielles, a-t-on ajouté.

Les attaques à l'arme à feu sont rares dans les territoires occupés par Israël. Les dirigeants du soulèvement palestinien contre Israël ont interdit l'usage des armes à feu. Des Arabes accusés de collaboration avec l'État hébreu ont toutefois été abattus avec de telles armes.

Les autorités militaires israéliennes ont d'autre part annoncé hier que 2400 Arabes des territoires occupés se verraient, pendant six mois, interdire l'accès à Israël. Ils s'ajoutent aux 8000 Palestiniens faisant déjà l'objet d'une mesure similaire, mais pour une durée indéterminée.

Ces mesures ont été prises en raison d'une vague d'agressions contre des juifs depuis la mort de 18 Arabes, abattus par la police israélienne le 8 octobre sur l'esplanade des Mos-

quées, à Jérusalem.

La dernière victime en date de ces agressions est un policier poignardé par un jeune Cisjordanien samedi à Jérusalem Est. Hier, il était dans un état grave après avoir subi une opération.

Shmuel Goren, coordinateur du ministère de la Défense pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, a précisé que les personnes interdites d'entrée en Israël étaient considérées comme « potentiellement violentes ».

La fusillade du Mont du Temple « a poussé à agir un grand nombre de personnes inconnues jusqu'ici des services de sécurité », a-t-il ajouté.

Sur les 1,75 million d'Arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza, 120 000 sont employés en Israël. La plupart de ceux qui sont interdits d'entrée en Israël habitent la bande de Gaza, berceau du soulèvement contre Israël, en décembre 1987.

Par ailleurs, des ministres israéliens ont laissé entendre hier qu'Israël restait hostile à l'envoi d'une mission d'enquête de l'ONU sur les événements du Mont du Temple.

Mais l'État hébreu pourrait accueillir un émissaire des Nations unies afin de calmer le mécontentement des États-Unis, ont-ils ajouté.

Enfin, le rabbin Haïm Miller, se présentant comme le porte-parole des barbus d'Israël, a demandé hier à la Cour suprême d'intervenir au-

près des autorités militaires en vue de distribuer des masques à gaz spécialement conçus pour les hommes portant la barbe.

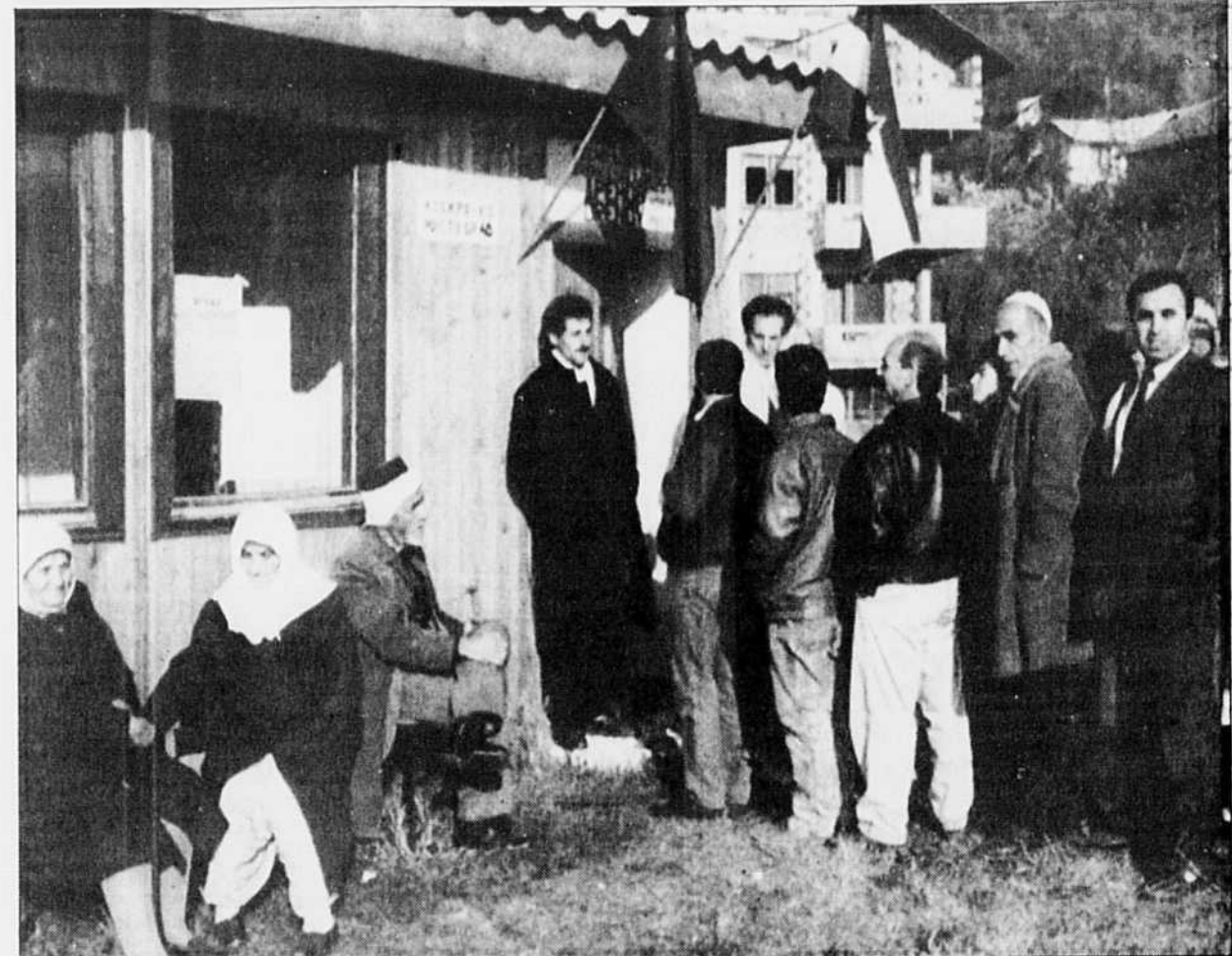
« Il est inconcevable que l'on exige d'un barbu qu'il rase complètement sa barbe ou même la raccourcisse », estime le rabbin Miller, qui professe à Jérusalem.

Dans sa demande, le rabbin Miller décrit les angoisses des hommes contraints de se tondre la barbe en toute hâte afin de revêtir le masque à gaz. Il explique également que la loi juive interdit formellement aux juifs orthodoxes de se raser les joues et le menton.

Le rabbin accuse en outre le ministre de la Défense, Moshé Arens, et le chef d'état-major, le général Dan Shomron, « de n'avoir pas pris en considération cette catégorie de la population ».

La communauté ultra-orthodoxe a exprimé son inquiétude sur cette question. La barbe, selon des représentants de cette communauté, ne permet pas une étanchéité parfaite du masque.

En réponse à ces inquiétudes, et recourant à une interprétation différente de ce chapitre de la loi juive, le grand rabbin sépharade d'Israël, Mordéchai Eliahou, avait appelé, à la mi-octobre, les juifs orthodoxes à se munir d'une paire de ciseaux.



### Elections législatives en Macédoine

Des Albanais de souche, dans le petit village de Tetovo, attendent en ligne pour voter lors des élections législatives qui se sont déroulées hier dans la république yougoslave de Macédoine. Ces élections qui seront suivies en l'espace d'un mois de quatre autres élections régionales, sont considérées comme un test pour la politique réformiste du premier ministre Ante Markovic. Après un départ très lent, le taux de participation atteignait 50 % en milieu d'après-midi et même 70 % dans l'ouest de la Macédoine, où est concentrée la population de souche albanaise. Environ 1,3 million d'électeurs sont convoqués aux urnes pour désigner les 120 députés du Parlement de la république parmi des candidats présentés par 19 formations. Les premiers résultats sont attendus ce soir mais les résultats définitifs ne seront connus qu'après le second tour, le 25 novembre. Le Mouvement pour l'action panmacédonienne et le Parti albanais pour la prospérité démocratique (PAPD) pourraient obtenir de bons résultats, estime-t-on dans les milieux politiques. Selon des sondages d'opinion, le PAPD pourrait obtenir jusqu'à 30 sièges.

## Qui Sait ... si vous n'en profitez pas vous même ?

### AVIS PUBLICS

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RESTO-SON INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 20ème jour de décembre 1989, sous le numéro 4232078. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RESTO-SON INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 20ème jour de décembre 1989, sous le numéro 4232078. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**MODÈS GASTON LANGLOIS INC.**  
AVIS est par les présentes donné que Modès Gaston Langlois Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé au numéro 10514 de l'avenue Christophe-Colomb, en la ville de Montréal, Province de Québec, Canada (H2C 2V2).  
Montréal, le 7 novembre 1990.  
GUY AUBÉ, notaire.

**Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC.**  
NO: 506-02-016221-900. FABER CASSELL CANADA INC., demanderesse -vs- GEORGES MUELOD, défendeur. Le 23 novembre 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile et place d'affaire du défendeur, au 103, rue Rielle, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: bureau en métal de couleur beige, filière 4 courtes, étagère en mélamine de couleur rousse et gris, fax de marque Bell, bureau en métal, caisse enregistreuse, filière 3 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT, ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, 967 1983, Montréal, le 9 novembre 1990.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL**  
NO: 505-12-005344-901  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT MAURICE JR. TOURANGEAU PROTONOTAIRE ADJOINT LOUISE VILLEMURE, Partie demanderesse  
GRATIEU LABRIE, Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à GRATIEU LABRIE, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, au 1111 boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle 1.17 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GRATIEU LABRIE. Lieu: Longueuil. Date: 5 novembre 1990. MAURICE JR. TOURANGEAU, P.A.C.S.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL**  
NO: 505-12-005341-907  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT MAURICE JR. TOURANGEAU PROTONOTAIRE ADJOINT GABRIELA NEMERT, Partie demanderesse  
BARRY RICHMAN, Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à BARRY RICHMAN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle 1.17 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil. Date: 5 novembre 1990. MAURICE JR. TOURANGEAU, P.A.C.S.

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BENFOR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Hull, le 26ème jour d'octobre 1990, sous le numéro 428091. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PERCO LIMITÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SEPT ÎLES, le 26ème jour d'octobre 1990, sous le numéro 57013. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES SERVICES AGRESTECH L.TÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne, le 28ème jour de septembre 1990, sous le numéro 926275. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL**  
NO: 500-12-191995-905  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT PROTONTAIRE ADJOINTE DAME FÉNICIE HENRI, Partie demanderesse  
ERNEST JEAN, Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à ERNEST JEAN, défendeur de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ERNEST JEAN, défendeur. Lieu: Montréal. Date: 5 novembre 1990. DIANE BERLINGUET, P.A.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL**  
NO: 500-02-037567-901  
**COUR DU QUÉBEC**  
CHAMBRE CIVILE  
PRÉSENT PROTONTAIRE ADJOINTE ERNEST CHARTRAND, Partie demanderesse  
ANJOLIUNA SALVATORE, Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à ANJOLIUNA SALVATORE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie du bref d'assignation, déclaration a été remise au greffe à l'intention de ANJOLIUNA SALVATORE. Lieu: Montréal. Date: 9 novembre 1990. DIANE BERLINGUET, P.A.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL**  
NO: 500-41-000664-907  
**COUR DU QUÉBEC**  
Chambre de la jeunesse  
AVIS  
A. Madame Nathalie Perry Par ordre de la Cour, vous êtes par les présentes requis de vous présenter le 7 janvier 1991, à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse au 410 est, Bellechasse, Montréal à 9:00 heures, pour l'audition d'une procédure judiciaire concernant votre enfant de sexe masculin, né le 3 février 1990. Vous pouvez lors de votre présence à la Cour, être représenté par avocat. Une copie de cette procédure judiciaire a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention. De plus, soyez avisé qu'à défaut par vous de vous présenter à ladite date, jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai. Veuillez agir en conséquence. Montréal, le 7 novembre 1990. BOURGHEAU, ZONATO, FRIEMAU & ASSOCIÉS.

**AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM**  
AVIS est donné que ETIENNE-PHILIPPE ANTOINE LEROUX, étudiant, domicilié et résidant au 135 rue Sherbrooke Est, app. 206, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de MARC-ELIAN BÉGIN. MONTREAL, le 29 octobre 1990. BORNHEIMSTEIN, DUKIETTE & BROTT, Procureurs du requérant.

**SMITH BROTHERS INC.** par acte daté le 5 octobre 1990, et enregistré le 31 octobre 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4330910 a été vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée./Internal Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE./INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
DEL  
AVIS est par les présentes donné que la Compagnie DEL LTÉE ayant son siège social dans la ville de Montréal demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. DATE à Montréal, ce 5ème jour de novembre 1990. KAUFMAN, RESPIZT, Procureurs de la requérante.

**AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION**  
JEAN-LOUIS CÔTÉ  
CONSTRUCTION INC.  
AVIS est par les présentes donné que JEAN-LOUIS CÔTÉ CONSTRUCTION INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé à Greenfield Park, province de Québec. Montréal, le 1er novembre 1990. Claude Gratton, notaire.

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 octobre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2734-8531 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de LAPRAIRIE, le 17ème jour d'octobre 1990, sous le numéro 806872. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er octobre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RESTO-VERT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de CHAMBLAY, le 24ème jour d'octobre 1990, sous le numéro 806872. Ce 5ème jour de novembre, 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION**  
PRENEZ AVIS que la compagnie: SOCIÉTÉ DE GESTION PANÇAS LTÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. DATE à Montréal, Québec ce 20e jour de novembre 1990. BLAKELY, GASCION, Les procureurs de la compagnie.

**ANNUIAIRES UNIS (QUÉBEC) INC.**  
PRENEZ AVIS que ANNUIAIRES UNIS (QUÉBEC) INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. DATE à Montréal, Québec ce 20e jour de novembre 1990. BLAKELY, GASCION, Les procureurs de la compagnie.

## PROBLÈME DE DROGUE ? NOUS POUVONS T'AJDER

**APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES (514) 939-3092**

## Appels d'offres

### Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumissions	Date d'ouverture
# 7717 Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur de Lorimier, de Torrance, de Rouen, de Lorimier à d'Iberville, Mont-Royal, de Bourbonnière à Ple IX.	21 novembre 1990
# 7718 Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur de Lorimier, de Torrance, de Rouen, de Lorimier à d'Iberville, Mont-Royal, de Bourbonnière à Ple IX.	21 novembre 1990
# 7728 Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans le prolongement de l'avenue Charland, du boulevard St-Michel à un point sis à l'est de boulevard St-Michel	21 novembre 1990

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant, à compter du 12 novembre 1990, aux endroits suivants:

**SOUSSIONS 7717 ET 7718**  
Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700 rue St-Antoine, Est, bureau 2.320, contre un dépôt non remboursable de \$5,00, en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

**SOUSSION 7728**  
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de \$5,00 \$ (soumission simple) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-3290  
Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner les soumissions suivantes:

NUMÉROS	MONTANTS
7717	20 000,00 \$
7718	25 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le greffier de la Ville  
**LÉON LABERGE**  
Hôtel de Ville, Montréal, le 8 novembre 1990

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

### AVIS/ ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément aux dispositions de la Loi 65 sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, M. Michel Hamelin, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal nommé le directeur de la section identification du service de police de la Communauté, M. André Tessier, à titre de responsable de l'accès aux documents publics et de la protection des renseignements personnels pour toute matière relative au service de police.

La secrétaire de la Communauté, Nicole Lafond  
Montréal, Québec  
Le 12 novembre 1990

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

CAS 03142.F	CAS 03163.F
le mardi 27 novembre 1990	le mardi 27 novembre 1990
<b>FOURNITURE DE REPRODUCTION DE DESSINS GRAPHIQUES, ETC., PAR PROCÉDÉ "OZALIDE"</b>	<b>FOURNITURE DE 12 970 000 FEUILLES DE PAPIER À REPRODUCTION POUR PHOTOCOPIEURS</b>
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie desoumission : 10 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services**  
Service Achats et Contrats  
855, rue Ste-Catherine est  
3e étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats  
Antonio Pinho, ing.

### LOI SUR LA FAILLITE

#### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

FERME JEAN LEMAY INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1226, Rang Salvail, dans la ville de St-Jude, dans le district de St-Hyacinthe, province de Québec, JOH IPO.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 26e jour d'octobre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de novembre 1990, à 16h00, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Bas. 00, Bureau 07, Montréal (Québec).

LE GROUPE FULLER JENKS INC. Syndic.

LE GROUPE FULLER JENKS INC. GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE  
Bureau 1180, Place du Canada, 10-0 (ouest de la Casbah), Montréal (Québec) H3B 2S1  
Tel: (514) 875 2865

### LOI SUR LA FAILLITE

#### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GRAINS JEAN LEMAY INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1226, Rang Salvail, dans la ville de St-Jude, dans le district de St-Hyacinthe, province de Québec, JOH IPO.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 5e jour de novembre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de novembre 1990, à 16h15, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour ouest, Bas. 00, Bureau 07, Montréal, (Québec).

LE GROUPE FULLER JENKS INC. Syndic.

LE GROUPE FULLER JENKS INC. GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE  
Bureau 1180, Place du Canada, 10-0 (ouest de la Casbah), Montréal (Québec) H3B 2S1  
Tel: (514) 875 2865

### LOI SUR LA FAILLITE

#### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

2646-8934 QUÉBEC INC., dûment incorporée selon la Loi, faisant affaires sous les nom et raison social de Lingerie St-Sy, au 3113, boul. Mascouche, dans la ville de Mascouche, dans le district de Joliette, province de Québec, JTL 1M9

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 1er jour de novembre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de novembre 1990, à 10h00, au bureau du syndic, à la Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1180, Montréal (Québec) H3B 2S1.

LE GROUPE FULLER JENKS INC. Syndic.

LE GROUPE FULLER JENKS INC. GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE  
Bureau 1180, Place du Canada, 10-0 (ouest de la Casbah), Montréal (Québec) H3B 2S1  
Tel: (514) 875 2865

### LOI SUR LA FAILLITE

#### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

LES ENTREPRISES AGRICOLES SALVAIL (1985) INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1226, Rang Salvail, dans la ville de St-Jude, dans le district de St-Hyacinthe, province de Québec, JOH IPO

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 26e jour d'octobre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de novembre 1990, à 15h30, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Bas. 00, Bureau 07, Montréal, (Québec).

LE GROUPE FULLER JENKS INC. Syndic.

LE GROUPE FULLER JENKS INC. GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE  
Bureau 1180, Place du Canada, 10-0 (ouest de la Casbah), Montréal (Québec) H3B 2S1  
Tel: (514) 875 2865

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

### Dumas espère la poursuite des relations franco-marocaines

PARIS (Reuter) — Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a estimé hier que toute brouille entre la France et le Maroc devait « passer après l'importance des relations » bilatérales.

« Les relations entre le Maroc et la France sont anciennes. Nous avons

en commun des intérêts majeurs. (La) brouille, si brouille il y a, doit passer après l'importance de ces relations dans tous les domaines », a déclaré le chef de la diplomatie française, invité du *Grand Jury RTL-Le Monde*.

Roland Dumas est allé vendredi à

Rabat pour y rencontrer le roi Hassan II et s'efforcer de mettre fin à la tension née de la publication en France du livre de Gilles Perrault, *Notre ami le Roi*, violente charge contre le souverain chérifien.

« Le roi m'a témoigné sa satisfaction et les relations entre la France et le Maroc reprendront leurs cours,

j'espère », a déclaré le ministre français hier soir.

« Je crois que Hassan II a été très touché par cette campagne. Je lui ai rappelé, du reste, qu'assez souvent paraissent ici et là des livres qui ne font pas plaisir aux chefs d'État, et qu'il fallait s'en accommoder », a-t-il poursuivi.

Roland Dumas a estimé qu'il fallait aussi tenir compte du fait que tout livre qui paraît nécessiter un certain lancement.

« Je dis bravo, le but est atteint. Mais, au passage, il y a eu quelques égratignures ici et là. J'ai mis un peu de crème sur les plaies », a-t-il ajouté.

Interrogé sur le sort de la famille

Oufkir, détenue au Maroc depuis 18 ans, Roland Dumas a dit avoir « évoqué ce problème avec le roi Hassan II sans entrer dans le détail des dossiers ».

« J'ai cru devoir lui dire que non seulement en France, mais (aussi) dans différents endroits du monde, des préoccupations se faisaient jour à ce sujet (...) Il m'a écouté », a-t-il déclaré.

Roland Dumas s'est par ailleurs refusé à mettre en cause l'action de Danielle Mitterrand à la tête de l'association humanitaire France-Libertés.

« Mme Mitterrand conduit une activité de militante pour les droits de l'homme. Elle s'efforce au travers de

France-Libertés de soulager des misères là où elles existent et quand elles lui sont signalées. Je ne trouve là rien à redire. Je trouve même que c'est une activité tout à fait noble », a-t-il souligné.

« Dans la mesure où elle apparaît ce qu'elle est, c'est-à-dire la femme du chef de l'État, et que cela facilite sa tâche, tant mieux », a-t-il ajouté.

Roland Dumas a estimé que sa tâche n'était pas compliquée par l'action de Danielle Mitterrand : « Le quai d'Orsay a sa politique. La politique étrangère n'est pas faite à France-Libertés. Je trouve que France-Libertés donne une certaine image de ce que représente aussi la France ».

### Le Vietnam offre une base militaire aux Américains

HANOI (AFP) — Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Nguyen Van Linh, a déclaré que les États-Unis et le Japon pouvaient se servir de la base de Cam Ranh, d'où l'Union soviétique retire progressivement son dispositif militaire.

Cette déclaration a été faite récemment lors d'une interview de M. Linh à la chaîne de télévision japonaise NHK dont le contenu était diffusé hier par l'agence vietnamienne d'information VNA.

M. Linh avait réaffirmé dans cette interview l'intention de Hanoi d'ouvrir cette base aux États-Unis et au Japon. « En ce qui concerne ce problème, l'opinion dont je vous ai fait part précédemment reste invariable », a-t-il dit.

« Si vous voulez vous en servir, vous pourrez y faire des investissements techniques », a déclaré M. Linh, ajoutant que d'autres ports vietnamiens pourraient être utilisés par les États-Unis et le Japon.

Cam Ranh, situé à 350 km au nord-ouest d'Hô Chi Minh-ville (ex-Saigon), est une base aéro-navale construite par les Américains pendant la guerre du Vietnam où l'URSS a installé depuis 1975, date du renversement du régime pro-américain du Sud, ses forces aériennes et navales.

L'Union soviétique a annoncé en janvier son intention de se retirer totalement de cette base, la plus importante de l'URSS à l'étranger. Mais il y a dix jours, l'ambassadeur soviétique à Hanoi, Rachid Khamidouline, a affirmé que ce retrait n'était pas encore terminé.

La base qui abritait en permanence — jusqu'au retrait partiel intervenu fin décembre, selon Moscou — une vingtaine de navires dont plu-

sieurs sous-marins nucléaires et des bombardiers Bear et Badger, est prolongée par des avions de chasse MiG-23 et des rampes de missiles sol-air, selon des experts américains.

L'URSS a fait part de son intention fin 1988 de quitter Cam Ranh et Hanoi a déclaré immédiatement après qu'elle pourrait laisser utiliser la base par d'autres pays.

Dans son interview, le chef du PCV s'est montré par ailleurs très optimiste à propos d'une normalisation des relations de Hanoi avec les États-Unis et la Chine liées à de bonnes perspectives d'un règlement du conflit cambodgien vieux de douze ans.

M. Linh a estimé que la récente rencontre entre les ministres des Affaires étrangères vietnamien Nguyen Co Thach et américain James Baker en septembre à New York, la première du genre depuis la fin de la guerre du Vietnam, a ouvert « une heureuse étape dans les relations vietnamo-américaines ».

« Le Vietnam est prêt à franchir tous les obstacles sur la voie de la normalisation » avec les États-Unis, a encore dit M. Linh, regrettant que « certains dirigeants américains fassent encore des réserves ».

Les États-Unis ont posé comme préalable à la normalisation avec Hanoi le règlement du conflit cambodgien et du problème des militaires américains disparus pendant la guerre du Vietnam (MIA).

Quant à une normalisation avec la Chine, le dirigeant vietnamien a estimé que le malentendu entre les deux pays tant sur le plan bilatéral que sur le problème cambodgien « commence à être dissipé progressivement ».

### La crise économique frappe durement l'Albanie

BELGRADE (AFP) — Face à une crise économique grave, de l'aveu même de ses dirigeants, l'Albanie a décidé de faire appel à l'étranger en important de nombreux produits agricoles et industriels pour éviter, ou du moins limiter, les pénuries dans le pays, une initiative sans précédent par son ampleur, selon les observateurs à Belgrade.

La situation économique en Albanie est « à la limite de l'état d'urgence », avait estimé jeudi le numéro un albanais Ramiz Alia, dans un discours prononcé devant le comité central du PC.

« Presque tous les grands indicateurs économiques montrent des résultats inférieurs à ceux de l'année dernière », avait-il indiqué en dénonçant la démobilité des travailleurs, l'absentéisme, le manque de discipline et l'esprit bureaucratique.

Le plan n'a pas été rempli dans de nombreux secteurs, a reconnu de son côté le premier ministre albanais Adil Carcani, notamment l'agriculture et l'énergie électrique — l'Albanie est maintenant importatrice après avoir longtemps été exportatrice.

Dans une interview accordée vendredi à la télévision albanaise, M. Carcani a annoncé que l'Albanie avait déjà importé et continuera d'importer des céréales, du sucre, des matières grasses, des haricots, des pommes de terre et d'autres produits de première nécessité pour le premier trimestre et toute l'année 1991, afin que « la nourriture nécessaire à la population ne manque pas ».

On est loin des thèses du fondateur de l'Albanie socialiste, Enver Hoxha, qui aimait répéter que « les Albanais mangeront de l'herbe s'il le faut mais ne se mettront pas à genoux devant le capitalisme ».

M. Carcani a confirmé la rupture de l'Albanie avec sa politique d'autosuffisance en annonçant aussi d'importants achats de produits industriels et de matières premières — pétrole, acier, fonte, fibres synthétiques, matières plastiques, papier, produits pharmaceutiques... — pour éviter à certaines entreprises albanaises de se trouver à nouveau en

chômage technique.

En raison de tels arrêts de travail dus à l'absence de matières premières, a-t-il indiqué, « un nombre considérable d'ouvriers ont touché 80 % de leur salaire cette année ».

L'Albanie a lancé ces derniers mois une réforme économique destinée à donner une certaine autonomie financière aux entreprises et relancer l'initiative et la productivité des travailleurs par un système de prime au mérite.

Parallèlement, une nouvelle législation a autorisé les crédits à l'étranger et la création d'entreprises mixtes.

Depuis juillet, les particuliers ont le droit d'ouvrir de petits commerces — boucherie, atelier de couture, pâtisserie, cordonnerie — en employant exclusivement des membres de leur famille.

Cette première entorse à l'interdiction jusqu'alors totale de tout commerce privé a permis une certaine amélioration de l'approvisionnement, les paysans pouvant désormais vendre au marché fruits, légumes et poulets venant de leur petit lopin de terre.

Il n'en reste pas moins que de nombreux produits alimentaires sont toujours rationnés (beurre, café, huile, viande...) et d'autres, comme le sucre, le riz et la farine manquent souvent, relevait récemment le journal de la jeunesse, *Zeri i Rinise*.

Après la crise des ambassades de juillet et le départ de 5000 Albanais à l'étranger, Tirana a multiplié les efforts pour tenter de calmer une population manifestement impatiente d'accéder à un niveau de vie meilleur: droit au passeport, nouvelle loi électorale prévoyant le vote secret et plusieurs candidats, promesse de la réouverture prochaine des églises et mosquées pour les croyants et assouplissement du code pénal.

Il reste que, comme l'a souligné le président Ramiz Alia, la clef du succès des réformes entreprises en Albanie se trouve dans l'amélioration de la situation économique. Une tâche difficile pour ce pays de 3,2 millions d'habitants, le plus pauvre d'Europe, au revenu annuel par tête de 850 \$.

# L'appel au «gros bon sens».

( 5 1 4 )

2 7 5 • 1 2 3 4

Appels à frais virés acceptés.

## Découvrez nos deux plans interurbains pleins de bon sens.

Si vous utilisez fréquemment l'interurbain, composez le numéro qui figure ci-dessus. Nous vous démontrerons comment un de nos plans vous permettra de profiter encore plus du service interurbain et réaliser possiblement de belles économies.

### INTERAMI

Un bloc d'appels à un tarif mensuel garanti.\*

Pour un montant forfaitaire mensuel de 5,50 \$, InterAmi<sup>MC</sup> vous offre 30 minutes d'interurbain par mois que vous utilisez entre n'importe quelle ville du Québec et de l'Ontario. Selon vos habitudes d'appels, InterAmi peut vous permettre de faire des économies intéressantes. Il existe également un plan InterAmi Canada-États-Unis.

Les plans offerts pour les États-Unis excluent l'Alaska et Hawaï. Des frais d'abonnement s'appliquent.

### TÉLÉPLUS

Une réduction de 15% sur vos frais d'interurbain.

Si vous consacrez plus de 27 \$ par mois à l'interurbain, vous auriez intérêt à considérer le service Téléplus<sup>MC</sup>. Pour 4 \$ par mois, Téléplus vous accorde un rabais de 15%\*\* sur vos premiers 100 \$ d'appels interurbains admissibles au Canada... et cela en plus des rabais habituels. Il existe également d'autres plans Téléplus pour le Canada et les États-Unis.

### CONCOURS

En composant le numéro ci-dessus, vous courez automatiquement la chance de gagner l'un des prix suivants\*\*\*:

• Une Mazda MPV 1991. La voiture familiale des années 90! Chef-d'oeuvre du génie Kansei, couronnée «meilleur véhicule de sa catégorie» en 1989 et en 1990, la Mazda MPV est protégée par l'une des meilleures garanties de l'industrie. Entièrement équipée, elle est munie d'un téléphone cellulaire.

Un prix d'une valeur de 38 000 \$.



• Un des 10 téléphones cellulaires portatifs de Bell Cellulaire avec un abonnement d'un an au service Or de Bell Cellulaire, incluant une heure de temps d'antenne par mois. Grâce à cet appareil de haute technologie, vous restez en contact avec votre monde, où que vous soyez.

Une valeur de 2 600 \$ par prix.

Bell Cellulaire Cellulaire Plus



\*InterAmi est réservé aux abonnés de résidence et s'applique aux appels faits par l'interurbain automatique entre 18 h et 8 h les jours de semaine et en tout temps le week-end. \*\*Selon le plan choisi, le maximum d'économie réelle après les frais d'abonnement est de 10% ou 12,5%. Appels faits par l'interurbain automatique. \*\*\*Le concours se termine le 2 décembre 1990 et est réservé aux abonnés de résidence. Une seule participation par abonné. Règlements du concours disponibles aux Téléboutiques Bell.

Bell Canada est membre du réseau national Telecom Canada

Bell des gens de parole

UN DON A CARE CANADA POUR UNE MEILLEURE EDUCATION

CARE Canada  
1312 Bank, Ottawa K1S 5H7



# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Akihito accède au trône

### 150 chefs de gouvernement assistent aux cérémonies

TOKYO (Reuter) — Tokyo avait hier des allures de capitale diplomatique du monde avec la venue de quelque 150 chefs d'État et de gouvernement pour les cérémonies qui marqueront, à partir d'aujourd'hui, l'accession de l'empereur Akihito au trône du Chrysanthème.

Au milieu d'un dispositif de sécurité sans précédent — 37 000 policiers sont mobilisés pour l'occasion — la plupart des dignitaires étrangers étaient arrivés en début d'après-midi.

Parmi eux une cinquantaine de chefs d'État, dont le roi des Belges Baudouin et la reine Fabiola, le prince Charles et la princesse Diana.

La France sera pour sa part représentée par le premier ministre Michel Rocard et le Canada par le gouverneur général Ray Hnatyshyn.

Un bon nombre de ces invités de marque ont profité de leur venue à Tokyo pour avoir des entretiens bilatéraux avec le chef du gouvernement Toshiki Kaifu et le ministre des Affaires étrangères Taro Nakayama.

Le Roumain Ion Iliescu, le Hongrois Arpas Goncz, le Bangladeshis Hossain Mohammad Ershad et le Yougoslave Borisav Jovic ont ainsi demandé une aide économique au Japon, a-t-on appris au ministère nippon des Affaires étrangères.

Lors d'une brève cérémonie à Yokohama, le couple princier britannique,

le prince Guillaume des Pays-Bas et les gouverneurs généraux de Nouvelle-Zélande et du Canada ont déposé une gerbe à la mémoire de soldats du Commonwealth morts au Japon. Yokohama abrite un mémorial et un cimetière où reposent 1738 soldats, morts pour la plupart en captivité.

Derrière les douves du Palais impérial, Akihito passait un dimanche en reclus avant les cérémonies fastidieuses du lendemain.

Akihito, 56 ans, a accédé au trône au moment de la mort de son père Hirohito en janvier 1989.

La tradition veut qu'il soit le 125e d'une lignée impériale ininterrompue remontant à 2650 ans. Les historiens modernes notent toutefois que les 14 premiers empereurs étaient des figures de légende et que la lignée a de toute façon été interrompue au VIe siècle après Jésus-Christ.

Une bonne partie du rituel d'installation a évolué au cours de ces 120 dernières années sous l'ère Meiji, qui a vu le gouvernement tenter d'unifier le pays en renforçant le système impérial jusque là en déclin.

Les cérémonies, premières du genre depuis le couronnement de Hirohito en 1928, dureront jusqu'au 23 novembre et coûteront près de 95 millions \$ aux contribuables japonais.

Akihito commencera la journée en se rendant dans les lieux de culte du Palais royal pour y invoquer la bé-

nédiction de la déesse du Soleil Amaterasu et des autres divinités du panthéon shintoïste, au nombre de huit millions.

En fin de matinée, un ballet incensant de Rolls Royce, de Mercedes et de Toyotas commencera à amener au Palais les 2500 invités nippons et les 500 représentants officiels de 158 pays, des Nations unies et de la Communauté européenne.

Lorsque ceux-ci auront pris place dans une cour intérieure, Akihito fera son apparition à 12h55 locale (03h55 GMT) pour monter sur le trône de bois.

Vetu d'un costume du VIe siècle, l'empereur prononcera alors une allocution à laquelle répondra le premier ministre Kaifu.

La cérémonie atteindra ensuite son point d'orgue lorsque le premier ministre et les invités nippons entonneront « Banzai ! », le salut impérial qui signifie : « Puissiez vous vivre dix mille ans ».

Au même moment, 21 salves de canon retentiront à l'extérieur du palais.

L'empereur et l'impératrice Michiko effectueront ensuite une brève promenade en ville à bord d'une limousine décapotable pour saluer leurs sujets.

En soirée, Akihito offrira un banquet en l'honneur des dignitaires étrangers et de personnalités japonaises.



Quelque 100 000 personnes ont défilé dans les rues de Tokyo hier pour protester contre toutes les politiques gouvernementales.

## LE MONDE EN BREF

### Mission parlementaire

SANTIAGO (AFP) — Une mission parlementaire soviétique, composée de cinq membres du Soviet suprême de l'URSS, est arrivée hier à Santiago, a-t-on appris de source officielle. C'est la première visite de ce niveau depuis que les deux pays ont rétabli leurs relations diplomatiques en mars dernier, après la fin du régime militaire et l'entrée en fonction du président Patricio Aylwin. La délégation soviétique doit débiter aujourd'hui ses entretiens avec de hauts responsables du gouvernement chilien. L'URSS avait rompu ses relations avec le Chili en septembre 1973, après le coup d'État du général Augusto Pinochet contre le gouvernement du président socialiste Salvador Allende.

### Gonzalez plébiscité

MADRID (Reuter) — Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a achevé hier son congrès en réaffirmant son soutien unanime au premier ministre Felipe Gonzalez, au pouvoir depuis huit ans. Les 870 délégués ont réservé une formidable ovation à Felipe Gonzalez et à son bras droit Alfonso Guerra, et ont réélu à l'unanimité les deux hommes aux postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint. L'organigramme du PSOE a été globalement reconduit, la commission exécutive — l'organe décisionnel — passant simplement de 23 à 31 membres pour s'ouvrir à des responsables régionaux du parti. De l'avis général, ce congrès a été un triomphe pour Alfonso Guerra, qui a maintenu d'une main de fer le PSOE derrière Felipe Gonzalez et l'a mené à trois victoires consécutives lors d'élections législatives.

### Fraude électorale

MEXICO (Reuter) — Des élections municipales et régionales se sont déroulées hier dans l'État de Mexico, le plus peuplé du Mexique, sur fond d'accusations de fraude. Les électeurs étaient invités à renouveler le Parlement régional et 121 conseils municipaux. Lors des élections présidentielles de 1988, le Parti démocratique révolutionnaire (centre gauche, opposition) l'avait emporté dans cet État où vivent 10 millions de Mexicains. Le scrutin d'hier constitue un test pour le président Carlos Salinas de Gortari, qui s'est engagé à éliminer la fraude lors des élections. Les partis d'opposition ont accusé le Parti institutionnel révolutionnaire (PRI), au pouvoir au Mexique depuis 60 ans, d'avoir falsifié les listes électorales pour permettre à ses partisans de pouvoir voter plusieurs fois. Les autorités gouvernementales ont démenti les accusations et accusé en retour l'opposition d'inciter ses partisans à la violence.

### Restructuration

JÉRUSALEM (Reuter) — Le responsable de la police israélienne a nommé hier un nouveau chef à la tête de la police de Jérusalem, dans le cadre de profonds remaniements à la suite de la fusillade de l'esplanade des Mosquées, a-t-on appris de source proche de la police. Yitzhak Turner a précisé que Jérusalem, qui faisait auparavant partie du district sud de la police, deviendrait un district indépendant. Il sera dirigé par le commandant Haim Albarless en remplacement du commandant Arie Bibi, qui recevra une nouvelle affectation. Le commandant Rahamim Comfort, son supérieur, responsable du district sud, sera mis en retraite anticipée et remplacé par Rafi Peled, a-t-il ajouté. Ces deux responsables, ainsi que Yitzhak Turner, avaient été mis en cause par la commission d'enquête israélienne après la mort de 18 arabes tués par la police israélienne à Jérusalem le 8 octobre. Yitzhak Turner a déclaré qu'une nouvelle unité de liaison serait créée, en application des recommandations de la commission.

### Attaque repoussée

N'DJAMENA (Reuter) — Le Tchad a annoncé hier avoir mis en déroute 2000 rebelles soutenus par la Libye après 24 heures de violents combats près de la frontière soudanaise. Mais la Libye a nié toute responsabilité dans ces affrontements. Dans un communiqué, le haut commandement de l'armée tchadienne a déclaré que les restes de ces unités de la Légion islamique refuyaient en désordre vers leurs bases du Darfour, au Soudan. Tripoli a catégoriquement démenti hier toute responsabilité dans ces affrontements près de Tine et de la frontière soudanaise, dans l'est du Tchad — les premiers combats signalés dans cette région depuis mai dernier. Dans un communiqué rendu public par son ambassade à Paris, la Libye a déclaré que ce qui s'était produit au Tchad était « un conflit tribal et une guerre civile ». Le gouvernement tchadien avait annoncé samedi que des « hordes de mercenaires de la Légion islamique » avaient attaqué le poste frontière de Tine. Le Tchad accuse Tripoli d'armer une Légion islamique composée de mercenaires originaires de pays africains.

## Des milliers de lycéens français marcheront dans Paris

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français va faire face aujourd'hui à la plus imposante manifestation depuis le début de la crise lycéenne, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis le 22 octobre.

Plusieurs dizaines de milliers de lycéens sont attendus à la marche nationale pour l'éducation de Paris qui les mènera de la Bastille au rond-point des Champs-Élysées.

« Notre manifestation sera énorme et pacifique », ont assuré les organisateurs.

Les jeunes en colère veulent exprimer leur ras-le-bol de la galère lycéenne et exiger des sous pour l'éducation.

Le ministre de l'Éducation, Lionel Jospin, sera en première ligne, d'autant plus qu'il assure l'intérim du

premier ministre Michel Rocard, en voyage au Japon pour participer à l'installation de l'empereur Akihito.

Le gouvernement semble avoir noué le dialogue avec les deux coordinations rivales de lycéens, mais n'a toujours pas trouvé d'issue à ce mouvement qui enflamme la génération Mitterrand et semble dérouter la classe politique.

Lionel Jospin a lancé l'idée d'une grande table ronde avec les représentants des jeunes, qui ont élaboré de nombreux cahiers de doléances. Mais il a fixé en préalable l'arrêt des manifestations pendant les discussions.

En outre, les lycéens risquent de contester la représentativité de la délégation invitée à s'asseoir autour d'une table de négociations.

« Si on cherche à nous manipuler, le mouvement repartira de plus belle », ont prévenu les animateurs des coordinations.

La majorité des syndicats d'enseignants, deux organisations d'étudiants et une fédération de parents d'élèves ont appelé leurs adhérents à se joindre au cortège.

Le préfet de police, Pierre Verbrugghe, qui s'attend à un rassemblement de plus de 60 000 personnes, a donné des consignes de modération aux forces de l'ordre à l'égard des lycéens. Mais il a prôné la fermeté envers les éventuels agitateurs.

Une brigade anti-casseurs, formée de policiers en civils, a été constituée pour éviter tout débordement et 5000 policiers, CRS et gendarmes mobiles, dont certains venus de province,

seront déployés le long du parcours.

Les précédentes manifestations parisiennes avaient été perturbées par des bandes de jeunes incontrôlés, venus de la banlieue pour briser des vitrines et dévaliser des magasins.

Cette fois, les lycéens ont décidé d'organiser leur propre service d'ordre, avec le soutien d'enseignants, de parents d'élèves, et du plus puissant syndicat policier, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, proche de la gauche).

Le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, comme les syndicats de police proches de la gauche, redoutent une deuxième affaire Malik Ousseine, du nom de l'étudiant tué par les forces de l'ordre lors des manifestations de 1986.

L'immense défilé sera divisé en 29 cortèges, par régions, et sera pro-

tégé par trois cordons. Le premier service d'ordre sera formé par des casques blancs adultes, des enseignants, des syndicalistes policiers et des militants de SOS-Racisme.

Le second, un « SO-central » volant, sera animé par les lycéens. Enfin, des chaînes humaines couperont le cortège établissement par établissement.

Les lycéens de province n'ont pas obtenu la gratuité des transports en train, malgré de nombreuses actions spectaculaires. Mais la SNCF a accordé des tarifs réduits.

Des quetes ont été organisées dans de nombreuses villes pour financer le voyage des lycéens jusqu'à Paris et certaines municipalités ont accordé des fonds aux jeunes manifestants.

## Les miliciens des Forces libanaises commencent à évacuer Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — La puissante milice chrétienne des Forces libanaises (FL) a commencé à évacuer Beyrouth pour laisser l'armée nationale rétablir son contrôle sur la capitale après 15 ans de guerre.

Les forces de Samir Geagea ont démantelé leurs barricades le long de la ligne verte durant la nuit de samedi à hier, chargé les munitions dans des camions et déminé les routes conduisant à Beyrouth-Ouest, avant de quitter la ville.

Selon des sources proches des forces de sécurité, la milice des FL, forte de 10 000 hommes, devrait avoir terminé son retrait dans les jours à venir.

Des témoins ont rapporté que les Forces libanaises n'avaient pas encore quitté leurs casernes dans leur bastion d'Achrafieh, à Beyrouth-Est.

L'évacuation des milices, qui doit être achevée d'ici le 19 novembre, s'inscrit dans le cadre des accords de paix conclus l'année dernière à Taef et dont l'application a été rendue possible par la capitulation, début octobre, du général chrétien Michel Aoun.

Le mouvement chiite du Hezbollah (parti de Dieu) a pour sa part évacué plusieurs de ses positions et quitté une de ses principales casernes dans la banlieue sud de Beyrouth, où, selon des sources libanaises, des otages occidentaux auraient été détenus.

Les fondamentalistes pro-iraniens

du Hezbollah ont cependant exprimé des réserves à l'égard du gouvernement du président Elias Hraoui qui, à leurs yeux, a accordé une trêve de faveur aux Forces libanaises par rapport aux autres milices.

Les miliciens des FL conservent le contrôle des deux tiers du pays chrétien, dans les zones côtières et montagneuses du nord de Beyrouth.

Le Hezbollah estime par ailleurs que les chiites sont les parents pauvres de la redistribution du pouvoir politique entre chrétiens et musulmans, qui sous-tend les récents efforts de paix.

« Il y a l'appas de la pourriture dans les méthodes employées à Beyrouth-Est. Achrafieh sent une odeur de pourriture », a déclaré hier Cheikh Sobhi Tofeili, membre du Hezbollah.

« Nous avons salué le plan de paix, mais nous voulons une seule paix, équitable pour tous. Nous voulons une paix qui garantisse l'égalité et la liberté de tous », a-t-il ajouté.

Dans la nuit de samedi à hier, les 10 000 hommes du Parti socialiste progressiste druze de Walid Joumblatt ont évacué les zones qu'ils occupaient au sud de Beyrouth.

Cinq mille hommes de la milice chiite Amal (pro-syrienne) avaient déjà quitté Beyrouth samedi, au premier jour d'entrée en vigueur d'un plan gouvernemental prévoyant la réunification du grand Beyrouth — la capitale et sa banlieue — sous le con-

trôle de l'armée.

« Le nombre des miliciens diminue rapidement. Ils partent peu à peu », a déclaré un habitant qui a requis l'anonymat.

Au moins 50 000 hommes, peu disciplinés mais très bien entraînés, servent dans quelque 30 partis et milices qui ont longtemps défié l'armée régulière libanaise à Beyrouth.

Selon des sources proches du gouvernement, les soldats libanais sont prêts à se déployer dans l'ensemble du grand Beyrouth, appuyés si nécessaire par les quelque 40 000 hommes dont dispose l'armée syrienne au Liban.

Par ailleurs, des militants du Hezbollah irano-iranien ont déclaré hier qu'ils retourneraient leurs armes contre Israël après avoir fait la paix au Liban avec leurs rivaux de la milice Amal.

« La paix avec Israël est interdite », a déclaré un haut responsable du Hezbollah, Cheikh Sobhi Tofeili, devant 2000 chiites rassemblés dans la banlieue sud de Beyrouth.

« Si nous abandonnons notre résistance contre Israël, nous perdrons tout. En s'opposant à Israël, notre nation survivra. Si elle capitule et fait la paix avec Israël, nous disparaîtrons », a-t-il ajouté lors d'une réunion à la mémoire des dizaines de militants du Hezbollah tués lors d'attaques contre des troupes israéliennes, américaines et françaises.

## Gorbatchev et Eltsine tentent de faire la paix

MOSCOU (Reuter) — La rencontre d'hier entre le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son rival Boris Eltsine, président de la Fédération russe, a permis d'avancer vers un règlement des différends opposant les deux hommes, a déclaré une collaboratrice d'Eltsine.

« Ils ne sont pas encore parvenus à un accord définitif, mais ils sont sur la bonne voie », a-t-elle dit au téléphone. « Cela a été une rencontre très fructueuse. »

Aucun commentaire n'a été fait dans l'entourage de Mikhaïl Gorbatchev. L'agence Tass a simplement précisé que les deux hommes s'étaient rencontrés, puis avaient été

rejoints par le premier ministre Nikolai Rijkov.

La collaboratrice de Boris Eltsine a laissé entendre que les deux rivaux étaient tombés d'accord sur des mesures anti-crise pour atténuer les pénuries de produits alimentaires et d'autres produits qui frappent les villes soviétiques.

Le conseil municipal de Moscou a annoncé hier l'extension à toute la capitale du rationnement de produits de consommation tels que les vêtements ou les appareils ménagers.

Les deux hommes devaient aborder la question de l'ampleur des réformes économiques, de leur rythme et de la répartition des pouvoirs entre les autorités centrales et la Fédération russe, qui a proclamé sa souveraineté.

La collaboratrice de Boris Eltsine n'a pas précisé si des différends persistaient après la réunion d'hier.

Boris Eltsine a fait adopter à la Fédération de Russie un programme de transition à marche forcée vers une économie de marché, alors que Mikhaïl Gorbatchev préfère une approche plus prudente pour l'ensemble de l'Union soviétique.

Le président de la Fédération russe a demandé à plusieurs reprises la démission de Nikolai Rijkov.

La participation de celui-ci à la réunion d'hier semble prouver que les interlocuteurs ont consenti de réels efforts pour parvenir à un accord et éviter un effondrement de l'économie soviétique cet hiver.

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS

Ambulance St-Jean

Défense nationale

National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches bilingues en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE  
Sous-ministre  
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA  
17630-77

Canada

Défense nationale

National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches bilingues en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE  
Sous-ministre  
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA  
17630-77

Canada

FAITES-LE!

PARTICIPATION

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X2  
Télex: 05 268656  
Fax: (514) 845 7874  
Tél: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce



# Nous avons investi gros pour rabaisser notre image.

En 1984, Apple<sup>®</sup> lançait sur le marché l'ordinateur Macintosh<sup>™</sup>, partant du principe que les ordinateurs doivent fonctionner de la même manière que les gens, parler le même langage qu'eux et penser de façon similaire.

Apple a bâti sa réputation sur ce concept révolutionnaire en fabriquant des ordinateurs que les gens aiment utiliser. Et il n'est pas question que cela change.

Notre but est de constamment accroître cette réputation pour qu'encore plus de gens expérimentent un ordinateur Macintosh. Et ceci est vrai aujourd'hui plus que jamais grâce à la nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh, que tout le monde peut s'offrir.

Le Macintosh Classic<sup>™</sup> est l'un de ceux-là. En fait, il s'agit du plus abordable de nos ordinateurs. Et il possède tout d'un ordinateur Macintosh : des ressources de réseau intégrées, un lecteur de disquettes

SuperDrive<sup>™</sup> capable de lire et d'écrire des fichiers Macintosh et MS-DOS<sup>™</sup> compatibles. Pour seulement 1 349 \$, il possède, en plus,

**VOICI LE MACINTOSH CLASSIC. 1 349 \$.\***

un écran intégré, un clavier, une souris, un logiciel système et 1 méga octet de mémoire RAM (un disque dur de 40 méga octets est offert en option).

En outre, il est encore plus performant que le Macintosh SE<sup>™</sup>

Il est en mesure de faire fonctionner des milliers de logiciels, du traitement de textes au chiffrier, des graphiques au design.

C'est l'ordinateur parfait pour les affaires, l'éducation ou la maison.

Comme tous les ordinateurs Macintosh, le Macintosh Classic est d'une incomparable qualité, introuvable chez un autre ordinateur personnel quel qu'en soit le prix.

Ses utilisateurs l'adorent. Car lorsqu'on a le pouvoir d'aller plus loin, il est fascinant de voir jusqu'où cela peut mener.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple Canada le plus près de chez vous, composez le 1 800 668-1644.

 Le pouvoir d'aller plus loin.

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## CINÉMA

**ASTRE I:** (327-5001) — *Child's Play* 7 h, 9 h  
**ASTRE II:** — *Marked for Death* 7 h 10, 9 h 20  
**ASTRE III:** — *White Palace* 7 h 15, 9 h 30  
**ASTRE IV:** — *Sibling Rivalry* 7 h 15 — *King of the Kick Boxer* sem. 9 h  
**BERRI I:** (288-2115) — *Jeu d'enfant* no 2 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI II:** — *Europa Europa* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30  
**BERRI III:** — *Henry et June* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30  
**BERRI IV:** — *Adrenaline* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**BERRI V:** — *Ils vont tous bien* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30  
**BOVAVENTURE I:** (861-2725) — *Child's Play* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**BOVAVENTURE II:** — *Miller's Crossing* 7 h, 9 h 25  
**BROSSARD I:** (465-5906) — *La gloire de mon père* 7 h 05, 9 h 25  
**BROSSARD II:** — *Henry & June* 8 h  
**BROSSARD III:** — *Mon coin de paradis* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684) — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 2:** — *Tatle Danielle* 7 h 15, 9 h 35

**CARREFOUR LAVAL 3:** — *Bons baisers d'Hollywood* 7 h 25, 9 h 35  
**CARREFOUR LAVAL 4:** — *Memphis Belle* 7 h 30, 9 h 40  
**CARREFOUR LAVAL 5:** — *Mon coin de paradis* 7 h 10, 9 h 10  
**CARREFOUR LAVAL 6:** — *Marked for Death* 7 h 30, 9 h 45  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, Mt — *Henry et June* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 30  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 2:** — *La gloire de mon père* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 3:** — *Mon coin de paradis* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**CINÉMA JEAN-TALON:** Mt — *Ghost* 7 h, 9 h 30  
**CINÉMA OMEGA 1:** — *Mon fantôme d'amour* 7 h, 9 h 30  
**CINÉMA OMEGA 2:** — *Monsieur Destin* 7 h, 9 h 15  
**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) —  
**CINÉMA PARIS:** Mt (875-7284) —  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 1:** 6361 Trans-Canada — *Henry & June* 8 h  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 2:** — *Marked for Death* 7 h 05, 9 h 10  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 3:** — *Sibling Rivalry* 7 h 10, 9 h 10  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 4:** — *Child's Play* 2 h 05, 9 h 05  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 5:** — *White Palace* 7 h 10, 9 h 15  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 6:** — *King of the Kick Boxer* 7 h, 9 h

**CINÉMA DÉCARIE 2:** — *Sibling Rivalry* sem. 7 h, 9 h  
**DORVAL I:** (631-8586) — *Jacob's Ladder* 6 h 45, 9 h 15  
**DORVAL II:** — *Reversal of Fortune* 6 h 30, 9 h 15  
**DORVAL III:** — *Quigley Down Under* 6 h 30, 9 h 15  
**DORVAL IV:** — *Ghost* 6 h 45, 9 h 25  
**DU PARC 1:** (844-9470) — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 10  
**DU PARC 2:** — *Quigley Down Under* 7 h, 9 h 20  
**DU PARC 3:** — *Bethune* 7 h 15, 9 h 30  
**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *Mon fantôme d'amour* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
**DU PLATEAU 2:** — *Retour vers le futur* 3 2 h 10, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 35  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *King of New York* 6 h 45, 9 h 10  
**FAIRVIEW II:** — *Mr Destiny* 7 h, 9 h 25  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) — *White Palace* 12 h 50, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — *Pacific Heights* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — *Sibling Rivalry* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — *Wild at Heart* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25  
**GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL:** (499-0159) —

**GREENFIELD I:** (671-6129) — *King of New York* 7 h, 9 h 30  
**GREENFIELD 2:** — *Jacob's Ladder* 6 h 50, 9 h 25  
**GREENFIELD 3:** — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20  
**IMAX:** Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet et Envol* (fr.) du mar. au ven. 10h., 11h.30, 13h., 19h., sam. 13h., 16h., 17h.30, 19h. ven. sam. dern. spect. 22h., dim. 11h.30, 13h., 16h., 17h.30, 19h. — *To the Limit et Skyward* mar. au dim. 14h.30 et 20h.30  
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15  
**LAVAL I:** (688-7776) — *King of New York* fr. 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL II:** — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 10  
**LAVAL III:** — Salle fermée  
**LAVAL IV:** — Salle fermée  
**LAVAL V:** — Salle fermée  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Jeu d'enfant* no 2 7 h 30, 9 h 15  
**LAVAL 2000 2:** — *Le roi du kick boxing* 7 h 10, 9 h 05  
**LOEW'S I:** (861-7437) — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30  
**LOEW'S II:** — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15  
**LOEW'S III:** — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

**LOEW'S IV:** — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30  
**LOEW'S V:** — *Bethune* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15  
**QUIMETSCOPE:** (525-8600) — Salle 1: *La fin du bon vieux temps* 19 h 30, 21 h 30  
 Salle 2: *Boy Meets Girl* 19 h — *Camille Claudel* 21 h  
**PALACE 1:** — *King of New York* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35  
**PALACE II:** — *Jacob's Ladder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h  
**PALACE III:** — *Griffith Bridge* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PALACE IV:** — *Memphis Belle* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 25  
**PALACE V:** — *Greasy Shift* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, 11 h, 1 h 30, 3 h 45, 6 h 30, 9 h, mer. 1 h 20, 3 h 45, 9 h 45  
**PARADIS I:** (354-3110) — *Jeu d'enfant* 7 h, 9 h 15, 9 h 15  
**PARADIS II:** — *Le petit monstre* 7 h 15 — *Le roi du kick boxing* sem. 9 h 20  
**PARISIEN I:** (866-3856) — *Stan the Flasher* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35  
**PARISIEN II:** — *Il y a des jours et des lunes* 1 h 15, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05  
**PARISIEN III:** — *Rafales* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35  
**PARISIEN IV:** — *Le mari de la coiffeuse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30

**PARISIEN V:** — *King of New York* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10  
**PARISIEN VI:** — *Une histoire inventée* 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30  
**PARISIEN VII:** — *Adieu mon hiver* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
**PLACE ALEXIS NIHOI I:** (935-4246) — *Child's Play* 2 h 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**PLACE ALEXIS NIHOI II:** — *King of the Kick Boxer* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45  
**PLACE ALEXIS NIHOI III:** — *Marked for Death* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — *Jeu d'enfant* no 2 7 h 20, 9 h 25  
**PLACE LONGUEUIL 2:** — *Le roi du kick boxing* 7 h 15, 9 h 20  
**LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Flatliners* 7 h 15 — *The Unbelievable Truth* 9 h 30  
**QUARTIER LATIN:** Mt (849-0041) — *Bouge pas, meurs et ressuscite* 9 h 15 — *Judou* 7 h, 9 h 15  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h  
**VERSAILLES II:** — *Monsieur Destin* 7 h 20, 9 h 40  
**VERSAILLES III:** — *Air America* fr. 6 h 30, 9 h  
**VERSAILLES IV:** — *Adieu mon hiver* 7 h 15 — *Tes affaires sont mes affaires* 9 h 25  
**VERSAILLES V:** — *Jacob's Ladder* 6 h 40, 9 h 15  
**VERSAILLES VI:** — *King of New York* 7 h, 9 h 20

**FAMOUS PLAYERS**

PRIX LUIS BUNUEL  
 GRAND PRIX HUGO D'OR  
 MEILLEUR FILM  
 FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE CHICAGO 90

**JUDOU**  
 LA FEMME DU TEINTURIER

QUARTIER LATIN  
 558 STE-CATHERINE E. 549-0001  
 Tous les soirs 7-00

GRAND PRIX  
 MEILLEUR FILM  
 FESTIVAL INTERNATIONAL DE CANNES 90

BEAUTÉ PROFONDE... SANS CABOTINAGE  
 AU SENTIMENTALISME EN MYÈU  
 JOHN GRIFFIN, THE CAZETTE

**ADIEU Mon Hiver**

DOLBY STEREO  
 LE PARISIEN  
 12-40-2-50  
 5:05-7-15-9-25

DOLBY STEREO  
 VERSAILLES  
 Tous les soirs 7-15

**CINÉMA QUÉBÉCOISE:** (842-9768) —  
**CINÉMA V - 1:** 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Arakon* 6 h 20, 9 h 10  
**CINÉMA V - 2:** — *Reversal of Fortune* 6 h 15, 9 h 15  
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — *Bons baisers d'Hollywood* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35  
**CINÉPLEX II:** — *Code 3615* 3 h 05, 7 h 05 — *Nuit d'été en ville* 1 h 10, 5 h, 9 h 30  
**CINÉPLEX III:** — *Darkman* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h, 9 h  
**CINÉPLEX IV:** — *Nikita* 1 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40  
**CINÉPLEX V:** — *Un week-end sur deux* 5 h, 9 h 20 — *Memphis Belle* 1 h 30, 7 h 10  
**CINÉPLEX VI:** — *Présumé innocent* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30  
**CINÉPLEX VII:** — *Pump Up the Volume* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**CINÉPLEX VIII:** — *Le roi du kick boxing* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35  
**CINÉPLEX IX:** — *Le grand bleu* 2 h, 5 h 10, 8 h 30  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — *Quelle heure est-il* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**COMPLEXE DES JARDINS II:** — *Tatle Danielle* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40  
**COMPLEXE DES JARDINS III:** — *Alberto Express* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h, 9 h  
**COMPLEXE DES JARDINS IV:** — *Cargo* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 15  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — mar. mer. *Air Uranium* 19 h — *Au chic resto Pop* 21 h  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — *A propos de Nice Zéro de conduite* 20 h 30  
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — *La gloire de mon père* lun. mer. jeu. 7 h, 9 h 25, mar. 2 h, 7 h, 9 h 25  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — *Bons baisers d'Hollywood* 7 h 15, 9 h 20  
**DAUPHIN II:** — *Sailor et Lula* 7 h, 9 h 30  
**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — *White Palace* sem. 7 h 15, 9 h 30

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Laurie Njykyte et Benoit Charest, du 15 au 18 nov.  
**AUDITORIUM CEGEP AHUNTSIS:** 9155 St-Hubert, Montréal — Cinéma: *Cinéma Paradiso*, le 12 nov. à 19h.30  
**BAR LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — John McGale et Jeff Smallwood, le 14 nov.  
**BAR 2080:** 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Tous les mardis, McGill Combo Seminar, à 20h — Jazz à 22h.30  
**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h. — Le trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h.30 à 19h.30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.  
**BUILDING DANSE CAFÉ:** 77 ouest Mont-Royal, Montréal (842-1887) — Twist Art, Soteil secret et Contes de terre et de feu, danse, jusqu'à 17 nov., mer. au sam. à 20h.30  
**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA, Montréal (842-2112) — « L'échange » de Paul Claudel, à compter du 7 nov., mar. au sam. à 20h.  
**CEGEP MAISONNEUVE:** 2700 Bourdonnière, Montréal — Chanson: Dick Annegarn et Marie-Claire Seguin, le 12 nov. à 20h.  
**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR:** 100 est Sherbrooke, Montréal (522-1245) — Le Théâtre Ubu présente: *Cantate grise* v. en s. Denis Maréchal, du 9 nov. au 8 déc.  
**THE DOME THEATRE:** 3990 ouest Notre-Dame, Montréal (531-5000) — Twist Art, Soteil secret et Dawson College présente: *A Midsummer Night's Dream* de Shakespeare, m. en s. Douglas Buchanan, les 19-20 nov. à 19h.30, du 21 au 25 nov. à 20h., les 21-23 nov. matinales à 12h.30  
**ESPACE GO:** 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett, m. en s. Brigitte Haentjens, du 30 oct. au 1er déc. à 20h.  
**ESPACE LIBRE:** 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Les Productions Recto Verso présente: *Parcours scénographique* de Emilie Morin, m. en s. Jacqueline Harvey, du 13 nov. au 1er déc.  
**ESPACE LA VEILLÉE:** 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « Artaud/réte-à-tête » conçu et réalisé par Gabriel Arcand, production du Groupe La Veillée, du 14 nov. au 1er déc., mar. au dim. à 20h.30  
**LA LICORNE RESTAURANT THÉÂTRE:** 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Je suis à toi » de Judith Thompson, traduction de Robert Vézina, m. en s. Claude Poissant, production du Théâtre de la Manufacture, du 8 nov. au 15 déc., mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30  
**LE K BAR:** 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — La nuit Ok Bar, poésie, musique, performance, tous les lundis

**MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE:** 6706 DeLozier, Montréal — Causerie: Interaction, avec Edgar Frutier, Jean Marchand et Gérard Poirier, thème: l'impressionnisme en musique et en peinture, le 12 nov. à 20h.  
**MAISON-THÉÂTRE:** 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre Mille Tours présente « Grain de sable » de Manon Vallée, m. en s. Alain Grégoire, du 7 au 25 nov., sam. et dim. à 15h.  
**PLANÉTIUM DOW:** 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Récits de voyageurs » du 8 sept. au 25 nov. — horaire français: lun. 20h.30, mar. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30, horaire anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30  
**PLAYER'S THEATRE:** 3480 McTavish, 3e étage, Montréal (398-6813) — English Suitcase Theatre et Player's Theatre présentent « Billy Budd » du 13 au 17 nov., mar. au sam. à 20h.  
**LE RISING SUN:** 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Blue Monday Jam Session avec Steve Rowe Blues Band, le 12 nov.  
**SALLE FRED-BARRY:** 4353 Ste-Catherine est, Montréal (253-8974) — Le Théâtre Habes Corpus présente « Considérations sur l'alcool et la ponctualité » de texte de Pierre Gingras, m. en s. André Roberge, du 20 nov. au 15 déc., mar. au sam. à 20h.30  
**SALLE MORRICE:** 3480 McTavish, Montréal (398-6795) — Les membres du programme d'art dramatique du département d'anglais de l'université McGill présentent Rubber Dolly, de Don Hannah, du 14 au 17 nov.  
**SALLE DENISE-PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — La Nouvelle Compagnie Théâtrale présente « L'illusion comique » de Corneille, m. en s. André Brassard, à compter du 19 oct., les ven. et sam. à 20h.  
**SALLE REDPATH:** 3461 McTavish, Montréal — L'Orchestre de chambre McGill, dir. Boris Brott, concert Cellissimo, invitée: Ofra Harnoy, violoncelliste, oeuvres de Haydn, Tchaikovsky, Handel et Ginastera, le 12 nov. à 20h.  
**STADE OLYMPIQUE:** Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h. — pour renseignements: 252-8687  
**THÉÂTRE BISCUIT:** 221 St-Paul O. Vieux-Montréal (845-7306) — « Parade » spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h. jusqu'à la fin déc.  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « Votre fille peuplessa par inadvertance » de Victor-Lévy Beaulieu, m. en s. Jean Salvy, du 16 nov. au 9 déc., mar. au sam. 20h., le 12h.  
**THÉÂTRE FELIX-LECLERC:** 1450 est Ste-Catherine, Montréal (525-4301) — « Haut-Parleur » spectacle de Jacques Antonin, à compter du 8 nov., lun. au sam. à 20h., dim. à 15h.  
**THÉÂTRE MAISONNEUVE:** PDA, Montréal (842-2112) — Pro Musica, L'Ensemble à vent Maurice Bourque, oeuvres de Krommer, Mozart et Beethoven, le 12 nov. à 20h.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « La charge de l'original éponyme » de Marcel Gauthier, m. en s. André Brassard, production du Théâtre de Quat'Sous, du 13 nov. au 8 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.  
**THÉÂTRE POIT-ROYAL:** PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « L'ennemi du peuple » de Henrik Ibsen, jusqu'au 8 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.  
**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Les lettres de la religieuse portugaise » adaptation et m. en s. Denis Arcand, du 12 nov. au 8 déc., mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.  
**THÉÂTRE ST-DENIS:** 1584 St-Denis, Montréal (849-4211) — Le Théâtre du Rideau Vert présente « Ruy Blas » de Victor Hugo, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 oct. au 24 nov., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h., dim. à 15h.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Québec (418-643-8131) — Salle Octave-Créneau: « Les muses orphelines » de Michel Marc Bouchard, m. en s. Gill Champagne, production du Théâtre du Trident, du 6 nov. au 1er déc., mar. au sam. 20h.  
**THÉÂTRE PÉRICOPE:** 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183) — « Terre Promise/Terra Promessa » co-production du Théâtre de la Marmaille et du Teatro Dell'Angolo (Italie), m. en s. Nino d'Introna, Daniel Melleur, Graziano Melano, Giacomo Ranvichio et Monique Rioux, du 6 au 18 nov., mar. au sam. à 20h.  
**THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 rue Wellington, Hull — « Les dix petits nègres » de Agatha Christie, m. en s. Claude Lavoie, du 7 nov. au 8 déc.

## SUR SCÈNE

## TELEVISION

## MUSIQUE CLASSIQUE

**CE SOIR, LUNDI 12 NOVEMBRE**

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- concerto pour piano no. 1 en mi mineur (Chopin)
- concerto en ré pour hautbois d'amour, cordes et continuo (Roman)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no. 1 en do op. 15 (Beethoven)
- suite en sol mineur BWV 1070 (J.S. Bach)

**ciel 98.5**

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

**RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE FANTÔME**

(514) 790-2222

Seulement trois mois  
 du 12 NOVEMBRE 1991 au 20 FÉVRIER 1992

Billets: guichet de la Place des Arts  
 et guichets TicketMaster (situés dans les magasins de la Baie)

GROUPES: (514) 874-9153 (au Québec) (416) 925-7466 (en dehors du Québec)

**Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal**

**N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX**

PELAND, Pierre — Le 7 février dernier est décédé subitement monsieur Pierre Peland. Agé de 44 ans, monsieur Peland laisse dans le deuil son épouse Catherine ainsi que ses fils Patrick et sa fille Isabelle. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Vincent, 1231 rue Principale, à 10 heures, le samedi 17 novembre. Prières d'y assister sans autre invitation. Un don pour la Fondation des malades du cœur sera apprécié.

LAFFRAICINE, Lizanne — Samedi dernier, à l'âge de 67 ans, est mort madame Lizanne Laffraicine.

**DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!**

**AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA**

440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400, Montréal, Québec, H2Z 1V7  
 871-1551, 1-800-361-7650, Fax: 871-1464

## La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	La course Europe-Asie	Un signe de feu	Dallas	Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	L'heure G	Mussolini dans l'intimité				
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Uncle Buck	Major Dad	Murphy Brown	Designing Women	Honeymooners Anniversary Special	News	The Arsenio Hall Show		
5	WPZT (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	Fresh Prince of Bel-Air	Ferris Bueller	Movie: The Big One: The Great Los Angeles Earthquake Am. 90 — Avec Joanna Kerns	News	The Tonight Show			
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	Monday Night Special	Mom P.I.	Fresh Prince of Bel-Air	Degrassi High	Max Glick	Designing Women	The National 22h20 / The Journal	News	Newhart	Kate & Allie
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. Montréal	Charivari	Entre chien et loup	Les héritiers du rêve		L'or du temps		Ad Lib	Le TVA éd. réseau	Les sports	Mongrain ... (23h50)	
12	CFCE (CTV) Montréal	Pulse	Entertainment tonight	Rescue 911	Murphy Brown	Movie: The Big One: The Great Los Angeles Earthquake Am. 90 — Avec Joanna Kerns				News	News	The Arsenio Hall Show	
15	TV5 (Télévisions Francophones)	Des chiffres et des lettres	L'Euromag (18h45)	Voyage en Nunavik	Journal télévisé de FR3	Comédie d'un soir: Le Bourgeois gentilhomme			Viva		Journal télévisé de TF1		
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice	Omni science	National Geographic	Globe-Trotter	Nord-Sud	Médecine approuvée	Québec inc.	Cinéma: Les quatre malfrats — É.-U. 72 Avec Robert Redford et George Segal			
20	Musique Plus	Musique vidéo	FAX: L'Infoplus	Rock Velours: VJ: Sonia Benezra	Musique vidéo		Rock en bulle: T. Trent	21h15 / Musique vidéo					
22	WVNY (ABC) Burlington	News	News	AIH	Perfect Strangers	MacGyver	Football / Redskins vs Eagles						News
25	Much Music	19h / Fax			Muchwest	Big Ticket / New Kids on the Block: In Your House			Spotlight: Was (Not Was)	Test Pattern			

## La création au féminin

Un autre monde

Spectacle de marionnette écrit par Réjane Charpentier. Mise en scène : André Laliberté, assistante à la mise en scène : Muriel Desgroselliers; scénographie : Richard Lacroix; marionnettistes : Sylvie Comtois, Jean Cummings; animation : Guy Coderre; éclairage : Luc Désilets. Produit par le Théâtre de l'Oeil, à l'affiche de la Maison-Théâtre annexe jusqu'au 25 novembre. Du mercredi au vendredi à 10 h et 13 h 30, samedi et dimanche à 13 h et 15 h.

Lyne Crevier

L'HORREUR du vide pousse la « déesse-mère », la grande Elle, à créer comme elle respire. N'importe quoi. Une montagne, une forêt, un dragon, un poisson, une ville. Tout lui

sert à inventer un monde farfelu peuplé d'êtres volubiles drapés d'étoffes bigarrées.

Le rosier a du mal à sentir la mouffette qui va malencontreusement se frotter à ses épines. L'ourse et la chouette vont leur chemin « seules et solitaires » et n'entendent rien à l'amitié. Le dragon, joue à intimider des moutons, l'écureuil à s'amouracher... d'une pierre.

Avec des phrases ciselées, des trouvailles scéniques, une interprétation sentie, *Un autre monde* du Théâtre de l'Oeil insufflé du génie à l'art de la marionnette. À telle enseigne que l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) lui décernait récemment le Prix de la meilleure production jeune public.

Sur scène, on rigole, on s'agite, on s'enfuit, on s'envole. Le remue-ménage ne manque pas de capter l'attention des tout-petits jusqu'au dénouement de l'histoire.

Tel un magicien, l'animateur vient

alors leur montrer avec quelle facilité ils peuvent eux aussi fabriquer des marionnettes, à la maison ou à l'école, à l'aide des gants, plumes ou balles de ping-pong qu'ils y trouveront.

À cet égard, la scénographie de Richard Lacroix emporte le morceau de façon prodigieuse. Avec de la peluche, du feutre, de la toile, il a su rendre également attrayants décors et personnages de la pièce.

Curieusement le rosier, la mouffette, le serpent ou la fourmi sont très proches de nous. Au détour d'une phrase anodine, ils posent des questions graves : « Est-ce qu'il y a quelque chose à aimer et y-a-t-il de la place pour tous dans ce monde ? » Pourtant cela n'entache ni leurs rêves ni leurs espoirs naïfs.

On dirait des créatures douées pour le bonheur. Guides parfaits d'un monde fulgurant où l'anarchie règne. Comme souvent dans la vraie vie, quoi !



Une scène du spectacle *Un autre monde*.

PHOTO ANDRÉ LALIBERTÉ

## MUSIQUE / chronique

### Le Club musical et littéraire a 55 ans

Marie Laurier

LE VÉNÉRABLE Club musical et littéraire de Montréal actif depuis 55 ans sous la direction continue de M. Gérard Gamache lance sa saison le lundi 19 novembre avec le Duo classique de Montréal composé de Davis Joachim, guitariste, et Denis Bluteau, flûtiste. Le conférencier Jean-Pierre Duquette, directeur du département de français de McGill, parlera de Flaubert.

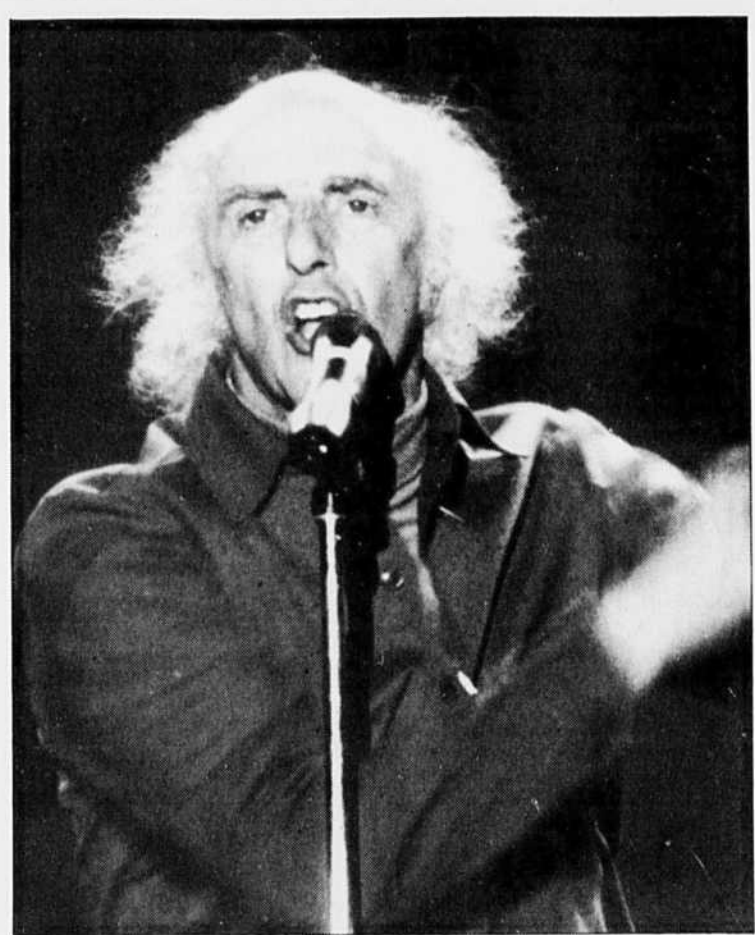
Les cinq autres lundis auront lieu le 17 décembre avec le pianiste Christian Parent et Jacques Pelletier qui parlera de Marcel Proust; le 21 janvier, le pianiste Jean Saulnier et le réalisateur Raymond Beaugrand-Champagne qui présentera Teilhard de Chardin; le 18 février; Maryvonne Kendergi est la conférencière et les artistes invités le Trio de Montréal formé de Berta Rosenohl, pianiste, Luis Grinhaus, violoniste, et Guy Fouquet, violoncelliste; le 18 mars, Pierre Bourmaki, violoniste et Marc Durand, pianiste, accompagneront une conférence du professeur de littérature Chantal Gamache qui parlera de Baudelaire; enfin le 22 avril Raymond Boudou parlera de Molière et la partie musicale sera assurée par la violoniste Éliane Dolin et la pianiste Carmen Picard. Ces rencontres ont lieu à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale à 20 h.

#### Concerts vitraux

OFRA HARNOY, violoncelliste, est la soliste ce soir de l'Orchestre de chambre McGill dirigé par Boris Brott à 20 h à la salle Redpath, dans le cadre de la série Concerts Vitraux. Au programme : des oeuvres de Haydn, Haendel, Tchaïkovski et Britten.

#### Hélu en première américaine

LE DIRECTEUR artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) est présentement à Philadelphie pour une série de douze concerts dont un au Carnegie Hall le 13 novembre et un autre le 16 novembre marquant le 90<sup>e</sup> anniversaire du Philadelphia Orchestra. Du 19 novembre au 4 décembre, Charles Dutoit sera au pupitre du New York Philharmonic pour huit concerts au Avery Fisher Hall où *Images de la Révolution* de Jacques Hélu sera présenté en première américaine à quatre



Vigneault chante pour les démunis

PHOTO JACQUES NADEAU

GILLES VIGNEAULT chantera « le droit à l'art et à la poésie pour toutes les personnes et les familles les plus démunies » à 20 h le jeudi 15 novembre à l'Outremont. Il est l'artiste invité du Quart-Monde, un organisme qui lutte contre la misère dans le monde. Les bénéficiaires de cette soirée permettront de promouvoir la participation de familles du Quart-Monde à la vie culturelle

du pays et de soutenir des personnes qui mènent un combat pour la culture dans des lieux de grande pauvreté. Quart-Monde (Aide à toute détresse) est reconnu comme une organisation non-gouvernementale au plan international et il est implanté au Québec depuis 1982. Son fondateur, le père Joseph Wresinski, lui-même issu du monde de la misère, a choisi de privilégier l'accès à la culture, à l'art et à la poésie pour permettre que des enfants et leurs parents puissent réellement sortir de l'exclusion de la misère. Renseignements : 845-1231.

reprises en présence du compositeur québécois.

#### À la basilique Notre-Dame

L'OSM présente deux concerts à 19 h 30 à la Basilique Notre-Dame les

13 et 14 novembre dans un programme de Haendel, Mozart, Bach et Schubert.

#### Violons du Roy

LES VIOLONS du Roy fondé en 1984

par Bernard Labadie, son actuel directeur, sera l'invité de I Musici de Montréal le samedi 17 novembre à la salle Pollack à 20 h. Cet ensemble de 15 musiciens de Québec rentre d'une tournée en Espagne et il se spécialise dans le répertoire baroque et classique tout en s'inspirant des mouvements contemporains de renouveau dans l'interprétation de la musique ancienne. Au programme : des oeuvres de Bach avec le soliste André Papillon, flûtiste.

#### SOS pour Aria

L'EXCELLENTE revue d'art vocal *Aria* lance un SOS pour renflouer ses coffres lamentablement vides. Les chanteurs Claude Corbeil et Joseph Rouleau qui connaissent bien l'importance de ce périodique publié en quasi totalité par des bénévoles invitent les abonnés et leurs amis à souscrire à la campagne de financement d'ici le 31 décembre : 5890, avenue Monkland, bureau 205, Montréal, H4A 1G2 (481-0043). *Aria* existe depuis bientôt 14 ans et s'occupe de présenter les artistes et les organismes d'art lyrique.

#### Allegra

LA FONDATION Allegra présente le deuxième concert de musique de chambre de sa 10<sup>e</sup> saison le jeudi 15 novembre à 20 h à la salle Redpath de McGill. L'ensemble est formé de Théodore Baskin et Dianel L'celle, hautbois, André Moisan et Nicolas Desjardins, clarinettes, Timothy McGovers et Bruce Bower, bassons, James Somerville et Jean Gaudreault, cors. Des oeuvres de Mozart, Triebensee et Beethoven. Entrée libre.

#### Musiciens amateurs

LE CHOEUR Cmmac (Musiciens amateurs du Canada) convie les chanteurs amateurs à ses rencontres hebdomadaires pour des cours de solfège et de théorie en plus d'avoir la possibilité de faire partie d'un ensemble vocal. Renseignements auprès de Jean-François : 484-2636. De plus, Cmmac invite les chanteurs et instrumentistes amateurs à une lecture à vue de la messe de Lord Nelson de Haydn et dirigée par Jean-Pierre Brunet à l'église St. Matthias de Westmount le dimanche 18 novembre entre 15 h et 17 h. On apporte son lutrin et il n'y a aucun frais. Renseignements : 352-7499 ou 486-5440.

## Les musées fédéraux : des gobe-sous

OTTAWA (PC) — De l'approbation des plans jusqu'au parachèvement des travaux, le coût du Musée canadien des civilisations (inauguré le 29 juin 1989) et du Musée des beaux-arts du Canada (inauguré le 21 mai 1988) a été majoré de 74%.

Les chiffres contenus dans le rapport annuel de la Société de construction des musées du Canada (SCMC) démontrent que les deux institutions sont devenues véritables gobe-sous : entre 1982 et 1990, l'allocation est passée de 185 millions \$ à 321,3 millions \$.

À l'annonce de la construction des deux édifices en 1982, le Musée des Beaux Arts devait coûter 100 millions \$ alors que 48 millions \$ étaient affectés à la réalisation de la première phase du Musée des civilisations. Et bien qu'une somme de 37 millions \$ avait été prévue pour tenir compte de l'inflation, le total de la facture du Musée des Beaux-arts s'est chiffrée à 136,1 millions \$ au mois de mars dernier, tandis que celle du Musée des civilisations a atteint 185,1 millions \$.

La critique néo-démocrate pour les communications et la culture, Myles MacWilliam, a demandé récemment aux Communes la tenue d'une enquête publique pour faire la lumière sur la façon dont le gouvernement a géré la construction des musées. Le président du Conseil du trésor, Gilles Loiseleur, a rejeté le blâme sur les libéraux, véritables responsables « de cette triste histoire » selon lui, puisque l'adjudication des contrats s'était faite sous l'administration Trudeau, ajoutant qu'il verrait à ce que de telles situations ne se reproduisent plus.

Mais, dans un rapport spécial publié en même temps que celui de la SCMC, le vérificateur général Kenneth Dye s'en est pris au gouvernement conservateur pour la mauvaise planification, les délais et les fréquentes modifications des plans, res-

ponsables de la hausse des coûts. Il affirme que les conflits entre les architectes, qui voyaient grand, et les ingénieurs, qui voulaient sabrer dans les coûts, lui faisaient songer « à deux bateaux qui voyagent dans des directions opposées ».

La mésentente des musées a commencé en 1983, date à laquelle on a pris conscience de la hausse des coûts engendrée par l'ampleur et la complexité des édifices.

Ainsi, souligne le texte du rapport du SCMC, l'enveloppe budgétaire pour les deux musées a nécessité des augmentations à huit reprises en l'espace de cinq ans :

- octobre 1985 : 69,6 millions \$;
- janvier 1987 : 46,8 millions \$;
- juillet 1987 : 750 000 \$;
- novembre 1987 : 4,5 millions \$;
- juin 1988 : 9,5 millions \$;
- mai 1989 : 3,5 millions \$;
- décembre 1989 : 5,23 millions \$;
- février 1990 : 3,5 millions \$.

La constante et faramineuse augmentation des coûts n'a pas signifié la fin des problèmes pour le Musée des beaux-arts.

L'humidité a commencé à imprégner les murs qui soutiennent les lanternes et le recouvrement du mur de granit intérieur. On étudie à l'heure actuelle des façons de remédier à ces inconvénients de même que la possibilité de réclamer des dommages et intérêts.

Les deux musées font également face à des réclamations de l'ordre de 9 millions \$ de la part d'entrepreneurs alléguant ne pas avoir été assez payés. Cinq des 27 réclamations adressées au Musée des Beaux-arts totalisent 4,2 millions \$ et sont toujours en suspens. Quatre autres sont toujours devant les tribunaux.

Dix-huit des 38 réclamations pour frais supplémentaires reçus par le Musée des civilisations sont toujours à l'étude; elle totalisent 5,7 millions \$.

## Le trash funk, nouveau genre musical

SAN FRANCISCO (AP) — Un nouveau genre musical, le « thrash funk », mélange de funk des années 70, de punk, de rock, de rap, avec une petite influence californienne (surf, skateboard et hippies), fait un tabac dans les boîtes de nuit de San Francisco.

Des groupes tels que Psychefunkapus, Limbomaniacs, Primus, The Smoking Section ou Fungo Mungo sont les principaux représentants de ce genre nouveau, appelé également « Punk-Funk ». Ils renouellent la scène musicale californienne par leur énergie bouillonnante, leur basse omniprésente. Les paroles de leurs chansons sont parfois paillardes et ne manquent pas d'humour. « Tout repose sur l'intensité, qui est toujours le porte-drapeau du rock n'roll », affirme Butthouse, le chanteur et bassiste du groupe Limbomaniacs.

Les amateurs de « thrash funk » sont des hommes, blancs pour la plupart, et le rythme de cette musique semble les clouer sur la piste de danse, pendant que quelques auditeurs se jettent les uns sur les autres. Certains plongent dans la foule ou se font propulser sur la scène du concert.

L'industrie du disque semble d'ailleurs prête à partager leur enthousiasme. « Si un de ces groupes réussit à percer, l'industrie tout entière va déferler vers San Francisco pour engager tous ceux qu'ils vont trouver », prédit John Axelrod, le directeur artistique des disques RCA à Los Angeles.

Le directeur artistique de RCA a l'intention de faire signer un contrat à The Smoking Section. Selon lui, ce groupe personnifie à merveille le passé contestataire de San Francisco parce qu'ils sont des « pseudo-hippies ».

Les adeptes du « thrash funk » ou du « Funk-Punk » sont un avatar « de ce que le mouvement psychédélique représentait au début : l'amour libre, la paix, être conscient des problèmes, sans oublier que nous sommes

sur terre pour nous amuser », a ajouté M. Axelrod.

Les membres de ces groupes refusent pourtant l'appellation « Funk thrash ». Ils la considèrent trop réductrice et confuse, parce que ces groupes revendiquent des influences nombreuses et extrêmement variées : James Brown, George Clinton, Prince, Jimi Hendrix, mais aussi Frank Zappa ou Led Zeppelin.

Tous les groupes de « Funk-Punk » sont différents les uns des autres et leur seul lien pourrait bien être leur apparence. Cheveux longs, tatouages et musculatures impressionnantes sont leurs dénominateurs communs. « En fait, c'est dur de définir exactement ce que nous sommes », dit Atom Ellis, le batteur du groupe Psychefunkapus.

## LA TÉLÉ CE SOIR

★ **La course Europe-Asie.** De plus en plus passionnant, cette course. R.-C., 19 h.

★ **Le Bourgeois gentilhomme.** La télévision peut aussi corriger les mœurs en riant... Jean Le Poullain interprète ce petit bourgeois fasciné par le grand monde imaginé par Molière. TV5, 20 h 30.

★ **La guerre inconnue.** Première émission d'une série de six consacrée à la guerre de Corée. Ce soir, les événements qui en ont précédé le déclenchement. PBS, 21 h.

★ **Nord-Sud.** En Indonésie, la religion islamique est particulière. Les femmes peuvent grimper dans la hiérarchie d'un univers d'ordinaire réservé aux hommes. Un reportage de Raymond Provencher. R.-Q., 21 h.

— P.C.

## Un curieux voisinage

Montréal Musique Actuelle / New Music America, The Residents : *Cube E, the history of american music in 3 E-Z pieces*. Vendredi 9 novembre, 18 h 30, au Spectrum. **Walter Boudreau**, l'ensemble instrumental de la Société de Musique Contemporaine du Québec: Charles Ives, *The unanswered question* (1908); Steven Gellman, *Red shoes* (1990); Alexina Louie *Music for a thousand autumns* (1983); Michel Longtin, *Citortia* (1990); Claude Vivier, *Trois airs pour un opéra imaginaire* (1982), avec Marie-Danielle Parent (soprano). Samedi 10 novembre, 14 h, salle Pollack. **Marc-André Hamelin, Joan LaBarbara**: *Frederic Rzewski, The people united will never be defeated*, 36 variations sur *El pueblo unido jamás será vencido!* Joan LaBarbara et Judy Chicago. *Prologue to the book of knowing... (and) of overthrowing*. Samedi, 16 h, à la Maison de la culture Frontenac.

Carol Bergeron

PEUT-ON mettre dans le même sac The Residents et des musiciens comme Joan LaBarbara, Frederic Rzewski, Steven Gellman, Alexina Louie, Michel Longtin, Claude Vivier, Charles Ives ? Voilà pourtant ce qu'en moins de 24 heures, le festival Montréal Musique Actuelle nous proposait de faire.

Un tel voisinage illustre à quel de-

gré de confusion le mélange des genres peut mener. Car bien entendu, la musique « actuelle » d'un Longtin n'a strictement rien à voir avec celle de ces Residents qui n'auraient jamais dû quitter leur lointain San Francisco.

Le plus dérangeant est sans doute de constater qu'au nom du postmodernisme, que l'on réduit à une esthétique de brocante, on nous fasse avaler n'importe quoi. En effet, pourquoi faire un plat de ces petits plaisants de la côte ouest qui ne savent rien faire d'autre que d'abaisser leur « langage » au niveau d'un « zozotisme » infantile ? En fait, la banalité consternante de leur musique — pour ne pas parler de celle tout aussi éprouvante de la partie visuelle du spectacle — fait injure à l'intelligence de l'auditeur.

Il serait faux de croire que l'art américain se confine à un tel infantisme primaire. Ce pays a aussi produit des Charles Ives, Samuel Barber, Eliot Carter et John Cage. Mais pour en convaincre le nombreux et très admiratif public de l'insignifiante prestation des Residents, il aurait fallu l'emmener au concert de la SMCQ pour lui donner à entendre *La Question laissée sans réponse* de Ives, une oeuvre de 1906 qui n'a rien perdu de sa modernité.

Or le lendemain, l'auditoire de la SMCQ était tout autre et n'occupait qu'un tiers de la salle Pollack. Pourtant, Walter Boudreau avait pris soin de ne rien inscrire au programme

qui puisse être taxé d'hermétisme académique. Même avec les deux créations du Torontois Steven Gellman et du Montréalais Michel Longtin, nous n'avons rien entendu qui repousse les limites du langage musical actuel. En donnant dans le spectaculaire sonore, Gellman aurait pu tout dire en resserrant son propos. Nous nous serions contentés, en somme, d'une « chaussure rouge ». *Red shoes* fait allusion à la couleur des espadrilles que porte — postmoderne sportif oblige — Walter Boudreau à qui l'oeuvre est dédiée.

Faut-il chercher la signification du mot « citortia », que Longtin précise qu'il vient du latin et qu'il signifie à la fois « victoire et espérance » ? Faut-il voir une relation entre le titre *Citortia* et l'oeuvre qu'il recouvre ? Je n'en sais rien. Car ce qui m'a frappé avant tout, c'est la qualité de l'écriture et la superbe maîtrise de la palette orchestrale.

Les pages d'Alexina Louie et de Claude Vivier ramenaient des oeuvres que la SMCQ avait déjà fait découvrir à son auditoire. Si les *Trois airs pour un opéra imaginaire* furent interprétés par Marie-Danielle Parent avec une indéfectible ferveur et une touchante émotion, il n'en demeure pas moins que Vivier n'a pas rendu la tâche facile à la soliste en l'entourant d'une instrumentation qui couvre facilement la voix.

Dans ses 36 *Variations* sur une chanson populaire chilienne, le compositeur américain Frederic Rzewski fait appel à la mémoire de

l'auditeur en lui proposant une mélodie très facile à retenir et à partir de laquelle il élabore une pièce dont le langage postmoderne emprunte ici et là et notamment au jazz et à la musique « sérieuse » mais de manière fort habile. Véritable tour de force pour le pianiste l'oeuvre séduit peut-être davantage par la virtuosité de celui qui la joue.

On se souviendra que Marc-André Hamelin nous l'avait fait entendre une première fois aux Événements du Neuf, en février 1988. Depuis, il y a incorporé une longue et brillantissime plage improvisée de cinq minutes pour se conformer aux intentions du compositeur. Devant cette aisance pianistique phénoménale, on ne peut s'empêcher de penser que Rzewski a eu de la chance de trouver un pareil interprète pour défendre ses 36 *Variations*.

L'après-midi s'achevait avec une performance de la chanteuse et compositrice américaine Joan LaBarbara. Fort intéressantes, ses recherches sur l'utilisation de la voix comme un objet sonore et les références à la mythologie dont elle s'inspire ont sans doute exigé toutes les attentions de la part de l'auditoire. Le caractère intimiste de son spectacle ne convenait sans doute pas à un plateau aussi vaste que celui de la Maison de la Culture Frontenac. Les diapositives et les costumes de Judy Chicago y paraissaient superflues, inutiles.

## ÉDITORIAL

## Les pièges d'Ottawa

QUELS rapports le Québec doit-il entretenir avec Ottawa d'ici à ce que les deux parties établissent — s'ils y parviennent — un nouveau cadre de relations ? Cette question dépasse la condition posée par M. Bourassa au lendemain de l'échec de Meech de ne négocier désormais qu'à deux. Car, dans certains secteurs, comme celui de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral se prépare à passer à l'action en mettant en oeuvre des programmes inédits et des nouvelles structures qui obligeront le Québec — non seulement le gouvernement mais aussi les groupes et les leaders sur le terrain — à prendre position dans un contexte particulièrement délicat et incertain.

Ottawa s'apprête en effet, maintenant que la Loi C-21 modifiant la Loi sur l'assurance-chômage est adoptée par le Sénat, à déployer sa stratégie de développement de la main-d'œuvre et à créer un immense réseau d'organismes *from coast to coast*. Que fera-t-il au Québec ?

Le gouvernement québécois a déjà pris les devants en formant une Conférence permanente sur la formation de la main-d'œuvre. Il cherche, selon toute apparence, à assumer des responsabilités plus étendues tant dans la définition des besoins que dans la gestion des programmes. Or, le projet fédéral, qui se caractérise notamment par une implication étroite des syndicats et des patrons, semble à certains égards plus centralisateur. On peut dès lors se demander si Ottawa ne cherchera pas à exploiter ce nouveau partenariat (syndicat-patrons) pour mieux vendre sa politique au Québec ou si, ultimement, il ne vaudra pas conclure une entente « spéciale » qui illustrerait le potentiel inexploité du « fédéralisme flexible » et décentralisé dont le premier ministre Mulroney s'est fait récemment le nouveau chantre ?

En d'autres mots, la période de transition dans laquelle le Québec et le Canada sont engagés incitera peut-être Ottawa à développer des « stratégies surprises » visant à sauver le fédéralisme actuel, ou à négocier, morceau par morceau, un nouvel arrangement entre les deux parties. Il y a là des pièges dont le Québec doit se prémunir.

Le projet fédéral a été mis au point dans le sillage de la réforme de l'assurance-chômage. En vertu de la nouvelle politique, Ottawa s'est retiré du financement de ce programme dont le fonds sera désormais alimenté uniquement par les contributions des employeurs et des employés. Le gouvernement n'interviendra que si le fardeau financier augmente trop rapidement, sans toutefois

offrir de garantie. Mais les modifications apportées à la loi ont permis de dégager environ 800 millions de dollars destinés à appuyer les efforts de formation du secteur privé. Cette somme devrait normalement s'ajouter au 1,8 milliard déjà affecté aux programmes en cours de planification de l'emploi.

Or, pour définir les mesures concrètes de ces plans, Ottawa s'est appuyé essentiellement sur les avis du secteur privé par l'intermédiaire du Conseil canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP), composé en grande partie de représentants des milieux patronaux et syndicaux.

**Dans le secteur de la main-d'œuvre, Québec doit occuper toute la place qui lui revient**

Outre ses propositions concernant les clientèles spécifiques (travailleurs âgés, assistés sociaux, les débutants, etc.), la principale recommandation du CCMTP consiste à mettre en place une commission nationale de l'emploi (à l'échelle canadienne), dont une des missions serait de renforcer les liens entre les systèmes d'éducation et de formation en participant, notamment, à la normalisation des exigences préalables des programmes et en favorisant une reconnaissance plus générale de la certification. Cette commission comprendrait 22 personnes, dont huit provenant d'organisations syndicales et patronales (structurées au niveau canadien), deux issus du monde de l'éducation et quatre représentant chacun un des quatre groupes cibles (femmes, minorités visibles, autochtones et handicapés). Les gouvernements fédéral et provinciaux seraient aussi représentés d'office à la commission, mais « sans pouvoir intervenir officiellement dans ses travaux ».

Cette commission nationale s'appuierait sur un immense réseau de commissions locales qui, au Québec, pourraient prendre la forme des structures en place à l'échelle des MRC, en milieu rural et des zones (est et sud-ouest de Montréal par exemple), dans les régions urbaines. Leur composition serait conçue d'après le modèle de la commission nationale.

Pour le Québec, cette architecture pose de sérieux problèmes. Il y a tout

d'abord le vieux contentieux sur la définition des normes, une fonction que le gouvernement québécois a toujours considéré comme étant de son ressort exclusif. En outre, non seulement le projet fédéral centralise-t-il l'élaboration des orientations à l'échelle canadienne, mais il étend singulièrement les pouvoirs des « nouveaux partenaires », membres de la commission nationale.

En réalité, le rôle des provinces est défini avec un flou soigné. Certes, les provinces participeraient à chaque année à une conférence de planification afin d'aider la commission nationale à définir son plan stratégique ; elles seraient aussi associées à des négociations avec Ottawa sur la formation des commissions locales dont les activités touchent directement des domaines relevant de l'autorité provinciale. Mais pour l'heure, nulle part n'est-il prévu que les provinces assumeront des responsabilités précises et comment elles interviendraient entre les niveaux canadien et local.

On comprend dès lors que le Québec ait décidé de former sa propre structure, la Conférence permanente sur la formation de la main-d'œuvre. Et s'il faut en croire les dernières déclarations des principaux dirigeants du Forum pour l'emploi — qui sont aussi membres de la Conférence — aucun Québécois ne participera à la commission nationale pour l'emploi.

Alors que fera Ottawa ? Irait-il jusqu'à reconnaître la Conférence comme l'« organisme mandataire » de la commission nationale au Québec ? Ce serait une perche tendant à démontrer que le fédéralisme canadien est souple et malléable. Les Québécois se feraient-ils prendre à leur propre jeu ? Mais Ottawa ne pourrait suivre une telle politique sans un accord minimum des autres provinces, ce qui n'est pas du tout acquis.

Autre hypothèse : conformément à sa logique de partenariat, Ottawa éviterait le niveau provincial et s'appuierait uniquement sur les structures locales, qui elles ont absolument besoin des subventions fédérales pour survivre. Ce scénario correspond mieux à la vision centralisatrice que la ministre, Mme Barbara McDougall, s'est donnée du secteur dont elle est responsable. Ce qui laisserait d'autres options ouvertes, au besoin, y compris une éventuelle collaboration avec une structure proprement québécoise.

Le Québec doit donc veiller au grain, en occupant, dans une perspective de long terme, toute la place qui lui revient dans le secteur de la main-d'œuvre.

ALBERT JUNEAU

JE VOUS PRÉVIENS, JE NE SAIS RIEN FAIRE. ÇA TOMBE BIEN ON N'A PAS BESOIN DE VOUS!



LE MONDE

## JEFFREY SIMPSON

## Influent, pittoresque, unique comme Terre-Neuve

VENDREDI prochain marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en politique d'un Terre-Neuvien influent et pittoresque : John Crosbie.

Crosbie est unique — on évite ici le mot distinct — comme la province qu'il représente. En tant que ministre du Commerce international, Crosbie fait le tour du globe ; comme ministre de première ligne du cabinet Mulroney, il se déplace partout au Canada sans jamais oublier Terre-Neuve. Toujours, il fait allusion à cette province et se bat pour en défendre les intérêts à Ottawa ; parfois il se met en colère parce que chez lui, à Terre-Neuve, trop peu de gens se rendent compte du gros travail qu'il abat pour sa province.

John Crosbie est un paradoxe pour quiconque le connaît bien. En privé, il agit comme un homme extrêmement timide qui écoute ou parle souvent les yeux mi-ouverts ou clos. En public, peu d'orateurs peuvent se mesurer à la passion et à l'intelligence de cet homme.

Il y a des années, Crosbie a acquis la façon de surmonter sa timidité. Par simple réflexe volontariste, il apprit à parler en public efficacement, parce que Terre-Neuve possède une forte tradition orale — en politique comme en chansons. Un politicien ne peut pas y avoir de succès s'il ne sait pas faire montre de passion et de pittoresque. À ce propos, Crosbie s'insère dans une longue tradition de politiciens terre-neuviens : les premiers ministres Joey Smallwood, Frank Moores et Brian Peckford, et Don Jamieson, qui fut ministre dans le cabinet Trudeau. En commun, ces personnages, peut-on dire, ont de la faconde.

Hormis le Québec, il n'y a nul autre endroit au Canada où les gens s'identifient si fortement à leur région, ou province, que Terre-Neuve. Cette province n'est entrée dans la Confédération qu'en 1949. Plusieurs des Terre-Neuviens proméinent d'aujourd'hui ont combattu la Confédération ou sont nés dans des familles qui s'y opposaient.

Le lieutenant-gouverneur James McGrath a sans succès tenté d'émigrer aux États-Unis après 1949, parce qu'il était opposé à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Les Américains ne le laisseront pas franchir leur frontière parce qu'il était porteur d'un passeport terre-neuvien que les États-Unis estimaient invalide après l'union du Canada et de Terre-Neuve. Le père de Crosbie figurait aux premiers rangs du combat anti-Confédération. Il en va de même pour le père du leader du syndicat des pêcheurs, Richard Cashin, qui fait maintenant partie du « forum des citoyens » sur l'avenir du Canada présidé par Keith Spicer. Don Jamieson a, durant plusieurs mois, fait campagne contre la Confédération.

Crosbie a toujours été très ambitieux ; il n'a assouvi que très peu son ambition lorsqu'il était sur la scène provinciale. On tenait pour acquis qu'il succéderait à Joey Smallwood comme premier ministre mais Crosbie a rompu avec Smallwood parce qu'il estimait dommageable pour Terre-Neuve la volonté de Smallwood d'investir dans des méga-projets coûteux et grandioses. Il brigua sans succès la direction du Parti libéral de Terre-Neuve, contre Smallwood. À cause de ce défi sans suite, il se joignit aux rangs conservateurs.

Ailleurs au Canada, un changement d'allégeance de parti est perçu comme acte de trahison politique. À Terre-Neuve, le phénomène est tout à fait normal, parce qu'il n'existe pas de différences idéologiques importantes entre libéraux et conservateurs.

Crosbie tenta ensuite de se faire élire chef des conservateurs canadiens. Brian Mulroney l'emporta ; Crosbie finit au troisième rang. Au cours de cette campagne, le fait que Crosbie

était incapable de s'exprimer en français lui a fortement nu.

Dans les autres parties du Canada, on se méprend parfois sur Crosbie lorsqu'il s'exprime en anglais. Son langage coloré, qui est un trait courant en politique terre-neuvienne, peut apparaître quelque peu offensant aux autres Canadiens. Inutile de préciser que ses tournures et la vivacité de son discours ne franchissent presque jamais adéquatement le mur d'une traduction en français.

Crosbie est entré en politique en même temps que Clyde Wells. Ils étaient alors de grands amis et cette amitié fut scellée lorsque tous deux se mesurèrent au premier ministre Smallwood. Les deux avaient un haut degré d'intelligence, s'exprimaient en citoyens bien formés, au langage articulé ; Crosbie et Wells avaient tous deux de grandes ambitions et une forte dose d'égoïsme.



Sous un aspect critique, ils étaient différents. Crosbie est un pragmatique, un politique désireux d'établir des accords et d'accepter des compromis. Wells, au contraire, est un « prêtre laïc » qui, une fois son idée arrêtée, ne peut en dévier. Lorsqu'il était avocat à St. John's et à Corner Brook, Wells était connu comme un avocat aimant plaider en cour. Il aimait en appeler aux jurés, ce qui peut expliquer que son opposition à l'entente du lac Meech correspondait parfaitement à sa personnalité. L'opinion publique canadienne — du moins celle d'en dehors du Québec — était pour lui un jury d'envergure. Cette opposition faisait frémir Crosbie qui, en tant que politicien pragmatique, pensait que Meech représentait un compromis raisonnable.

Dans les rangs conservateurs, il est une rumeur persistante selon laquelle Crosbie ne sera pas candidat aux prochaines élections. On croit que sa femme — tout aussi colorée que lui — désire qu'il se retire de la politique. Crosbie a déjà décroché pour Terre-Neuve le projet pétrolier d'Hibernia et il a obtenu que la longue dispute avec la France sur les droits de pêche soit référée à un arbitrage international.

Pour l'instant, John Crosbie met une énergie incroyable à la négociation du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), faisant la navette entre le Canada et l'Europe, critiquant la Communauté européenne pour son protectionnisme persistant en agriculture, tout en essayant de défendre le protectionnisme canadien en ce qui a trait aux producteurs de lait, de volaille et d'oeufs.

Et même lorsqu'il négocie en Europe, il pense à Terre-Neuve. Dans presque tous les pays de la Communauté européenne, il s'entretient avec les responsables des pêcheries et essaye de convaincre la Communauté de stopper la pêche à outrance dans l'Atlantique Nord, aux confins de la limite de 200 milles des eaux territoriales du Canada. À Terre-Neuve, l'état de santé économique des pêches établit partiellement le bulletin de santé du parti au pouvoir. Crosbie a suffisamment pris part à la vie politique pour le savoir.

## LETTRES AU DEVOIR

## Notre-Dame-des-Neiges nous appartient, vrai ?

NOTRE-DAME-des-Neiges nous appartient. Tel est le plus récent slogan publicitaire que nous propose la corporation qui administre le cimetière du même nom. À première vue, je ne peux que me réjouir. L'intention est louable : on nous dit, avec illustrations à l'appui, que le patrimoine paysagé et culturel que renferme ce haut lieu est bien à nous, les Montréalais, les Québécois. C'est notre histoire commune, c'est notre espace vert au coeur de la cité.

Mais dans un second regard ou après examen des faits, le « nous » de la formulation, désigne-t-il bien ce qu'on voudrait que nous comprenions ? Ne désigne-t-il pas plutôt une poignée d'individus confinés à un petit conseil local de fabrique et qui se refusent à s'adjoindre d'autres membres de la communauté et à les intéresser à un héritage qui est nôtre ? Je m'étonne que ce vénérable aéroplane, si réduit soit-il, n'ait pas pris la peine de soumettre un mémoire aux audiences publiques tenues sur le mont Royal, nous disant ce qu'il entend faire dans l'avenir de ce qui constitue en pratique près du quart de la montagne, et veuille prétendre dans un même souffle que nous sommes bien chez nous.

Va-t-on, au mépris des 750 pétitionnaires qui réclament la fin de la construction des mausolées, poursuivre l'édification d'autres grands buildings funéraires sur le mont Royal ? Protégera-t-on les quelques derniers boisés qui agrémentent la partie nord de la montagne ? Nous n'en savons toujours rien. Notre-Dame-des-Neiges nous appartient-il vraiment ?

Alain Tremblay  
Montréal, 30 octobre 1990

## Mise au point sur la recherche en éducation

LORS de récentes audiences à Montréal, la commission d'enquête sur l'enseignement universitaire a été saisie d'une recommandation portant sur la création d'un Conseil national de recherche en éducation qui aurait pour mandat de subventionner les recherches pédagogiques de tous les niveaux d'enseignement.

On pourrait croire à la lecture de cette recommandation que la recherche en éducation est laissée pour compte par les instances subventionnaires. Permettez-moi d'apporter certains éléments d'information additionnels. Le Conseil de recherches en sciences humaines qui a la responsabilité, au plan fédéral d'appuyer la recherche universitaire dans toutes les disciplines et domaines d'étude des sciences humaines a, depuis sa création en 1978, financé près de 500 projets reliés aux sciences de l'éducation. Pour le seul exercice 1990-1991, le Conseil a investi 3 millions \$ pour le développement des connaissances dans ce domaine. Il est vrai que compte tenu de ses contraintes budgétaires,

le Conseil a décidé de ne pas appuyer la préparation de matériel pédagogique ou de programmes d'études dans quelque discipline que ce soit puisque, sans présumer de leur valeur intrinsèque, ces travaux n'offrent pas toujours des retombées généralisables.

Si de nouveaux fonds devenaient disponibles pour la recherche pédagogique au Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines qui a développé une solide expertise dans l'administration de subventions de recherches serait l'organisme tout désigné pour assumer cette responsabilité. La création d'un Conseil national de recherche en éducation ne ferait qu'ajouter à la structure actuelle et ne constituerait certes pas une utilisation judicieuse des fonds publics.

Louise Dandurand  
Conseil de recherches en sciences humaines  
Ottawa, 5 novembre 1990

## Deux arguments, deux prétextes fallacieux

PLUSIEURS arguments ont été amenés par notre gouvernement pour justifier notre implication dans la crise du golfe Persique. Le premier est celui du droit international de tout pays à l'autodétermination. Cet argument boiteux fut vite relégué aux oubliettes à la suite de commentaires sceptiques que nous résumons : Panama, Grenade, Afghanistan, Palestine, Tibet...

Un autre argument est que M. Hussein serait un autre Adolf Hitler. Si nous le laissons faire tous les pays du Moyen-Orient seront annexés dans un nouveau « Anschluss ». Cet argument théâtral vise à neutraliser les personnes qui oseraient mettre en doute la légitimité du premier argument. S'il vous plaît, tâchez de garder notre calme.

Quand la Chine a envahi le Tibet ou était le spectre d'Hitler ? Israël occupe la Pales-

tine. Les États-Unis, la Grenade et Panama. L'invasion du Koweït est une violation du droit international. Les autres exemples que l'on vient de mentionner le sont tout autant. Alors comment justifie-t-on la décision de notre gouvernement d'envoyer des troupes canadiennes ?

Bien sûr, jamais nous oserions prétendre que les millions de dollars de profits que les compagnies pétrolières et les gouvernements encaissent depuis le début de la crise et la flambée des prix du pétrole, puissent justifier que l'on continue d'alimenter et de maintenir par des déclarations chocs cet état d'hystérie guerrière. Après tout, les deux plus grands producteurs de pétrole, les États-Unis et l'URSS, ont de réserves plus que suffisantes. Plus l'état de crise demeure aigu plus les profits continuent de remplir leurs coffres.

Le plus agaçant dans cette situation c'est le coût. Si le prix en vies humaines semble n'émouvoir que très peu de gens qu'en est-il de celui au plan financier ? Sommes-nous prêts si le conflit dégénère à voir notre argent être dépensé dans une guerre qui entraînerait des dépenses phénoménales ? Quand ce sera fini ou pensez-vous que le gouvernement ira chercher l'argent pour payer l'addition ?

Stephen Pilotte  
Montréal, 7 novembre 1990

## Gardez vos promesses et votre argent

MERCI, monsieur masse. Merci, en tant que ministre fédéral des Communications, de défendre avec une telle ardeur la culture et le livre.

Merci de vous battre avec autant d'acharnement auprès de votre gouvernement pour que le livre ne soit pas taxé.

Merci de comprendre que tous les efforts entrepris depuis 30 ans risquent d'être anéantis par une décision absurde.

Merci de laisser le ministre des Finances décider de ce qui est bon pour le monde du livre. Vous nous faites des promesses de compensations : nous ne voulons pas. La taxe, elle, demeurera. Mais les aides gouvernementales peuvent être fort éphémères.

M. Lowell Murray ne dit-il pas lui-même : « Il y a un budget tous les printemps et, à ce moment-là, nous examinerons ce genre d'hypothèse. » Alors qu'aux Finances, « on n'indique qu'aucun fond n'a été dégagé pour permettre à un ministère comme celui de Communications de dédommager même partiellement les éditeurs pour le manque à gagner que leur occasionnerait la taxe ».

Gardez vos belles promesses et vos argent. Ne taxez pas le livre.

Et vous avez le front, reconnaissant la situation encore plus critique pour l'industrie du livre au Québec, de demander au gouvernement de M. Bourassa de ne pas taxer le livre.

Hervé Foulon  
Coalition contre toute taxe sur le livre  
Montréal, 8 novembre 1990

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa  
le 10 janvier 1910

Directrice  
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef  
et directeur de l'information  
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration  
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints  
Jean Francoeur  
Albert Juneau  
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information  
Pierre Cayouette  
Jacques Chabot  
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS